



Rapport Annuel
Document de Référence
2009

**Ce document de référence vaut rapport annuel et rapport financier annuel
au sens de l'article L 451-1-2-I du Code Monétaire et Financier**



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 mai 2010 conformément à l'article 212-13 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés Financiers.

Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.



TABLE DES MATIERES

1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE	6
1.1. Personne responsable de l'information	6
1.2. Attestation de la personne responsable	6
2. COMMISSAIRES AUX COMPTES	7
2.1. Commissaires aux comptes titulaires	7
2.2. Commissaires aux comptes suppléants	7
2.3. Montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes	8
3. POLITIQUE D'INFORMATION	9
3.1. Calendrier financier	9
3.2. Responsable de l'information financière	9
3.3. Société de communication financière	9
4. CHIFFRES CLES CONSOLIDES	10
4.1. Chiffre d'affaires	10
4.2. Résultat net part du groupe	10
4.3. Résultat opérationnel	10
4.4. Indicateurs de performance	10
4.5. Effectif moyen	10
4.6. Prises de commandes	10
4.7. Carnet de commandes	11
5. LES FACTEURS DE RISQUE	12
6. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE GROUPE ACTEOS	12
6.1. Renseignements de caractère général concernant la société ACTEOS	12
6.2. Historique	16
6.3. Politique d'investissement	17
6.4. Activité	19
6.5. Principaux choix technologiques	32
6.6. Marchés	33
6.7. La concurrence et parts de marché	34
6.8. Forces et faiblesses	35
6.9. Saisonnalité	35
6.10. Trésorerie et capitaux propres	35
6.11. Recherche-développement	36
6.12. Evénements exceptionnels ayant influencé les opérations et les activités de la société et les principaux marchés	36
6.13. Organigramme du groupe	36
6.14. Présentation synthétique des filiales du groupe	36
6.15. Propriétés immobilières, usines et équipements	37
6.16. Contrats importants autres que conclus dans le cadre normal des affaires	37
6.17. Procédures judiciaires ou arbitrages en cours	37
6.18. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	37
7. RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES SOCIAUX ET LES COMPTES CONSOLIDES	38
7.1. Synthèse des évolutions du groupe en 2009	38
7.2. Environnement de marché	38
7.3. Evolution de l'offre	40

7.4. Analyse des comptes consolidés du groupe	41
7.5. Analyse des comptes sociaux	42
7.6. Engagements hors bilan et risques significatifs du groupe	43
7.7. Engagements complexes	44
7.8. Évolutions du périmètre du groupe – prise de participations – informations sur l'évolution des filiales	44
7.9. Comparaison entre les projections présentées dans le précédent rapport de gestion et les réalisations	44
7.10. Informations sur les tendances et perspectives pour l'exercice en cours	45
7.11. Les événements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice	46
7.12. Facteurs de risque	46
7.13. Contrôle interne	53
7.14. Les dépenses de recherche développement	53
7.15. Actionnariat au 31.12.2009 (en %)	54
7.16. Organes d'administration, de direction et de direction générale	58
7.17. Commissaires aux comptes titulaires et suppléants	67
7.18. Bilan social	67
7.19. Conséquences de l'activité de la société sur l'environnement (article 143-3 du décret du 23 mars 1967)	71
7.20. Conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du code de commerce	71
7.21. Éléments pouvant avoir une incidence en cas d'offre publique	71
8. RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE CONTRÔLE INTERNE ET LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	72
8.1. La gouvernance d'entreprise	72
8.2. Contrôle interne	75
8.3. Priorités d'action 2009	77
8.4. Synthèse des actions 2009	78
8.5. Plan d'action 2010	78
9. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE CONTROLE INTERNE	79
10. ORDRE DU JOUR ET PROJET DE RESOLUTIONS	81
10.1. Ordre du jour de l'assemblée générale mixte du 11 juin 2010	81
10.2. Projet de résolutions pour l'AGM du 11 juin 2010	82
11. TABLEAU DE RESULTAT DES CINQ DERNIERS EXERCICES	85
12. RAPPORT SPECIAL SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION	86
12.1. Etat au 31.12.2009 des options de souscription (l225-184 al 1) attribuées aux salariés du groupe Acteos (sous réserve des options caduques)	86
12.2. Options consenties aux mandataires sociaux au cours de l'année 2009 (225-184 al 2)	86
12.3. Options exercées par les mandataires sociaux au cours de l'année 2009 (225 – 184 al 2)	86
12.4. Options consenties durant l'année 2009 aux dix premiers salariés du groupe non mandataires sociaux dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé : (225 – 184 al 3)	87
12.5. Options exercées durant l'exercice 2009 par les dix salariés non mandataires du groupe dont le nombre d'actions achetées ou souscrites est le plus élevé : (225 – 184 al 3)	87
13. RAPPORT SPECIAL SUR LES ACTIONS GRATUITES	88

14. TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN COURS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL ET L'UTILISATION DE CES DELEGATIONS PENDANT L'EXERCICE 2009	90
15. COMPTES CONSOLIDES ACTEOS	91
15.1. Bilan consolidé	91
15.2. Compte de résultat consolidé	92
15.3. Variation des capitaux propres	93
15.4. Tableau des flux de trésorerie	94
15.5. Résultat par action	95
15.6. Annexes des comptes consolidés	95
16. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	117
17. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	119
18. COMPTES SOCIAUX ACTEOS SA	123
18.1. Bilan actif Acteos	123
18.2. Bilan passif Acteos	124
18.3. Compte de résultat Acteos	125
18.4. Annexes aux compte sociaux	126
19. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	142
20. TABLEAU DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RESEAUX PRIS EN CHARGE PAR LE GROUPE	145
21. LISTE DES INFORMATIONS PUBLIEES OU RENDUES PUBLIQUES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS	146
22. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	146
23. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	147
23.1. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société Acteos	147
23.2. Marché des titres de la société Acteos	151
23.3. Dividendes	152
24. NOTE D'INFORMATION RELATIVE AU DESCRIPTIF DE PROGRAMME DE RACHAT	154
TABLEAU DE CONCORDANCE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	157



MESSAGE DU PRESIDENT

L'année qui vient de se terminer confirme l'interdépendance économique et financière des pays industrialisés et l'instabilité des marchés face à la crise financière qui s'est transformée rapidement en crise économique et s'est propagée dans le monde entier.

Dès 2008, nous avons anticipé la crise et nous avons pris des mesures drastiques de réduction des coûts mais surtout des initiatives importantes pour repositionner rapidement Acteos dans une dynamique de croissance : Réorganisation : Accélération de notre rythme de R&D pour raccourcir le « Time to Market », alliances stratégiques, mutations profondes dans la façon d'aborder les marchés, le marketing, la communication et l'action commerciale.

Ces initiatives qui ont été implémentées progressivement et accompagnées par un plan de communication interne nous ont permis de bien résister à la crise et d'améliorer nos résultats de 2008.

En effet, malgré une baisse en 2009 de 14% de notre chiffre d'affaires par rapport à 2008, nous avons pu stabiliser notre résultat opérationnel à 366 K€ et augmenter de 49% notre résultat net.

L'absence totale d'endettement au 31 décembre 2009, les capitaux propres qui ressortent en hausse de 20% à 3 723 K€ et la trésorerie qui s'établit à 2 681 K€ en nette amélioration (+ 49 %) à par rapport à l'exercice précédent nous permettent d'aborder 2010 avec beaucoup de sérénité.

Cette indépendance financière nous offre une base saine pour assurer à la fois notre croissance organique et pour intensifier nos investissements en recherche et développement afin de renforcer notre avance technologique.

Malgré un contexte économique offrant peu de visibilité, nous restons confiants quant à notre capacité à retrouver le chemin de la croissance tout en poursuivant l'amélioration de notre niveau de rentabilité en 2010.

Le repositionnement complet du plan marketing et commercial entamé depuis décembre 2009 associé au lancement d'une nouvelle gamme de produits possédant une avance technologique certaine devraient porter leurs fruits dès l'exercice 2010.

Enfin en dépit du repli du chiffre d'affaires, nous avons su nous adapter très vite et résister à la crise et ce grâce à l'implication sans faille de l'ensemble des salariés.

Acteos entame l'année 2010 avec une organisation en ordre de marche et un positionnement sur des offres à forte valeur ajoutée répondant précisément aux besoins du marché.

Aujourd'hui, nous disposons d'atouts indiscutables et d'un plan d'actions ambitieux afin qu'Acteos entre à nouveau dans une phase durable de croissance rentable.

Joseph FELFELI

Président Directeur Général



1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

1.1. Personne responsable de l'information

M. Joseph FELFELI - Président Directeur Général

2-4 rue duflot
59100 Roubaix
Tél : 03 20 11 44 64
E-mail: j.felfeli@acteos .com

1.2. Attestation de la personne responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion figurant en page 38 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

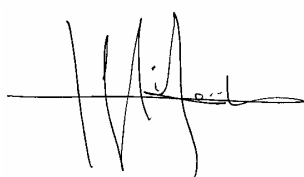
J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant en page 117 du document de référence.

Ce rapport contient une réserve : L'information relative aux secteurs opérationnels, présentée en note 19 des notes aux états financiers consolidés ne reprend pas l'ensemble des informations requises par la norme IFRS 8, telles que le résultat, le détail des charges et produits et des actifs et passifs par secteur opérationnel suivi par la direction, ainsi qu'un rapprochement entre les informations sectorielles et les états financiers consolidés.

Fait à Roubaix le 28 mai 2010

Monsieur Joseph FELFELI
Président Directeur Général





2. COMMISSAIRES AUX COMPTES

2.1. Commissaires aux comptes titulaires

Cabinet Artésien d'Expertise Comptable

Représenté par : Monsieur Gérard SIMON

5 000, rue Hans Geiger Z.I. Est – 62 000 Arras

Date de la première nomination : 5 mars 1999

Mandat renouvelé lors de l'assemblée générale mixte du 14 Juin 2005 pour une durée de six exercices

Date d'expiration du mandat : exercice clos au 31.12.2010

KPMG *

Représenté par : Monsieur Christian De BRIANSON

159 Avenue de la Marne - 59700 Marcq en Baroeul

Date de la première nomination : 20 décembre 2000

Mandat renouvelé lors de l'assemblée générale mixte du 14 Juin 2005 pour une durée de six exercices

Date d'expiration du mandat : exercice clos au 31.12.2010

L'assemblée générale mixte du 12 juin 2009 a nommé la société KPMG en remplacement de la société DMV démissionnaire pour la durée du mandat restant à courir c'est-à-dire jusqu'à l'exercice clos au 31 décembre 2010

2.2. Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur H.GUERIN *

Parc d'entreprises – rue de l'horlogerie – BP 164 – 62 403 Béthune Cedex

Date de la première nomination : 5 mars 1999

Mandat renouvelé lors de l'assemblée générale mixte du 14 Juin 2005 pour six exercices

* Monsieur KOPILOFF, commissaire aux comptes suppléant dont le mandat était en cours, a cessé toute activité au 31 décembre 2008, il a donc été proposé à l'assemblée générale mixte du 12 juin 2009 de nommer Monsieur GUERIN commissaire aux comptes suppléant pour la durée du mandat restant à courir c'est-à-dire jusqu'à l'exercice clos au 31 décembre 2010

Monsieur Y.GOUHIR *

5 avenue de Dubna – 14209 Herouville Saint Clair

Date de la première nomination : 20 décembre 2000

Mandat renouvelé lors de l'assemblée générale mixte du 14 Juin 2005 pour six exercices

Date d'expiration du mandat : exercice clos au 31.12.2010

* En remplacement de Monsieur Michel VERCRUYSSSE démissionnaire, l'assemblée générale mixte du 12 juin 2009 a nommé Monsieur Yves GOUHIR pour la durée du mandat restant à courir c'est-à-dire jusqu'à l'exercice clos au 31 décembre 2010



2.3. Montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes

En conformité avec l'article 222-8 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, les honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2009 sont indiqués à la note 21 des états financiers (comptes consolidés).



3. POLITIQUE D'INFORMATION

3.1. Calendrier financier

Au cours de l'année 2010, la diffusion des informations concernant le groupe ACTEOS est assurée de la façon suivante :

29 janvier 2010	Chiffre d'affaires du 4 ^{ème} trimestre 2009 : Parution sur le site AMF et sur le site financier d'ACTEOS SA
02 avril 2010	Résultats de l'exercice 2009 : Parution sur le site AMF et sur le site financier d'ACTEOS SA
03 mai 2010	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2010 : Parution sur le site AMF et sur le site financier d'ACTEOS SA
28 mai 2010	Document de référence
11 juin 2010	Assemblée Générale annuelle
26 juillet 2010	Publication au BALO des comptes annuels sociaux et consolidés approuvés et de la décision d'affectation des résultats
02 août 2010	Chiffre d'affaires du 2 ^{ème} trimestre : Parution sur le site AMF et sur le site financier d'ACTEOS SA
31 août 2010	Tableau d'activité et résultat semestriel consolidé : Parution sur le site AMF et sur le site financier d'ACTEOS SA
01 novembre 2010	Chiffre d'affaires du 3 ^{ème} trimestre : Parution sur le site AMF et sur le site financier d'ACTEOS SA
28 janvier 2011	Chiffre d'affaires du 4 ^{ème} trimestre : Parution sur le site AMF et sur le site financier d'ACTEOS SA

3.2. Responsable de l'information financière

M. Joseph FELFELI - Président Directeur Général

2-4 rue duflot
59100 Roubaix
Tél : 03 20 11 44 64
E-mail: j.felfeli@acteos .com

3.3. Société de communication financière

IBI : INDUSTRIE, BOURSE, INTERNATIONAL

4 rue Bernard Palissy
92800 PUTEAUX LA DEFENSE
Tel : 01.49.03.17.30 – Fax : 01.47.76.22.87
Contact : Louis-Victor d'HERBES

Le contrat avec la société IBI a pris fin le 31 décembre 2009.



4. CHIFFRES CLES CONSOLIDES

4.1. Chiffre d'affaires

en K€	Consolidé 31.12.2009	Consolidé 31.12.2008	Consolidé 31.12.2007
Total	10 588	12 266	10 524

4.2. Résultat net part du groupe

en K€	2009	2008	2007
Résultat net part du groupe	587	396	(454)

4.3. Résultat opérationnel

en K€	2009	2008	2007
Résultat opérationnel	366	377	(530)

4.4. Indicateurs de performance

en K€	2009	2008	2007	2006
Marge brute / chiffre d'affaires	76%	70%	67%	67%
Taux de la valeur ajoutée	52%	49%	42%	41%
Excédent brut d'exploitation / chiffres d'affaires	7%	5%	-5%	-2%
Résultat opérationnel / chiffre d'affaires	3%	3%	-5%	-3%

Valeur ajoutée = marge brute – autres charges d'exploitation

Taux de la valeur ajoutée = valeur ajoutée / chiffre d'affaires

Excédent brut d'exploitation = valeur ajoutée – charges de personnel – impôts et taxes

Taux Excédent brut d'exploitation = Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires

4.5. Effectif moyen

En Nombre	2009	2008	2007
Effectif moyen	91	98	88

4.6. Prises de commandes

en K€	Consolidé 31.12.2009	Consolidé 31.12.2008	Consolidé 31.12.2007
Total	7 122	9 734	8 854



4.7. Carnet de commandes

en K€	Consolidé 31.12.2009	Consolidé 31.12.2008	Consolidé 31.12.2007
Total	2 052	3 529	2 370



5. LES FACTEURS DE RISQUE

Cf point 7.12 du rapport de gestion.

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés dans le rapport de gestion.

6. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE GROUPE ACTEOS

6.1. Renseignements de caractère général concernant la société ACTEOS

- DÉNOMINATION (raison sociale et nom commercial) : ACTEOS
- REGISTRE DU COMMERCE : B 339 703 829 à ROUBAIX – TOURCOING
- CODE ISIN : FR0000076861
- CODE APE : 6201Z
- DATE DE CRÉATION : 11 décembre 1986
- DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, soit jusqu'au 25 janvier 2087 sauf prorogation ou dissolution anticipée
- SIEGE SOCIAL: 2-4 rue Dufлот - 59100 Roubaix – France – Tel : 03.20.11.44.64
- FORME JURIDIQUE: Société Anonyme à Conseil d'Administration Législation régissant les activités de la société : Française
- ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE DIRECTION GENERALE : Cf point 7.16.1 et 7.16.10
- ASSEMBLEES GENERALES :

L'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre des actions qu'ils possèdent pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

- OBJET SOCIAL (Article 2 des statuts) :

La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :

- ▲ la prestation de services techniques en informatiques, et notamment :
 - l'intégration de solutions informatiques globales dédiées à la gestion de la chaîne logistique au niveau opérationnel, incluant la prestation de conseil, de formation, de maintenance et de service après-vente,
 - la conception et la mise au point de tout matériel et logiciel nécessaire à la mise en œuvre des solutions informatiques préconisées,
 - l'édition de logiciels et de progiciels,
 - la commercialisation de matériels, de logiciels et de progiciels.
- ▲ la participation de la société par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés brevets concernant ces activités.
- ▲ Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.
 - EXERCICE SOCIAL : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année



- REPARTITIONS STATUTAIRES DES BENEFICES (Art 38 et 39 des statuts)

Art. 38 – Résultats : Les bénéfices sont constitués par les produits nets de l'exercice sous déduction des frais et autres charges de la société, y compris tous amortissements et provisions.

Sur les bénéfices, diminués, le cas échéant des pertes antérieures, il est d'abord prélevé 5% au moins de leur montant pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi.

Le prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le montant de la « réserve légale » atteint le dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la « réserve légale » est descendue au-dessous de cette fraction.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures, du prélèvement prévu à l'alinéa précédent et des sommes à porter en réserves en application de la loi et des statuts et augmenté des reports bénéficiaires.

Art. 39 – Affectation : S'il résulte des comptes de l'exercice tels qu'ils sont approuvés par l'assemblée générale, l'existence d'un bénéfice distribuable suffisant, l'assemblée générale décide de l'inscrire à un ou plusieurs postes de réserves, dont elle règle l'affectation ou l'emploi, de le reporter à nouveau ou de le distribuer.

Elle fixe les modalités de la distribution, tant sur le plan des affectations que sur celui des mises en paiement qui ne peuvent être effectuées qu'en numéraire.

Après avoir constaté l'existence de réserves dont elle a la disposition, l'assemblée générale peut décider la distribution de sommes prélevées sur ces réserves.

Dans ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

L'assemblée générale peut accorder aux actionnaires pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividendes, une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions dans les conditions légales.

Les dividendes des actions sont payés aux époques et lieux fixés par l'assemblée ou par le conseil d'administration dans un délai maximal de neuf mois à compter de la clôture de l'exercice. La prolongation de ce délai peut être accordée par décision de justice.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés si les conditions prévues par la loi sont au préalable remplies.

Sauf ce qui est dit ci-dessus, les fonds de réserves sont destinés à faire face aux besoins de trésorerie de la société. Ils sont investis comme le conseil d'administration le juge le plus utile pour la société.

Hors le cas de réduction de capital, aucune distribution de réserves ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient, à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté de réserves que la loi ne permet pas de distribuer.

- ASSEMBLEES GENERALES :

L'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre des actions qu'ils possèdent pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

Mode de convocation (art. 27 des statuts)

Les convocations sont faites soit par un avis inséré dans l'un des journaux habilités à recevoir les annonces légales dans le département du siège social, et au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires ; les convocations sont également adressées par lettre ordinaire adressée au titulaire d'actions nominatives et par lettre recommandée si les actionnaires qui en ont fait la demande ont adressé à la société les frais de recommandation.

Le délai entre la dernière de ces lettres ou insertions et la date de l'assemblée est de quinze jours sur première convocation et de six jours sur convocation suivante.

Les commissaires aux comptes doivent être convoqués à toute assemblée générale par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au plus tard lors de la convocation des actionnaires eux-mêmes.

**Conditions d'admission (art. 29 des statuts)**

1) Tout actionnaire, et en cas de démembrement des titres, l'usufruitier comme le nu-proprétaire, a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles, et à la condition que le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, les titres soient enregistrés comptablement soit dans les comptes de titres nominatifs soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité. L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres au porteur tenus par un intermédiaire habilité est constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier en annexe au formulaire de vote à distance ou de procuration ou à la demande de carte d'admission établis au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit. Une attestation est également délivrée à l'actionnaire souhaitant participer physiquement à l'assemblée et qui n'a pas reçu sa carte d'admission le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

2) Un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire non privé du droit de vote ou par son conjoint ; à cet effet, le mandataire doit justifier de son mandat. Pour toute procuration d'un actionnaire sans indication de mandataire, le président de l'assemblée générale émet un vote favorable à l'adoption des projets de résolution présentés ou agréés par le conseil d'administration et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolution. Pour émettre un tout autre vote, l'actionnaire doit faire choix d'un mandataire qui accepte de voter dans le sens indiqué par le mandant.

3) Sous réserve des dispositions de l'article 13 des statuts relatives à la reconnaissance d'un droit de vote double, chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

La société ne peut valablement voter avec des actions achetées par elle. Sont en outre privées du droit de vote, notamment les actions non libérées des versements exigibles, les actions des souscripteurs éventuels dans les assemblées appelées à statuer sur la suppression du droit préférentiel de souscription et les actions de l'intéressé dans la procédure visée à l'article 24.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les actionnaires qui participent à l'assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et conformes à la réglementation en vigueur, lorsque le conseil d'administration décide l'utilisation de tels moyens de participation, antérieurement à la convocation de l'assemblée générale.

Tout actionnaire peut voter par correspondance, au moyen d'un formulaire réglementé. Les formulaires ne donnant aucun sens au vote ou exprimant une abstention sont considérés comme votes négatifs.

Quorum et majorité de l'assemblée générale ordinaire (art. 32 et 34 des statuts)

L'assemblée générale ordinaire ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins le cinquième des actions ayant le droit de vote. Si cette condition n'est pas remplie, l'assemblée générale, réunie sur deuxième convocation, délibère valablement quel que soit le nombre d'actions représentées. Dans les deux cas, les délibérations sont prises à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

En cas de vote par correspondance, il n'est tenu compte pour le quorum que des formulaires qui ont été reçus par la société avant la réunion de l'assemblée dans les délais fixés par la réglementation en vigueur.

Sous réserve des exceptions prévues par la loi pour certaines augmentations de capital et pour les transformations, l'assemblée générale extraordinaire réunie sur première convocation ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins le quart des actions ayant le droit de vote. Sur deuxième convocation, elle ne délibère valablement que si les actionnaires possèdent au moins le cinquième des actions ayant le droit de vote. Dans les deux cas, les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

En cas de vote par correspondance, il n'est tenu compte pour le quorum que des formulaires qui ont été reçus par la société avant la réunion de l'assemblée, dans les délais fixés par la réglementation en vigueur.

Conditions d'exercice du droit de vote

Droits de vote double (article 13 des statuts)

Un droit de vote double bénéficie à toute action détenue nominativement par un même actionnaire depuis 2 ans au moins (cf aussi point 23.1.10).



- FRANCHISSEMENT DE SEUILS LÉGAUX ET STATUTAIRES :

Les statuts ne prévoient aucune disposition particulière.

Les seuils légaux sont seuls applicables.



6.2. Historique

De DATATRONIC à ACTEOS...

1986 :

Joseph Felfeli, docteur ingénieur et physicien, pionnier dans la conception et la méthodologie qui ont fait naître le concept CIM « Computer Integrated Manufacturing » au début des années 1980, crée Datatronic, le prédécesseur d'Acteos

- ✦ Une entreprise, un Objectif : Transposer aux processus de production de la Supply Chain les mêmes Concepts du CIM afin d'augmenter le taux de service client et la disponibilité des produits tout en réduisant les stocks et le capital immobilisé à travers des flux synchronisés et optimisés d'information et de produits

1990 :

- ✦ Première publication du concept de la logistique intégrée « Le Concept de la logistique intégrée signée DATATRONIC » ou les fondations de ce qui est devenu le « Supply Chain Management »

1991 :

- ✦ Le premier module d'un ensemble modulaire et intégré de solutions de supply chain inaugure une nouvelle ère de gestion et de pilotage d'entrepôt basée sur la modélisation des opérations de l'entrepôt en processus de production industrielle qui concourent à assurer la disponibilité totale des produits, des installations et des postes de travail. Objectifs : Réduction du capital immobilisé à travers un temps d'accès rapide aux produits et une augmentation sensible de la productivité et de la qualité

1999 :

- ✦ DATATRONIC intègre à son offre le calcul prévisionnel des ventes et la planification des approvisionnements

2000 :

- ✦ Prise de participation de Siemens Business Services (S.B.S.) (8.7%)
- ✦ DATATRONIC s'introduit au Nouveau Marché, devenant la première société française informatique de la Supply Chain Planning & Execution cotée en bourse de Paris
- ✦ Acquisition de SYSPAC une entreprise leader dans le TMS : Transportation Management Systems (TMS) fondé en 1980

2001 :

- ✦ Acquisition de la société COHSE GmbH (All.) COHSE un expert Allemand dans la traçabilité et la mobilité et un pionnier dans le Field Service Management
- ✦ Changement de dénomination sociale : DATATRONIC devient ACTEOS

2002 :

- ✦ Introduction d'un système de planification dynamique des ressources dynamiques permettant d'intégrer les aléas de la chaîne logistique et de fluidifier le trafic entrant et sortant des produits dans une plateforme logistique. Ce système a été récompensé par le « Prix de l'innovation logistique 2002 » au « Salon International du Transport et de la Logistique » à Paris
- ✦ Achèvement de Logisuite à travers l'intégration de l'ensemble des modules pour offrir une solution intégrée de Supply Chain Planning & Execution

2003 :

- ✦ Création d'Acteos Liban afin d'augmenter les capacités de développement d'ACTEOS tout en gardant et développant ses capacités de recherche en Europe

**2004 :**

- ▲ Lancement des technologies vocales intégrées au Système de Gestion et de Pilotage d'entrepôt d'Acteos

2005 :

- ▲ Introduction d'une version Web des solutions ACTEOS

2006 :

- ▲ Unification des dénominations sociales dans le groupe : COHSE GmbH & Co KG prend le nom d'ACTEOS GmbH & Co KG
- ▲ Lancement de 2 programmes majeurs de recherche et développement : LOGIPREV (Warehouse resources planning solution labellisée EUREKA) et COLIVAD (e-business delivery optimization solution labellisée par le pôle de compétitivité Industrie du Commerce)
- ▲ Obtention de la Certification Entreprise Innovante

2007 :

- ▲ Conception du nouveau framework Acteos Generation (Java 5, web 2, multi socles), base du redéveloppement de nos produits historiques
- ▲ Nouvelle version de la solution de Field Service Management : Logonsite incluant l'ordonnancement
- ▲ Lancement de la solution mCheckList : système d'organisation du workflow sur terminaux mobiles

2008 :

- ▲ Plan de sauvegarde de l'emploi afin d'assurer les conditions de retour de la rentabilité associé à un plan opérationnel d'économie et de redressement
- ▲ Démission du directeur général délégué et administrateur, Monsieur Hubert de CANDE
- ▲ Création des services Acteos Consulting et Acteos Réseaux & Systèmes

2009 :

- ▲ Certification qualité et benchmark de performance de nos logiciels
- ▲ Lancement de l'offre Acteos SAAS (software as a service / offre locative) sur Internet
- ▲ Finalisation du développement de notre nouveau socle technologique, base de développement de nos futurs produits : Acteos Generation
- ▲ Acteos PPS : Procurement for Point of Sales est le 1er produit de la nouvelle gamme points de vente destiné à leur approvisionnement
- ▲ Création d'une cellule Marketing et lancement d'une nouvelle stratégie de communication
- ▲ Nouveaux processus de production et de R&D France-Liban
- ▲ 2009 est une année où les premiers efforts de la réorganisation globale du groupe pensée en 2007 commencent à être visibles

6.3. Politique d'investissement

6.3.1. Principaux investissements réalisés durant l'exercice 2009

Les investissements matériels nécessaires à l'activité du groupe sont limités, dans la poursuite de notre stratégie de maîtrise des coûts et concentrés sur des sujets à haute valeur ajoutée pour l'amélioration de la performance de la société : renouvellement de notre architecture de sécurité, outils de communication inter-sites, Système d'information partagé entre les services.

Les investissements en recherche développement sont beaucoup plus significatifs (773K€) et ont été immobilisés en intégralité sur 2009 (Cf point 15 comptes consolidés – note 2 – immobilisations en valeur brute).

Des commentaires sur les orientations en la matière figurent dans le rapport de gestion point 7.14 « les dépenses de recherche développement » page 53-54.

▪ Investissements incorporels et corporels en K€

en K€	2009	2008	2007
Logiciels et Brevets	6	16	22
Autres immobilisations incorporelles	773	718	0
TOTAL immobilisations incorporelles	779	734	22
Constructions			0
Installations techniques	3	10	11
Autres immobilisations corporelles	52	104	176
Matériel financé par CB		33	0
Avances et acomptes			0
TOTAL immobilisations corporelles	55	148	187
TOTAL	835	882	209

Une partie des investissements matériels (renouvellement naturel du parc informatique) fait par ailleurs toujours l'objet de contrats de location évolutive et de contrats en crédit-bail.

▪ Investissements financiers de la société mère

en K€	2009	2008	2007
Titres de participations	0	0	0
Autres participations	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières	376	329	909
TOTAL	376	329	909

6.3.2. Principaux investissements en cours

Les investissements courants en cours sont faibles et réduits au renouvellement du parc informatique, téléphonique, et font par ailleurs toujours l'objet de contrats de location évolutive et de contrats en crédit-bail afin de lisser les charges et de profiter des contrats de renouvellement naturels.

La majeure partie des investissements majeurs et exceptionnels sont focalisés sur la partie R&D pour laquelle Acteos souhaite concentrer tous ses efforts.

6.3.3. Politique future d'investissement

La maîtrise des investissements futurs reste une priorité pour Acteos afin de garantir et de confirmer la rentabilité retrouvée.

L'ensemble des efforts restera limité à l'exception de la R&D, axe majeur stratégique, et du système d'information groupe finalisé en 2010 et 2011 pour améliorer la productivité globale des équipes.



6.4. Activité

6.4.1. *Présentation de la société et du groupe (synthèse)*

Le groupe ACTEOS est devenu en quelques années un acteur européen majeur de la Supply Chain et des Mobile Solutions.

Avec 91 collaborateurs, il est directement présent sur deux marchés, la France et l'Allemagne, et réalise aussi des ventes dans le monde entier (USA, Japon, UK, etc...).

Les solutions qu'il met au point et commercialise ont pour objectifs:

- ▲ d'assurer une fluidité maximale de la logistique en pilotant les flux et les ressources de celle-ci de manière à livrer le bon produit au bon endroit au meilleur coût, en bref de réduire le coût de la disponibilité du produit auprès du client
- ▲ de piloter plus particulièrement les ressources mobiles indissociablement liées à une chaîne logistique performante

Par solution, ACTEOS entend un ensemble cohérent de moyens d'acquisition, de transmission et de traitement de données permettant au Client de disposer d'outils de pilotage et de gestion opérationnels.

Il a su développer et réunir les compétences multiples nécessaires :

- ▲ outils d'identification automatiques (radio, vocal, RFID...)
- ▲ technologies de transmission sans fil (WAN, LAN...)
- ▲ algorithmes d'optimisation en temps réel

Ces solutions sont mises à la disposition du client au travers des 3 branches d'activité du groupe :

- ▲ ACTEOS Consulting, qui apporte l'interface entre la connaissance métier logistique et la maîtrise technique
- ▲ ACTEOS Software, éditeur et intégrateur des logiciels sur lesquels s'appuie l'offre ACTEOS
- ▲ ATEC (Acteos Technology Center) qui rassemble les compétences d'ACTEOS dans l'acquisition et la transmission des données (Wi-Fi, WLAN, GPRS, vocal, RFID...), détermine et intègre les solutions techniques adaptées dans l'univers opérationnel du Client

Principales sociétés du groupe :

ACTEOS SA basée à Roubaix, a un double rôle:



Acteos International 2-4 rue Dufлот 59100 Roubaix FRANCE TL +33 (0)3 20 11 44 64 FX +33 (0)3 20 11 44 65 commercial@acteos.com www.acteos.com	Acteos GmbH & Co. KG Talhofstr. 30A 82205 Gilching DEUTSCHLAND Telefon : +49 8105 3851 0 Fax : +49 8105 3851 12
--	--

Maison mère du groupe : tous les services centraux lui sont rattachés

Entité opérationnelle du groupe en France : son activité principale est centrée sur la Supply Chain Execution (Logisuite)

ACTEOS GmbH & Co KG basée à Munich :

Entité opérationnelle du groupe en Allemagne : son activité principale est centrée sur les solutions de mobilité

Notre filiale Allemande était à l'origine spécialisée dans les solutions mobiles (hardware et software associé) lorsqu'Acteos a procédé à son rachat.

Après plusieurs années d'intégration progressive, c'est en 2009 que les premières démarches sont entreprises en Allemagne afin de mettre en place les moyens organisationnels et marketing de vendre sur l'Allemagne les produits de Supply Chain Management jusqu' alors principalement vendus en France.

Ce plan de cross-selling devrait commencer à porter ses fruits dès 2010 avec une volonté forte de la direction d'ouvrir l'Allemagne aux opportunités de vente SCM. Cette ouverture métier transversale sera donc progressive.

ACTEOS Liban basée à Beyrouth :

Elle assure la majeure partie des développements software (adaptations des logiciels standards dans le cadre de projets clients) et de la R&D informatique pour les entités française et allemande

6.4.2. *Présentation du concept*

Synchronisation et mobilité : l'agilité dans la logistique selon ACTEOS

Avec la disparition des marchés protégés, l'émergence du e-business (et donc de la diffusion multi-canal) ainsi que le développement de nouveaux médias (Internet, téléphonie mobile, télévision interactive) des mutations profondes se sont produites au sein de l'économie et sont à l'origine de changements majeurs.

Ces changements ont un impact dans l'organisation, les moyens et les systèmes du Supply Chain Management tant au niveau des services en ligne entre Producteurs/Distributeurs (B-to-B) qu'entre les Producteurs/Distributeurs et les Consommateurs (B-to-C).

Compte tenu de la globalisation et de la volatilité des marchés, des exigences des clients, ainsi que de l'émergence des nouveaux médias, la performance du Supply Chain devient un critère prépondérant du dynamisme et de la réactivité d'une entreprise.

Une stratégie réussie doit dès lors s'accompagner d'une adaptation des processus et d'une synchronisation totale des flux dans la chaîne logistique.

C'est dans ce contexte qu'ACTEOS a développé dès le début des années 1990 le concept de la logistique intégrée, appelée par la suite Supply Chain Management (S.C.M.). Ce concept repose sur :

- ▲ L'intégration verticale de toutes les fonctions de l'entreprise en vue d'optimiser les processus dans leur ensemble (de la chaîne de fabrication au point de vente, nerf stratégique de l'optimisation des flux),
- ▲ L'intégration de l'Offre et de la Demande grâce au calcul prévisionnel des entrées et des sorties (prévisions des besoins et des ventes) tout au long de la chaîne logistique, en partant du bas de la chaîne, c'est-à-dire au plus près du consommateur,
- ▲ La synchronisation des flux de produits et d'information entre les maillons de la chaîne logistique,
- ▲ La création de synergies entre les différents maillons de la chaîne logistique (ou collaboration) : fournisseurs de matières premières, fabricants, prestataires logistiques et distributeurs

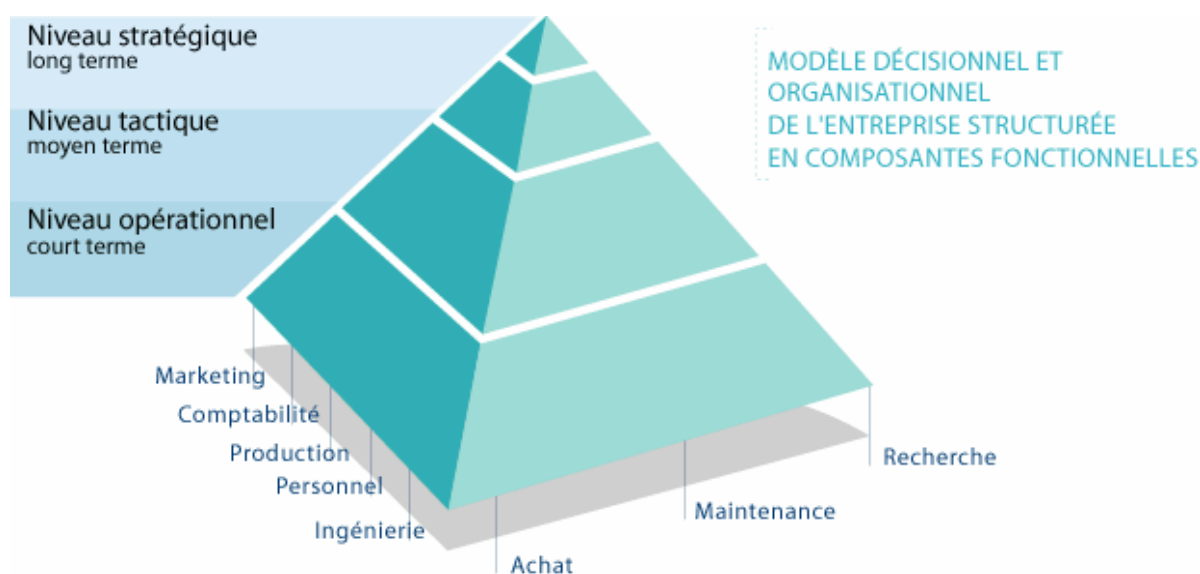
Avec ce concept, les relations bilatérales entre les différents maillons de la chaîne logistique disparaissent au profit d'une intégration totale de ces derniers, augmentant la réactivité des entreprises et réduisant, par conséquent, les coûts.

L'objectif final du Supply Chain Management, grâce à la mise en œuvre de l'ensemble des outils, des moyens et des processus (concepts, systèmes d'information et organisations) qui, y concourent, est d'atteindre le plus haut taux de satisfaction client, c'est-à-dire la mise à disposition :

- ▲ Du produit demandé
- ▲ Au moment exact prévu
- ▲ A l'endroit indiqué
- ▲ A la quantité requise
- ▲ Au meilleur rapport qualité / prix

Ceci implique tous les processus de la chaîne logistique : Approvisionnement, Stockage, Transports, Planification, traçabilité, mais également les processus en amont et en aval de la chaîne logistique : Conception des produits et Service après-vente.

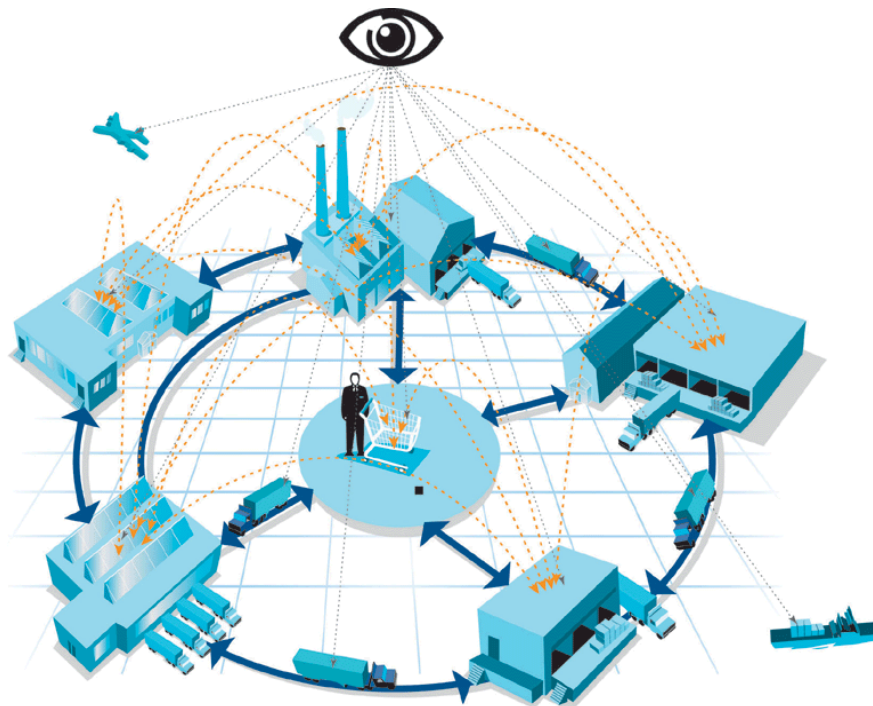
La mise en œuvre du Supply Chain Management implique l'intervention des trois niveaux décisionnels et organisationnels d'une entreprise : stratégique, tactique et opérationnel



L'intervention d'ACTEOS sur le marché des outils informatiques de mise en œuvre du Supply Chain Management est centrée sur le Supply Chain Planning et Execution, et concerne les niveaux tactique et opérationnel des entreprises.

Le groupe ACTEOS s'est fixé un objectif : produire l'information en temps réel afin de synchroniser totalement les flux tout au long de la chaîne logistique dans des environnements caractérisés par la mobilité de ses acteurs.

Les solutions d'ACTEOS permettent d'évoluer d'un mode opératoire fondé sur la gestion des ruptures et sur les flux poussés, vers un mode opératoire fondé sur les flux tirés et la réactivité en temps réel, en créant ainsi un avantage concurrentiel.

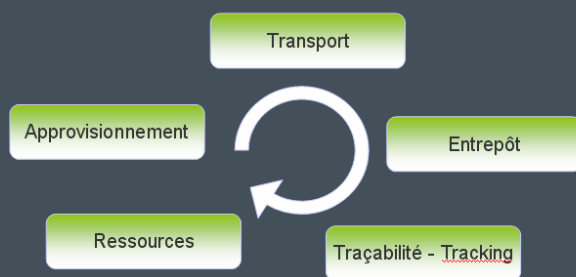


6.4.3. Le métier

ACTEOS se définit comme :

- ✦ Un architecte de la Supply Chain (chaîne logistique) au niveau opérationnel,
- ✦ Un éditeur de logiciels dédiés à la synchronisation, à la régulation, à l'optimisation et au pilotage des flux tout au long de la chaîne logistique,
- ✦ Un intégrateur de systèmes et d'outils nécessaires à la mise en œuvre de solutions intégrées dans des environnements mobiles.

L'optimisation au travers des 5 problématiques SCM



Les compétences d'ACTEOS couvrent les domaines suivants :

- ▲ La synchronisation, l'optimisation et le pilotage des flux internes : entrepôts, usines...
- ▲ La régulation des flux à travers des systèmes de planification dynamique de la production logistique à ressources finies,
- ▲ La régulation du stock à travers le calcul prévisionnel des entrées / sorties et / ou des besoins / ventes, et la planification optimisée des approvisionnements,
- ▲ La gestion et l'optimisation de la fonction transport,
- ▲ Le tracking et le tracing des véhicules et des produits,
- ▲ Le pilotage et le suivi de la logistique après-vente,
- ▲ l'intégration de l'ensemble des moyens de transmission de données sans fil : WiFi, GSM, GPRS, GPS, RFID, Vocal

ACTEOS, grâce à sa maîtrise de la totalité des technologies déployées pour mettre en œuvre un système opérationnel, tant au niveau software qu'hardware, garantit un taux élevé de disponibilité opérationnelle, offrant à ses clients un interlocuteur unique, tant au niveau du support que des évolutions de la solution du client.



6.4.4. L'offre

Progiciels et outils d'acquisition et de transmission de données

▪ Progiciels

Acteos propose une gamme de produits modulaire et complémentaire qui, intégrés entre eux permettent une optimisation globale et transversale de la chaîne logistique

- Solutions Supply Chain Management

Acteos WMS (LOGIDRIVE) : Acteos WMS (Logidrive) est une solution complète de gestion d'entrepôt (WMS) pour une accélération des flux et un pilotage optimisé de vos activités.

Bien au-delà de la gestion informatique de votre entrepôt, Logidrive vous permet de :

- ▲ Réduire le temps de mise à disposition de vos produits, et ce, au moindre coût
- ▲ Minimiser les temps de réponse de réception et d'expédition des produits
- ▲ Piloter en temps réel toutes les ressources de l'entrepôt
- ▲ Maximiser le taux de satisfaction / service client
- ▲ Assurer une traçabilité totale des produits et des opérateurs



- ✦ Intégrer les technologies de pointe (RFID, Auto ID, codes à barres, sans-fil, reconnaissance vocale...) avec l'équipement de stockage et de manutention (chariots, convoyeurs, trieurs, emballeurs...)

Acteos WMS (Logidrive) contient six groupes de modules complémentaires qui vont vous permettre de maîtriser le fonctionnement de l'entrepôt, maillon logistique critique de votre chaîne : Réception, Stockage, Inventaire, Préparation, Expédition, Pilotage de l'activité

- ✦ Acteos WAM (Warehouse activity Management) (LOGIFLOW), la solution d'aide à la décision pour la planification et l'optimisation de vos ressources Supply Chain Management en entrepôt.

Acteos WAM - Warehouse Activity Management – (Logiflow) est une solution proposant en temps réel une planification dynamique de l'activité de l'entrepôt. Véritable système d'aide à la décision elle accompagne les pilotes de l'entrepôt pour les aider en un minimum de temps à :

- ✦ Identifier leurs priorités, risques, dérives et performances
- ✦ Prendre des décisions rapides
- ✦ Gérer les surcharges, les affectations
- ✦ Optimiser l'usage combiné de leurs ressources (personnel, chariots, quais...)

Véritable complément stratégique de votre WMS, Acteos WAM vous permet de lisser la charge de travail (réelle ou prévisionnelle) dans votre entrepôt et d'en maximiser les flux entrants et sortants.

Acteos TMS (Logiroutes) est une solution complète et modulaire de planification et de gestion de vos transports.

Acteos TMS (Logiroutes) apporte des réponses opérationnelles, tactiques et stratégiques aux Directions transport et à leurs équipes.

- ✦ Simulation et validation des réseaux, des filières d'acheminement et des prestataires dans un environnement multimodal, pour les flux amont, intersite et aval
- ✦ Planification, organisation et optimisation du transport
- ✦ Affrètement et communication bidirectionnelle avec les transporteurs
- ✦ Gestion des événements, suivi de l'activité, traitement des alertes
- ✦ Gestion comptable et analytique des coûts de transport avec les ERP du marché
- ✦ Préfacturation, facturation, contrôle automatisé des factures
- ✦ Gestion budgétaire, aide à la négociation
- ✦ Traçabilité et suivi de l'exécution des tournées de transport, en temps réel quand les chauffeurs sont équipés de terminaux

Pensés pour tous ceux qui achètent du transport, y compris en flotte dédiée, les modules performants et adaptables de Logiroutes (ex : optimisation de tournées) apportent des solutions concrètes aux utilisateurs pour maîtriser et réduire les coûts.

- ✦ Acteos PPS

Acteos PPS (procurement for point of sales) est une solution avancée pour la prévision de la demande clients et l'optimisation des approvisionnements points de vente et e-commerce.

Acteos PPS permet de passer d'une simple logique de flux d'approvisionnements centralisés à une logique d'optimisation pilotée par les points de vente dans une organisation logistique à plusieurs niveaux (flowcasting).

La solution vous apporte :

- ✦ La réduction des stocks de vos points de vente physiques ou e-commerce
- ✦ L'élimination des ruptures
- ✦ Une très grande précision de vos prévisions de vente
- ✦ Une augmentation du nombre de références sur chaque point de vente
- ✦ Une surveillance accrue des stocks points de vente et du déclenchement des commandes



Acteos T&T (Logeye) est une solution avancée pour le suivi et la traçabilité des tournées et des activités de transport.

Complémentaire ou indépendante de notre solution de gestion des transports (Acteos TMS), elle apporte une vision claire, simple et temps réel du statut, de la localisation dans l'espace et le temps de vos produits, commandes et ressources (personnes, véhicules).

Acteos T&T (Logeye) vous permet entre autres :

- ▲ Une gestion complète de vos opérations de livraison ou de collecte (chargement, scan, signature des bons de livraison,...)
- ▲ Le reporting temps réel des incidents et anomalies (photographie, reportings...)
- ▲ La gestion des retours
- ▲ L'intégration de toutes les données de traçabilité issues d'autres systèmes
- ▲ La communication de toutes ces données avec vos clients et partenaires

- Solutions de Field Service Management :

- ▲ LOGONSITE, Field Service Management System, est un système de pilotage et de suivi de la logistique après-vente, grâce au pilotage en temps réel et à distance des agents mobiles en intervention. Développé par ACTEOS GmbH & Co KG, filiale allemande d'ACTEOS, il est basé sur les technologies maîtrisées par ACTEOS et s'adresse à un marché à forte croissance.
- ▲ LOGINSPECT, directement complémentaire de LOGONSITE met à la disposition des agents mobiles un ensemble totalement paramétrable de formulaires et de workflows nécessaire à l'homogénéité des processus utilisés et à une optimisation de la productivité

<p>Acteos WMS (LogiDrive)</p>  <p>Le WMS aux multiples fonctions avancées et spécialisées</p>	<p>Acteos TMS (LogiRoutes)</p>  <p>Le TMS Chargeur le plus complet fonctionnellement</p>	<p>Acteos PPS</p>  <p>La solution réduisant simultanément stocks et ruptures dans vos points de vente</p>
<p>Acteos T&T (LogEye)</p>  <p>La solution Track and Trace temps réel d'Acteos</p>	<p>Acteos WAM (LogiFlow)</p>  <p>La solution d'aide à la décision pour la planification et l'optimisation de vos ressources SCM</p>	<p>Acteos Technology Center</p>  <p>Notre gamme de services pour l'intégration Terminaux, Auto-ID, Vocale, RFID, WIFI</p>

Ci-dessus les gammes logicielles d'Acteos telles que présentées sur notre site internet



▪ Outils d'acquisition et de transmission de données

Acteos Technology Center (Atec)

Intégration Hardware, Traçabilité & mobilité, WIFI & sécurité, solutions d'impression, solutions vocales, RFID, maintenance sont les domaines sur lesquels notre division ATEC vous accompagne.

L'ATEC contribue à l'amélioration de votre compétitivité et de votre performance en mettant à votre disposition des solutions pertinentes de capture, transmission de données, et mobilité pour un traitement fiable et immédiat de l'information (entrepôts, points de vente, transports,...) :

- ✦ Audit et conseil en technologies sans fil et mobiles
- ✦ Etudes de couverture réseau et d'architecture, câblage et certification
- ✦ Développement de solutions applicatives mobiles standards ou sur-mesure
- ✦ Gestion de projet, Maîtrise d'ouvrage
- ✦ Déploiement & intégration de solutions technologiques, logicielles et matérielles
- ✦ Services et support: maintenance, réparation, extranet client...

L'ATEC met à votre disposition depuis plus de 20 ans son expertise dans les technologies d'acquisition et de transmission des données sans fil.

L'ATEC accompagne vos projets depuis l'inspection de site, la conception, l'étude de faisabilité, jusqu'à l'intégration, le déploiement et la maintenance de vos systèmes.

▪ Services Avancés

Acteos Consulting

La mise en place d'une solution Supply Chain nécessite une vue transversale de la chaîne logistique.

Une optimisation locale à un niveau de la chaîne sans tenir compte des contraintes globales peut dégrader ou minimiser ses performances.

Le service consulting d'Acteos est une équipe d'experts à la double compétence métier et technique qui apporte à nos clients :

- ✦ Une autoréflexion sur les leviers et contraintes de leur propre métier
- ✦ Des prises de décision basées sur des analyses pointues
- ✦ Une mesure de l'impact des modifications d'organisation via des simulations
- ✦ L'identification et la maîtrise de leurs limites et de leurs capacités
- ✦ L'optimisation et le paramétrage pointu des solutions installées en fonction des leviers identifiés pour en tirer les plus grands bénéfices

Acteos Hotline

Quels que soient vos investissements Supply Chain, la vie de votre projet commence réellement le jour de sa mise en production.

Il est alors indispensable de pouvoir garantir à nos clients un accompagnement permanent, une aide technique et métier, une capacité de conseil opérationnel, un suivi et une réactivité garantis pour leur permettre de se focaliser sur leur métier.

Nos services « Hotline » vont bien au-delà du simple support traditionnel.

Ils forment un ensemble de prestations complémentaires pour couvrir l'ensemble des attentes de nos clients après le lancement de leurs projets

- ✦ Service Support Téléphonique

- ▲ Service d'Astreinte
- ▲ Service SAV Hardware
- ▲ Centre technique Agrée constructeurs
- ▲ Service de supervision des installations
- ▲ Service Extranet clients
- ▲ Service de formation / conseil

Acteos ARS

Mettre en place des solutions Supply Chain performantes et hautement temps réel nécessite souvent, au-delà de l'application, une architecture technique de pointe.

Acteos, dans son rôle de coordinateur projet SCM et de point d'entrée unique pour ses clients propose les services de son équipe spécialisée ARS « Acteos Réseaux et Systèmes ».

L'équipe ARS est une équipe d'architectes dédiés et confirmés destinée à accompagner nos clients dans la définition, le déploiement et la haute sécurisation de leurs architectures informatiques pour la logistique.

L'équipe ARS propose :

- ▲ Etude, Conception et Dimensionnement d'Architectures
- ▲ Assistance à maîtrise d'ouvrage, installation, configuration
- ▲ Prototypes, tests de montée en charge, Proof of Concept
- ▲ Développement et rédaction de plans de reprise d'Activité (PRA / DRP)
- ▲ Tierce maintenance, supervision, monitoring, SAAS

Acteos SAAS

Depuis fin 2008, Acteos propose à ses clients la mise à disposition de ses logiciels en mode SAAS (Software as a Service).

Il suffit pour cela d'accéder à nos applications via un simple navigateur.

Ces dernières sont hébergées sur nos serveurs.

Le Mode SAAS offre les avantages suivants :

- ▲ Des mises à jour permanentes de nos solutions
- ▲ Une réduction de vos investissements initiaux et un retour sur investissement plus rapide
- ▲ Une focalisation client sur les aspects métiers du projet, Acteos s'occupant des aspects techniques
- ▲ Une plateforme technique hautement sécurisée pilotée par Acteos
- ▲ Des nouveaux services Supply Chain mutualisés entre nos clients (dans le transport, les approvisionnements etc.)

■ Couverture globale de nos prestations

Les prestations d'ACTEOS comportent :

- ▲ L'analyse fonctionnelle

Fondée sur les objectifs à atteindre, compte tenu de l'environnement de l'entreprise, elle consiste à valider l'adéquation entre les besoins identifiés chez le client et les fonctionnalités du progiciel.

- ▲ La conception de l'architecture du nouveau système d'information

A partir de l'étude fonctionnelle, l'équipe d'ACTEOS conçoit l'architecture du système d'information qui permettra au client d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixé, compte tenu de son environnement.



▲ La mise en place du système

Elle consiste à mettre en service chez le client son nouveau système d'information logistique intégré et temps réel (systèmes d'acquisition et de transmission des données, progiciels).

Il s'agit essentiellement de l'installation et de la configuration des progiciels et des matériels et réseaux sans fil.

▲ Le conseil et la mise en place de la nouvelle organisation logistique

Parallèlement à l'installation du système, l'équipe d'ACTEOS élabore, en collaboration étroite avec le client, le schéma de la nouvelle organisation logistique permettant l'exploitation optimale du nouveau système d'information.

▲ La formation aux nouvelles méthodes de travail

L'encadrement est formé sur site à l'utilisation globale et complète du système livré ainsi qu'au paramétrage de celui-ci par l'équipe ACTEOS. Les opérateurs sont formés à leur tour par l'encadrement. ACTEOS fournit également un manuel de l'utilisateur qui sert de point d'appui en cas de difficultés.

▲ L'assistance pendant la montée en charge du système global

La conduite de la nouvelle installation est menée par des collaborateurs ACTEOS conjointement avec les utilisateurs des clients pendant les deux ou quatre premières semaines d'exploitation. Cela permet d'adapter très rapidement et de manière opérationnelle le système d'information aux contraintes pratiques de l'entreprise.

▲ La maintenance

ACTEOS assure la maintenance de l'ensemble de son parc installé avec une possibilité d'intervention 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

■ Répartition du Chiffre d'affaires Prestations : logiciels et services

	2009		2008		2007	
	en K€	en %	en K€	en %	en K€	en %
Services	2 987	56%	3 535	60%	3 260	59%
Maintenance	2 212	42%	2 205	37%	2 094	38%
Formation	55	1%	36	1%	87	2%
Autres	43	1%	118	2%	115	2%
Total prestations	5 297	100%	5 894	100%	5 556	100%

L'activité « services » correspond à l'analyse fonctionnelle, la conception de l'architecture du nouveau système d'information, la mise en place du système, le conseil et la mise en place de la nouvelle organisation logistique, l'assistance pendant la montée en charge du système global.

L'activité « maintenance » correspond à la maintenance.

L'activité « formation » correspond à la formation aux nouvelles méthodes de travail.

■ Destinataires de nos produits

Toute entreprise confrontée à l'organisation de flux physiques importants et complexes ou ayant à piloter des ressources mobiles (techniciens de maintenance, opérateurs nomades) peut tirer bénéfice de la mise en œuvre de nos solutions.

Les utilisateurs directs sont les directeurs logistiques, les responsables d'Entrepôts, les responsables Transport, les responsables d'équipes de maintenance et leurs collaborateurs.

Ces destinataires peuvent être classés en quatre catégories:

- ▲ Industriels de tous secteurs,
- ▲ Distributeurs, pour qui l'optimisation de leur organisation logistique est un facteur essentiel de performance,



- ▲ Les prestataires de la logistique qui assument le stockage, la préparation des commandes, le transport pour le compte des deux catégories précédentes,
- ▲ Les industriels et prestataires de service, confrontés à des exigences d'optimisation de leurs équipes d'intervention technique réparties sur un territoire et d'amélioration du service rendu à leur clientèle sont les destinataires de notre offre "Mobile Solutions" déclinée autour de LOGONSITE.

■ Répartition du chiffre d'affaires consolidé par secteur d'activité

Secteurs activité	2009	2008	2007
Distribution	41%	23%	32%
Industriels	52%	62%	55%
Prestataires logistiques	5%	11%	12%
Autres	2%	4%	1%
TOTAL	100%	100%	100%

■ Répartition du chiffre d'affaires consolidé par zone géographique

	2009		2008		2007	
	K€	%	K€	%	K€	%
France	6 091	57,53%	5 897	48,08%	5 988	56,90%
Union Européenne	3 698	34,93%	3 616	29,48%	4 345	41,29%
Reste du Monde	799	7,55%	2 753	22,44%	191	1,81%
TOTAL	10 588	100,00%	12 266	100,00%	10 524	100,00%

6.4.5. Evolution de l'offre

En 2009, ACTEOS a lancé 2 nouvelles versions de ses offres existantes :

- ▲ La version SAAS (mode locatif) de son progiciel Logiroutes (TMS)
- ▲ La version SAAS (mode locatif) de son progiciel LOGONSITE (Field service Management)

Ces nouvelles versions apportent à la fois de nouvelles fonctionnalités qui vont permettre d'anticiper les demandes du marché et des clients, ainsi que des améliorations ergonomiques qui permettent des gains de productivité.

Par Ailleurs, Acteos a lancé fin 2009 son nouveau progiciel Acteos PPS.

Premier produit de la nouvelle génération de progiciels Acteos, Acteos PPS est doté d'une architecture complètement redéveloppée et basée sur l'état de l'art en matière de standards technologiques et d'ouverture offrant la possibilité de le déployer sur une plateforme « Full Open Source ».

Acteos PPS est avant tout une solution métier conçue et validée avec les utilisateurs-apprvisionnement de la distribution (grande distribution et spécialisée). Afin de répondre aux véritables enjeux et besoins de la profession, Acteos PPS prend en compte :

- ▲ Le contexte multi-site multi-canal
- ▲ Les stratégies d'approvisionnement magasins
- ▲ La capacité de stockage et de la surface magasin
- ▲ Les temps de mise à disposition des produits (commande, fournisseurs, livraisons, calendriers, cadenciers de commande)



- ⤴ Les variables explicatives liées aux ventes (température, contexte économique, promotions, et opérations...

En outre, dans un contexte où la satisfaction du client, la disponibilité des produits et le choix proposé dans les magasins sont des critères de différenciation forts pour la profession, Acteos PPS est conçu pour:

- ⤴ Réduire significativement les stocks des points de vente
- ⤴ Éliminer rapidement les ruptures
- ⤴ Proposer des prévisions de vente plus précises que les moteurs de prévisions traditionnels
- ⤴ Par voie de conséquence, augmenter le nombre de références sur chaque point de vente
- ⤴ Permettre une surveillance accrue des stocks points de vente et du déclenchement des commandes

6.4.6. Notre clientèle

La clientèle du Groupe ACTEOS est composée principalement de Grands Comptes mais comporte également des entreprises moyennes.

Le Groupe ACTEOS est présent essentiellement dans :

- ⤴ La Grande Distribution et la Distribution à hauteur de 41 % du Chiffre d'Affaires réalisé en 2009,
- ⤴ L'industrie à hauteur de 52 % des ventes 2009,
- ⤴ Les prestataires de la logistique à hauteur de 5 % du Chiffre d'Affaires en 2009.

Les données suivantes concernent Acteos France.

Le délai de règlement clients sur l'exercice 2009 est de 58 jours.

Le taux de récurrence des contrats de maintenance sur l'exercice 2009 est de 89 %.

**Quelques exemples de références Client :**

<p>Agroalimentaire Food and Drink Manufacturing</p> <p>Groupe Agapes (Flunch, Pizza Paï) Bonduelle Candia Cohesis Continental Nutrition Coopérative Dauphinoise Diana Ingredients Doux Groupe Euralis Gastronome Groupe Holder (Paul, Ladurée) LDC Léa Nature Loeul et Pirirot LU - Groupe Kraft Foods Martell - Groupe Pernod-Ricard Schenk Yoplait</p>	<p>Services logistiques Logistic services</p> <p>Baco Logistic Conhexa CEPL DHL Solutions Electrolux Logistics Embalog Exel Logistics Hellmann Logismo Loxess Orly Gel Sogep - Groupe Redcats Samada - Groupe Monoprix Sofibo</p>
<p>Parfumerie & Cosmétiques Parfums & Cosmetics</p> <p>Clarins Guinot & Mary Cohr Givenchy - LVMH Group Sothys Yves Rocher</p>	<p>Distribution & PGC Retail & Consumer goods</p> <p>Bic Camaïeu Conrad Descamps - Groupe Zucchi Disposelec E.Leclerc Fnac Eveil & Jeux - Groupe Fnac Fagor Brandt - Groupe Fagor Leader Price Ligne Roset Monoprix Norauto Groupe Schiever Trafic Naturalia Sider</p>
<p>Bricolage, Construction & BTP DIY, Construction & Public works</p> <p>Atlantic Bosch und Siemens Haushaltsgeräte Bricodeal Diager HTI - Rhein Ruhr Collin Isover - Groupe Saint-Gobain Leroy Merlin Placoplatre - Groupe Saint-Gobain Saint-Gobain Sekurit Schneider Electric Meubles Demeyere</p>	<p>Chimie & Pharmacie Chemicals, Pharmaceuticals & Health care</p> <p>3M AstraZeneca Basf Bergerac NC – SNPE Group Bristol-Myers Squibb's GPN – Total Group Laboratoires Boiron Laboratoires Anios Northwest Dental Recipharm Siemens Medical Wacker Chemie</p>
<p>Papier & Emballage Paper & Packaging</p> <p>Canson - Groupe Hamelin Georgia Pacific Lamirande - Groupe Saica</p>	<p>Automobile & Equipement Automotive & Equipment</p> <p>Renault Kuhn Sauer - Danfoss Tecumseh Webasto</p>
<p>Autres industries Other industries</p> <p>Nortel Networks Otis Wincor Nixdorf</p>	



6.5. Principaux choix technologiques

▪ Une ouverture forte aux nouvelles Technologies

Très tôt, nous nous sommes tournés vers le potentiel des nouvelles technologies pour en faire bénéficier nos solutions et apporter ainsi une valeur ajoutée forte aux projets de nos clients :

Applications full web (clients léger) / Web services / Architecture Orientée Services / Développements Mobiles / intégration RFID / Modularité / Web2 – AJAX / Java 5 / DotNet ...

Les équipes de R&D Acteos effectuent un travail de labo interne et de veille pour évaluer le potentiel métier de chaque innovation technologique majeure.

Acteos a poussé certains domaines de compétence suffisamment loin pour devenir un contributeur sur certains projets ouverts aux communautés de développeurs (ex : JAVA JSF)

▪ Une large gamme de systèmes d'exploitation supportés

Les solutions ACTEOS sont portées principalement sur Windows Server (2003, 2008), sur LINUX (Red Hat / Suse) mais aussi validées avec nos partenaires constructeurs sur certaines versions d'UNIX propriétaires (IBM-AIX / HP-UX.)

▪ Un haut niveau d'Interopérabilité

ACTEOS privilégie dans ses développements l'usage de normes et de standards : Web services / EDI / échanges XML... et se dirige progressivement vers les architectures totalement orientées service (SOA) – Intégration désormais faite dans ses nouvelles gammes de produits.

Ce choix permet de garantir aux clients la plus grande ouverture et la plus forte intégration à leurs systèmes d'information : Imports / exports / interfaces / connexions temps réel / Services Web : ACTEOS a mis en œuvre des partenariats et de nombreux projets d'interconnexion de ses applicatifs avec les grands produits du marché (SAP / ORACLE / SAGE / GENERIX...).

▪ Haute disponibilité / performance et qualité des applications

Associé aux principaux éditeurs Hardware et O.S., ACTEOS conseille et accompagne ses clients dans le déploiement d'architectures robustes (clusters / fermes de serveurs / load balancing / virtualisation / externalisation ASP/ fourniture de ses applications en mode SAAS). Des bancs d'essais sont utilisés en interne pour éprouver les solutions proposées et préparer les déploiements clients.

En 2009, Acteos, désireuse de rendre transparente et valorisable sa démarche qualité a soumis l'ensemble des codes source de ses applications Historiques à un Audit auprès de la société Cast Software.

Cet audit a eu pour but de prouver et mesurer par un tiers expert la qualité des codes développés depuis des années. Les résultats ont donné à Acteos des notes très au dessus de la moyenne dans les 4 domaines clefs : performance, maintenabilité, robustesse et documentation.

En 2009, Acteos a mené des tests de montée en charge en partenariat avec IBM pour démontrer la capacité de ses applications à adresser des niveaux de charges massifs. Ainsi l'application Logidrive a été capable de démontrer des temps de réponses proches de la milliseconde pour des charges de 2 000 utilisateurs simultanés et plusieurs millions de colis préparés par mois.

▪ Base de données

Nos applications supportent Oracle 8i, 9i, 10g et 11g (adaptation en cours vers d'autres moteurs : DB2 / SQL Server / Bases Open Source).

Notre nouvelle Gamme est déjà portée sur PostgreSQL ce qui offre à Acteos une alternative libre et donc un avantage concurrentiel majeur.



- **Langages de développement**

PL/SQL, JAVA (Acteos Server Framework), .Net (Acteos Mobile Framework), AJAX CSS2 XHTML

- **Outils de développement**

Oracle Developer / Visual Studio / Eclipse / Objectteering (modeleur UML) / SVN (gestion des sources) / Adobe Creative Suite

6.6. Marchés

ACTEOS évolue sur le marché des logiciels d'application d'entreprises.

A l'intérieur de ce marché global, les 2 marchés auxquels ACTEOS s'adressent sont :

- **Le Supply Chain Management**

Dans lequel Acteos, après avoir étendu son offre horizontalement aux 5 problématiques majeures (Transport, entrepôt, approvisionnement, traçabilité et ressources), souhaite maintenant verticaliser son offre sur certains secteurs, en particulier la distribution, l'industrie Pharmaceutique, l'agro alimentaire...

Dans la distribution, les nouveaux produits d'Acteos, à destination des points de vente offrent de nouvelles perspectives et correspondent à des sujets au cœur des intérêts clients (optimisation des stocks et des approvisionnements points de vente par exemple).

Même si l'impact de la crise s'est fait lourdement ressentir en 2009, 2010 devrait être une année de reprise sectorielle, sur des niches (distribution, pharmacie, hôpitaux en particulier), les secteurs du bâtiment, tirés par les projets d'infrastructure et de bâtiment, sont, quant à eux, toujours touchés et leurs projets logistiques fortement ralentis ou reportés.

- **Le Field Service Management**

Orientations du marché pour 2010 : Notre vision

En ce qui concerne la France selon le SYNTEC informatique, le marché des logiciels et services devrait reprendre en 2010 avec une croissance différenciée suivant les secteurs.

La croissance la plus importante reste sur les logiciels optimisant les frais et coûts de structure, et donc les logiciels de Supply Chain Management.

Si l'industrie reste touchée, les secteurs de la distribution, de la Pharmacie / Santé, et de l'agro-alimentaire – Qui sont les cibles majeures d'Acteos – seront porteurs de projets importants.

Les analystes restent cependant prudents et conscients que la visibilité du marché reste à ce jour inférieur à 6 mois.

Pour Acteos, dont l'activité sera entre autres portée par le lancement progressif de sa nouvelle offre sur les approvisionnements, l'argument de réduction de coûts des immobilisations à retour sur investissement rapide devrait trouver écho sur un marché en attente de solutions pertinentes et surtout à ROI rapide.

A ce titre ACTEOS pense développer de nouvelles parts de marché dans ses secteurs cibles (voir plus haut) et entrer de manière agressive sur les points de vente de la distribution, nouveau domaine d'expansion pour le groupe.

Les nouveaux canaux de distribution choisis par Acteos, dont le mode SAAS (applications disponibles en mode locatif sur Internet) devraient par ailleurs prendre une part encore légère mais croissante dans les résultats Groupe (voir ci-dessous pour l'Allemagne) mais surtout, par le principe d'abonnement contractuel, assurer de nouveaux revenus récurrents et renforcer dans le temps la base – déjà importante - de chiffre d'affaires annuel garanti.



En 2010, ACTEOS Allemagne va se redéployer après une année de résistance réussie face à une situation du marché allemand beaucoup plus affectée encore par la crise. Les perspectives de la mobilité commercialisée en mode SAAS sont intéressantes. Par ailleurs, l'avancement du groupe dans sa maturité et son intégration permet d'espérer des opérations fructueuses de cross – selling avec la vente des applications transport et entrepôt sur un marché allemand demandeur et encore peu équipé.

6.7. La concurrence et parts de marché

Si le marché américain s'est fortement regroupé ces 2 dernières années, le marché européen reste lui très fragmenté et la concurrence est multiforme mais intense :

▪ Acteurs globaux principalement orientés vers la logistique :

Sur le marché du SCE, on peut mentionner des acteurs comme : Manhattan Associates (USA), REDPRAIRIE (USA), SSA (USA), ALDATA (DK)

Il s'agit de concurrents à dimension Européenne avec des approches marché et des modèles économiques différents.

▪ Acteurs spécialisés par segment de marché :

Sur le marché national, ACTEOS fait partie des 5 éditeurs spécialisés qui sont leaders et qui sont spontanément reconnus, en particulier pour la gestion d'entrepôt, au même titre que des sociétés comme @-sis, Generix et Hardis.

Peu d'acteurs ont une taille européenne.

Certains ont récemment étendu leur offre à d'autres segments, rajoutant des fonctionnalités transport à leur offre gestion d'entrepôt par exemple (ex : Hardis qui a racheté Sextant), ou en s'alliant avec un éditeur non concurrent.

Le marché subit la concurrence partielle des éditeurs de PGI (progiciels de gestion intégrés, ERP) qui ont tous une offre de fonctionnalités logistiques : SAP, ORACLE Applications, Microsoft Dynamics, même si ces fonctionnalités ne sont pas toujours aussi poussées que les offres des spécialistes comme Acteos ce qui permet à ces derniers de se distinguer par leur spécialisation et leur expertise.

Ces éditeurs sont de plus en plus agressifs sur ces marchés afin de continuer à développer leurs parts.

Les principaux éditeurs continuent à élargir leurs offres et leurs compétences en multipliant les achats de sociétés et les accords de partenariat avec les cabinets de conseil.

Le marché européen poursuit donc son regroupement. Il reste en décalage par rapport aux attentes des opérateurs qui recherchent des solutions opérationnelles couvrant de manière cohérente l'ensemble de la chaîne logistique en leur apportant les outils d'aide à la décision et d'optimisation des coûts dont ils ont besoin.

C'est l'ambition d'ACTEOS que de répondre à cette attente.

Les investissements réalisés par les grands éditeurs d'ERP dont plusieurs annoncent le renforcement de leurs modules SCM ou le rachat d'éditeurs spécialisés, ainsi que l'arrivée récente en Europe de concurrents américains tels que Manhattan renforcent la compétition tout en contribuant à faire passer l'approche globale de la Supply Chain sur laquelle repose l'offre produit d'ACTEOS.

Face à cette situation, ACTEOS pense être en mesure d'offrir une alternative européenne crédible, s'appuyant sur une connaissance métier de haut niveau, une avance technologique reconnue ainsi que sur des références de premier plan.

En ce qui concerne le segment de marché du Field Service Management (PSM) nos concurrents sont de petites structures innovantes de niveau régional qui émergent et qui ne sont pas structurées telles que MDSI, mobileX ou E-switch.

Deux tendances se dégagent : les sociétés qui ont déjà développé une des applications de maintenance et celles qui vendent des applications de mobilité.



▪ Parts de marché

Si l'on estime à 30 % du marché mondial le poids de l'Europe sur le marché SCE, soit environ 1 Md € environ en 2009, ACTEOS estime que sa part de marché doit s'établir autour de 1 %.

Si l'on retient l'estimation du cabinet Pierre Audouin Consultants pour la taille du marché français (100 M €) ACTEOS estime détenir environ 6% du marché.

ACTEOS dispose d'une part de marché plus significative sur la clientèle française de la Grande Distribution et l'estime à environ 15 %.

Les données du Field Service Management étant encore moins fiables, il est difficile de donner une idée de part de marché.

En faisant l'hypothèse d'un marché mondial de l'ordre de 1 Milliard d'Euros, ACTEOS détiendrait environ 0,6% de ce marché.

6.8. Forces et faiblesses

ACTEOS peut s'appuyer sur son avance technologique reconnue, son expérience métier de 20 ans et le savoir faire de ses équipes et la qualité de ses références clients.

Ses produits apportent une véritable aide à la décision en temps réel tout en apportant une profondeur fonctionnelle importante.

Elle est une des rares sociétés capable de présenter une offre cohérente couvrant toute la chaîne de la logistique, aussi bien en entrepôt qu'en transport ou gestion des approvisionnements (notion de « global player » du SCM).

ACTEOS est un des principaux acteurs sur le marché porteur des entrepôts à préparation de commandes mécanisée.

Sa capacité à réaliser et à maintenir des installations clés en main est également un atout important.

ACTEOS est par ailleurs le seul acteur ayant une présence quasiment équilibrée entre la France et l'Allemagne.

Dans le domaine porteur des solutions de mobilité également, son expertise est reconnue et s'appuie sur des références de premier plan.

ACTEOS doit encore progresser en renouvelant son offre technologique, ce qui va permettre d'adresser de plus petits clients avec des solutions plus packagées et avec des budgets plus adaptés.

Elle doit également continuer sa croissance sur ses 2 marchés principaux afin d'atteindre la taille critique dans un marché en cours de structuration.

6.9. Saisonnalité

Il n'existe pas de saisonnalité marquée sur ce marché.

Une pointe d'activité s'observe cependant fréquemment au 2ème semestre en raison de la fin de période budgétaire d'investissement chez de nombreux clients.

6.10. Trésorerie et capitaux propres

Cf point 7.4 - 7.5 - note 7 des annexes aux comptes consolidés ainsi que les notes 11 et 26 des comptes sociaux.

6.11. Recherche-développement

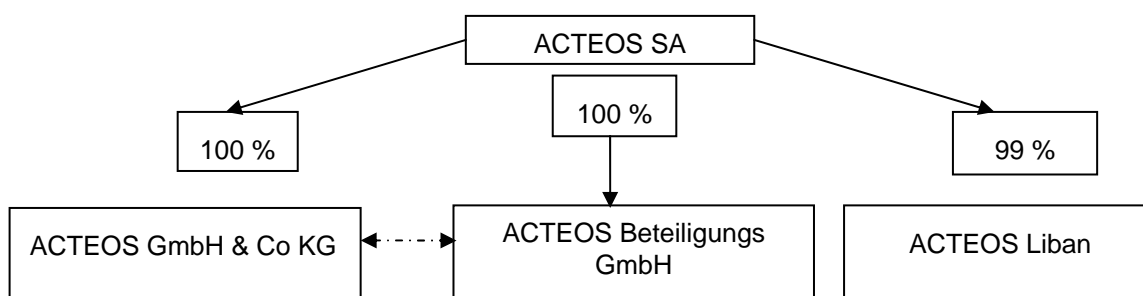
Cf point 7.14

6.12. Evénements exceptionnels ayant influencé les opérations et les activités de la société et les principaux marchés

Néant

6.13. Organigramme du groupe

Organigramme juridique



6.14. Présentation synthétique des filiales du groupe

6.14.1. Acteos GmbH & Co Kg

Depuis le 15 avril 2006, COHSE GmbH & Co KG, fondée en 1983 et acquise par le groupe en 2001, a changé de dénomination sociale et est devenue ACTEOS GmbH & Co KG.

Cette filiale à 100 % d'ACTEOS est basée à Gilching (banlieue de Munich).

Elle vend des solutions opérationnelles (hardware et software) et a démontré une forte expertise dans les "mobile solutions", solutions de mobilité appliquées tant à la logistique qu'au pilotage des équipes techniques sur un territoire (field service management).

Avec un effectif de 19 personnes, son savoir-faire développé dans le pilotage à distance des opérateurs mobiles l'amène à connaître un fort développement sur le monde des "Mobile Solutions" et plus particulièrement en offrant des solutions opérationnelles (LOGONSITE) aux opérateurs techniques tels que les techniciens SAV (Product Service Management) et des portails de communication pour le suivi logistique (LOGEYE).

Elle bénéficie en Allemagne d'une clientèle de premier plan (dont Deutsche Post et Siemens).

6.14.2. Acteos Beteiligungs GmbH

ACTEOS Beteiligungs GmbH n'a pas d'activité opérationnelle.

6.14.3. Acteos Liban

Constituée en février 2003, sous la forme d'une SARL au capital de 500 000 Livres Libanaises (soit 3 081 €), cette société est détenue à 99% par ACTEOS SA, afin d'y loger notre dispositif d'externalisation des développements progiciels.

Son équipe était composée fin 2009, de 26 personnes travaillant intégralement en sous-traitance pour les entités européennes du groupe.



Au 31 décembre 2009, la société présente un résultat de - 16K€

6.14.4. Relations entre la mère et ses filiales

ACTEOS SA, par ailleurs entité opérationnelle du groupe en France, assure pour ses filiales une supervision administrative globale.

On trouvera dans le rapport de gestion un exposé détaillé sur les comptes de la maison mère et en note 18 des comptes consolidés une description de la répartition des actifs et des dettes du groupe par entité géographique.

Actifs économiques stratégiques : ACTEOS GmbH & Co KG (anciennement dénommée COHSE) est détenteur d'un savoir-faire dans le domaine du tracing et du tracking et des sources de certains logiciels (LOGONSITE, LOGEYE....) qui font partie des actifs économiques stratégiques du groupe.

ACTEOS SA et ses filiales se sont facturées sur l'exercice 2009 des prestations réciproques détaillées (cf rapport spécial des Commissaires aux comptes)

Monsieur Joseph Felfeli, PDG d'ACTEOS exerce également des fonctions de co-gérant dans chacune des filiales du groupe.

6.15. Propriétés immobilières, usines et équipements

Néant

6.16. Contrats importants autres que conclus dans le cadre normal des affaires

Néant

6.17. Procédures judiciaires ou arbitrages en cours

6.17.1. Concernant les clients ou fournisseurs

Néant

6.17.2. Autres procédures

Cf point 7.12.19 du rapport de gestion relatif aux facteurs de risques juridiques et note 10 des annexes aux comptes consolidés.

6.18. Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale n'est intervenu depuis la fin du dernier exercice.



7. RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES SOCIAUX ET LES COMPTES CONSOLIDÉS

7.1. Synthèse des évolutions du groupe en 2009

Le chiffre d'affaires a diminué de 13,67% en 2009 par rapport à 2008.

Le premier trimestre de l'année 2009 avait été marqué par une forte croissance, mais la diffusion de la crise économique a impacté fortement l'activité d'Acteos sur le second semestre.

La division ATEC a enregistré une baisse d'activité de l'ordre de 21% sur l'exercice.

La division Software a également souffert d'une baisse d'activité mais le repli n'est que de 4%.

L'évolution du chiffre d'affaires par zone géographique est très contrastée :

- La France, qui s'appuie sur une base clients développée et sur des contrats récurrents, a enregistré sur 2009 une croissance de 4%
- L'Allemagne a été touchée plus sévèrement par la récession économique et a connu en 2009 une baisse de 30% de son chiffre d'affaires

Dans un contexte économique marqué par une faible visibilité, Acteos a mis en œuvre une politique d'adaptation des charges opérationnelles.

Une restructuration des équipes commerciales et software en France et au Liban a également permis d'améliorer la productivité sur la division software.

En Allemagne, un programme temporaire de réduction de temps de travail a été mis en place pour préserver la rentabilité de la filiale.

7.2. Environnement de marché

La globalisation, les mutations technologiques des 10 dernières années ainsi que la mutation socio-économique dans les pays industrialisés ont diminué sensiblement les marges de manœuvre des entreprises et ont accentué la concurrence.

La maîtrise des coûts de production et les prix d'achat ne permettent plus aux entreprises de dégager les marges nécessaires pour élaborer leurs stratégies de développement.

Compte tenu du poids des investissements et des immobilisations pour maîtriser les flux, nous pensons que seules les entreprises qui ont réussies leurs mutations organisationnelles basées sur une nouvelle génération de système d'information seront capables de rester dans la compétition.

Dans ce climat, les clients sont de plus en plus exigeants et de moins en moins fidèles à une marque ou à une enseigne.

Fidéliser un client dans ce contexte veut dire essentiellement deux choses :

- ✦ Garantir la disponibilité des produits,
- ✦ Réduire les prix.

Et ceci dans une offre de services avant et après vente irréprochable.

La maîtrise des investissements et des immobilisations à travers la synchronisation des flux et des processus, l'optimisation globale, la régulation des stocks et des flux ainsi le micro et macro pilotage des processus et de flux sont les fondements indispensables pour une stratégie d'organisations basées uniquement sur les flux tirés par le consommateur.

Les concepts et solutions conçus et réalisés par Acteos ont pour objectif premier *la réduction du coût de la disponibilité des produits*. Ceci consiste à rechercher en permanence l'équilibre optimal entre la garantie de la disponibilité des produits et le prix à payer pour cette disponibilité.



Nos modules d'aide à la décision permettent à nos clients d'adapter dynamiquement leurs stratégies :

- ▲ de garantie de marges,
- ▲ de conquête de part de marché et
- ▲ de fidélisation des clients.

Le suivi de l'impact du comportement du client à travers l'évolution de la demande permet d'adapter la stratégie de prix en fonction de l'objectif défini.

L'approche systémique SOCS d'Acteos : Synchronize, Optimize, Control, Steer appliquée aux cinq problématiques ...

- ▲ Prévision, approvisionnement,
- ▲ Entreposage,
- ▲ Transport,
- ▲ Planification des ressources,
- ▲ Traçabilité,

... permet une maîtrise complète de l'ensemble des coûts de la disponibilité.

Par ailleurs, elle met en évidence l'incapacité de solutions orientées problématiques, isolées du contexte global, à apporter la moindre contribution à la réduction des investissements et des immobilisations.

Enfin, elle permet d'identifier les paramètres clés pour améliorer le comportement global de la Supply Chain.

En réduisant le coût de disponibilité des produits, ACTEOS permet aux entreprises manufacturières et de distribution d'optimiser toutes les opérations de leur Supply Chain, et par conséquent, d'augmenter le taux de satisfaction de leurs clients tout en augmentant leurs marges.

Le potentiel libéré à travers la diminution sensible des immobilisations augmente leur marge de manœuvre dans la définition de leurs modèles économiques et surtout dans leur pénétration du marché.

Le marché du Supply Chain Management (la maîtrise de l'approvisionnement et de la distribution) reste l'un des plus dynamiques de l'activité économique.

En effet deux facteurs essentiels déterminent cette dynamique :

- ▲ Les mutations socio-économiques liées aux habitudes et aux comportements des consommateurs,
- ▲ Les mutations technologiques qui interagissent avec les mutations socio-économiques et déterminent les méthodes de fabrication, d'achat, de vente et de distribution.

Nous considérons que les systèmes d'information dédiés à la Supply Chain, sont la pierre angulaire de toutes mutations organisationnelle pour rester en phase avec le consommateur.



7.3. Evolution de l'offre

L'offre d'Acteos s'articule autour de la nécessité d'aider les clients à supprimer les ruptures tout en diminuant les immobilisations dans les stocks, afin d'augmenter le taux de satisfaction de leurs propres clients et de dégager des marges de manœuvre pour gérer la croissance de leurs affaires.

La conception et la réalisation d'un système d'information intégré et modulaire en vue de la maîtrise des coûts de la disponibilité des produits est au centre des préoccupations d'Acteos depuis l'élaboration du « Concept de la logistique intégré » au début des années 90.

Cette approche holistique (ou systémique) des problèmes des ruptures et des surstocks ne peut aboutir qu'en adressant les cinq grandes problématiques de la Supply Chain, à savoir :

- ▲ Les Prévisions et l'Approvisionnement multi-échelons intégré,
- ▲ L'Entreposage,
- ▲ Le Transport,
- ▲ La Planification prévisionnelle et dynamique des ressources actives (RH) et passives (Espaces d'entreposage, camions, matériels),
- ▲ Le Suivi et la Traçabilité des produits depuis l'origine jusqu'à la destination et des ressources tout au long de la chaîne.

L'approche des clients et du marché tend généralement à résoudre un problème isolé d'inefficacité identifié dans la chaîne d'approvisionnement et de distribution alors qu'il faut une approche globale pour agir efficacement sur le coût de la disponibilité des produits.

Les investissements orientés problématiques isolées permettent en effet d'augmenter la qualité et la productivité sur un segment identifié de la chaîne mais restent inopérants sur les investissements et les immobilisations.

Acteos adresse le marché à travers un ensemble de solutions intégrées ...

- ▲ De logiciels,
- ▲ De prestations,
- ▲ D'intégration des technologies avancées d'acquisitions et de transmissions des données et des informations ...

... Afin de synchroniser et d'optimiser les flux et les processus, de réguler les stocks et les flux et enfin de piloter aussi bien les tâches élémentaires que la chaîne globale.

Notre offre couvre tout le cycle de vie des produits et adresse par conséquent aussi bien la logistique avant vente que la logistique après vente à travers le même concept et la même démarche.

Cette offre s'adresse à l'industrie, la distribution et les prestataires de service en logistique.

Chacune de nos solutions comprend les prestations de conseil, de configuration, d'adaptation, d'implémentation, de livraison de logiciel, de formation et de maintenance.

- ▲ Les solutions proposées par Acteos sont modulaires et intégrées. Ceci permet à Acteos d'avoir une approche commerciale à deux niveaux : Une approche orientée problématique qui permet aux entreprises d'adresser tout de suite une inefficacité opérationnelle avec un retour sur investissement basé sur l'augmentation de la productivité, de la qualité et de l'amélioration du Workflow. Cette démarche s'inscrit dans une évolution du client vers l'approche holistique.
- ▲ Une approche globale qui permet d'aborder le système d'information SCM dans sa globalité et de déterminer avec le client une stratégie de déploiement qui aboutit à la réduction des coûts de la disponibilité.

L'expertise historique d'Acteos dans le domaine des technologies avancées d'acquisition et de transmission des données sans fil et l'élargissement du champs d'application après l'acquisition de notre filiale allemande, nous ont permis de développer une offre packagée génératrice de chiffre d'affaires et de rentabilité.



7.4. Analyse des comptes consolidés du groupe

▪ Compte de résultat :

Le chiffre d'affaires 2009 ressort à 10,6 M€ et enregistre une baisse de 13,67% par rapport à l'exercice précédent ; rappelons que l'exercice 2008 avait enregistré une hausse de 16,5% par rapport à 2007.

La dégradation du chiffre d'affaires s'est accentuée au cours du second semestre 2009 avec une baisse de 30% par rapport au second semestre 2008.

La marge brute s'élève au 31 décembre 2009 à 8 M€, en diminution de 0,6 M€ par rapport à 2008.

Malgré une baisse d'activité, Acteos a maintenu un niveau de marge satisfaisant.

Le résultat opérationnel 2009 s'élève à 0,4 M€, à un niveau comparable à celui de 2008. La baisse des frais de structure et les mesures d'économie ont permis d'atteindre cette performance.

Les charges de personnel représentent 44,3% du chiffre d'affaires au 31 décembre 2009, à comparer à 43% en 2008 et à 45,8% en 2007.

L'effectif au 31 décembre 2009 s'élève à 91 personnes, à comparer à un effectif de 92 salariés au 31 décembre 2008.

Le résultat financier s'élève à 73 K€ à comparer avec celui de 2008 qui était négatif de 29 K€.

Les produits de trésorerie sont stables et s'élèvent à 57 K€ au 31 décembre 2009 à comparer à 56 K€ en 2008. L'amélioration du résultat financier s'explique par la prise en compte en 2008 d'une perte de 108 K€ sur un contrat de liquidité.

Le résultat net part du Groupe atteint 587 K€, positif pour la deuxième fois depuis dix ans (395 K€ en 2008), et constitue une première étape qui traduit l'effort du Management en vue de restaurer durablement la rentabilité d'ACTEOS et de ses filiales.

▪ Bilan :

L'actif du bilan montre 1 226 K€ d'immobilisations incorporelles contre 672 K€ en 2008, parmi lesquelles sont comptabilisés 1 211 K€ de Recherche et Développement.

Cette R&D concerne la mise au point de nouveaux produits qui ont reçu un accueil satisfaisant lors du salon SITL (Semaine Internationale du Transport et de la Logistique) de mars 2010.

En février, Acteos a par ailleurs signé une commande d'un montant global de 500K€ concernant ces nouveaux produits.

La nouvelle offre qui est activée depuis 2008 et est amortie sur une durée de cinq ans.

La trésorerie disponible s'élève à 2,7 millions €, en progression de 48,74% par rapport à l'exercice précédent.

Aucune dette n'a été contractée auprès des banques, les emprunts et dettes financières à long terme pour un montant de 33 K€ correspondent au retraitement des contrats de location de matériel.

Les avances conditionnées, de 333 K€, ont été consenties par OSEO sur des programmes issus de la R&D d'ACTEOS.

Les autres passifs courants sont constitués essentiellement de produits constatés d'avance sur des contrats de maintenance.

▪ Flux de trésorerie :

La capacité d'autofinancement du groupe s'élève au 31 décembre 2009 à 0,9 M€, en progression par rapport à 2008.

L'activité sur 2009 a permis de générer des flux de trésorerie positifs à hauteur de 1,6 M€ : A l'amélioration de la CAF s'est ajoutée une amélioration du BFR qui s'élève à +0,7 M€.



La diminution du niveau d'investissement par rapport à 2008 explique le niveau de trésorerie atteint fin 2009.

En effet, les flux d'investissement s'élevaient à 1,1 M€ en 2008 contre 0,6 M€ au cours de l'exercice.

Les flux de financement en 2009 concernent principalement le remboursement des avances OSEO et s'élèvent à -0,1 M€.

La variation de trésorerie ressort donc au 31 décembre 2009 à +0,8 M€.

7.5. Analyse des comptes sociaux

Rappelons qu'ACTEOS SA exerce la double fonction de société opérationnelle du groupe et de maison mère pour l'ensemble des filiales du groupe.

Le CA s'établit à 6,2 M€ contre 6 M€ en 2008 soit une progression de 3,3%.

En termes de segment d'activité, la progression est de 17% sur le département ATEC tandis que le département Acteos Software enregistre une baisse de 2%.

Cette évolution ne modifie que légèrement le mix-produit puisque l'activité software représente 65% du revenu contre 69% en 2008.

Un plan de restructuration a été conduit en 2008 et a entraîné le départ de 9 personnes : le poste frais de personnel enregistre donc sur 2009 une baisse de 0,4 M€ par rapport à l'exercice précédent.

Le poste charges externes dans lequel on enregistre les coûts de sous-traitance facturée par Acteos Liban est stable et s'élève à 2,1 M€ au 31 décembre 2009.

Le résultat d'exploitation ressort à -116 K€ au 31 décembre 2009, soit une amélioration de 304 K€ par rapport à 2008.

Le résultat financier est positif en 2009 et s'élève à 196 K€, contre -201 K€ en 2008.

L'an dernier, le résultat financier était impacté par une provision de dépréciation sur les actions propres de 117K€ et par une perte sur le contrat de liquidité de 108K€.

Le résultat avant impôt s'établit ainsi à 79K€, et le résultat net à 227K€ après comptabilisation d'un produit d'impôt de 148K€ qui correspond à un crédit d'impôt recherche.

Sur le plan bilanciel :

Les immobilisations financières progressent de 0,4 M€ suite à des avances effectuées pour le compte de notre filiale Acteos GmbH&Co KG.

Le poste créances clients en fin d'année atteint son point le plus élevé avec 2 408K€ : ceci est la conséquence de la facturation annuelle des contrats de maintenance clients.

Un meilleur suivi de l'encaissement des créances clients a permis de réduire le poste de 0,8 M€ par rapport à 2008.

Le solde de trésorerie s'élève à 2 M€, en progression de 0,3 M€ par rapport à l'exercice précédent.

Les fonds propres augmentent de 0,2 M€ du fait du résultat de l'exercice.

La structure financière de la société se caractérise toujours cependant par une absence d'endettement, hormis les avances conditionnées consenties par Oseo Innovation.

Les dettes d'exploitation enregistrent une baisse de 0,3 M€ principalement liée à la diminution des dettes sociales et fiscales.

■ Informations sur les délais de paiement

Conformément aux dispositions des articles L 441-6-1 al.1 et D 441-4 du Code de Commerce, nous vous précisons les informations relatives aux délais de paiement de nos fournisseurs ou clients.



Vous trouverez ci-dessous le tableau du solde des dettes fournisseurs au 31 décembre 2009 par dates d'échéances :

	Moins de 30 jours	Entre 30 et 60 jours	Entre 60 et 90 jours	Plus de 90 jours	Total TTC
Dettes à échoir	156 654,29 €	32 509,50 €	Néant	Néant	189 163,79 €
Dettes échues	126 116,84 €	-27 303,39 €	64 397,90 €	Néant	163 211,35 €
Montant total TTC	282 771,13 €	5 206,11 €	64 397,90 €	Néant	352 375,14 €
Dont créances contestées	Néant	Néant	66 420,26 €	Néant	66 420,26 €
Et créances litigieuses	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

En ce qui concerne les délais de paiement clients, au 31 décembre 2009, le solde des créances à l'égard des clients s'élevait à 1 786 227,7 €TTC et était constitué de :

- 301 135,29 € TTC de créances à échoir et de 1 485 092,50 € TTC de créances échues (dont vous trouverez le détail ci-dessous :

	Moins de 30 jours	Entre 30 et 60 jours	Plus de 60 jours	Total TTC
Créances échues	783 941,87 €	562 969,81 €	138 180,92 €	1 485 092,50 €

▪ Informations sur l'affectation du résultat

L'affectation du résultat de notre société que nous vous proposons est conforme à la Loi et à nos statuts.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à 226 742,99 euros de la façon suivante :

Origine

Le bénéfice, soit 226 742,99 euros

Affectation

A la réserve légale à concurrence de 10 259,45 euros pour la porter au 1/10ème du capital social

Le solde, soit 216 483,54 euros

au compte "Autres réserves"

qui se trouverait ainsi porté de 566 252,62 euros à 782 736,16 euros

Conformément aux dispositions de l'Article 243 Bis du C.G.I., nous vous signalons qu'il n'est intervenu aucune distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

▪ Les dépenses non déductibles fiscalement

Nous vous demanderons d'approuver le montant global des dépenses et charges visées par les dispositions de l'Article 39-4 du C.G.I., soit la somme de 9 327 euros et l'impôt correspondant.

7.6. Engagements hors bilan et risques significatifs du groupe

Engagement donnés	31/12/2009	
	K USD	K€
Clause de retour à meilleure fortune	-	336
Contrat de location financière immobilière	24	475
TOTAL	24	811

Aucun engagement hors bilan significatif n'a été omis de la liste ci-dessus.

Procédures internes permettant l'identification et le contrôle des engagements hors bilan et l'évaluation des risques significatifs à préciser (Cf. rapport sur le contrôle interne page 77)



7.7. Engagements complexes

Il n'existe pas d'engagements complexes en cours de validité.

7.8. Évolutions du périmètre du groupe – prise de participations – informations sur l'évolution des filiales

Aucune nouvelle prise de participation, ni aucune cession n'est intervenue au cours de l'exercice 2009.

L'évolution des filiales de la société ACTEOS a été la suivante au cours de l'exercice 2009 :

▪ ACTEOS Beteiligungs GmbH

Cette filiale, détenue à hauteur de 100 % par ACTEOS, a été mise en sommeil en 2003.

Au 31 décembre 2009, la société enregistre une perte de 18 K€, après retraitement IFRS, essentiellement générées par les intérêts sur sa dette vis-à-vis de sa maison mère.

▪ ACTEOS GmbH & Co KG (anciennement dénommée COHSE & Co KG)

L'exercice 2009 enregistre un net recul du chiffre d'affaires en raison du climat économique.

Au 31 décembre 2009, le résultat opérationnel ressort à – 44 K€ alors qu'il était légèrement positif en 2008. Malgré la forte baisse du CA, des mesures d'économie ont permis de limiter la dégradation du résultat opérationnel.

Le résultat net s'établit à – 36 K€ après retraitements IFRS (contre – 23 K€ en 2008).

Acteos GmbH a amélioré sur la période son niveau de trésorerie de 0,4 M€ en réalisant des cessions d'actifs ;

▪ ACTEOS Liban

Notre filiale, détenue à hauteur de 99 % est dédiée au développement informatique pour le groupe.

Son chiffre d'affaires est uniquement composé de ses refacturations aux entités françaises et allemandes du groupe et son résultat (retraité IFRS) s'élève à - 28K€ au 31 décembre 2009.

L'effectif est de 26 salariés et reste stable par rapport à 2008.

7.9. Comparaison entre les projections présentées dans le précédent rapport de gestion et les réalisations

en K€	Projections 2009	Réalisations 2009
Chiffre d'affaires	Progression à 2 chiffres	-13,67 %
Résultat opérationnel	Positif	366 K€

7.10. Informations sur les tendances et perspectives pour l'exercice en cours

Concernant les principales tendances et perspectives, il convient de se reporter au communiqué de presse relatif au chiffre d'affaires du premier trimestre publié en date du 03 mai 2010 et dont le texte est reproduit ci-dessous :

7.10.1. Principales Tendances

<i>IFRS en K€</i>	2010	2 009	Variation
Chiffre d'affaires T1	2 043	3 411	(40%)
dont software	1 399	1 047	+ 33%
dont hardware	629	2 353	(73)%
dont autres	15	11	
Carnet de commandes	1 729	2 193	(21%)
Prise de commandes	2 462	2 594	(5 %)

ACTEOS a réalisé un chiffre d'affaires de 2,04 millions d'euros au premier trimestre de l'exercice 2010, en repli de 40% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Indépendamment du fait que le premier trimestre est traditionnellement faible par rapport au chiffre d'affaires annuel, ce chiffre s'explique par un effet de base défavorable.

En effet, le premier trimestre 2009 avait été marqué par des livraisons exceptionnelles de Hardware dont l'impact sur le chiffre d'affaires s'élève à 1 200 K€.

Sans cet effet de base défavorable, la baisse du chiffre d'affaires se limite à 7 %.

Par ailleurs, l'activité software, génératrice de fortes marges et de revenus récurrents, s'inscrit en forte hausse tant en France (+ 22%) qu'en Allemagne (+ 103%) notamment grâce à la nouvelle dynamique marketing et commercial engagée depuis décembre 2009.

7.10.2. Perspectives 2010

Le carnet de commandes et les prises de commandes du premier trimestre 2010 se situent en repli de 12% par rapport à l'exercice précédent marquant ainsi l'attentisme des clients face à leurs incertitudes sur le dynamisme de la reprise économique.

Ce début d'année reste néanmoins très encourageant.

Le repositionnement complet du plan marketing et commercial engagé depuis décembre 2009 associé au lancement d'une nouvelle gamme de produits augurent de bonnes perspectives pour l'exercice 2010.

Acteos entend profiter de la dynamique créée autour de ces nouvelles offres pour accélérer le développement de ses ventes tant sur les activités hardware que sur l'activité software.

Les nombreux retours positifs obtenus des prospects et clients actuels d'Acteos constituent en ce sens un indicateur important laissant entrevoir une évolution favorable des prises de commandes dès le deuxième trimestre de l'exercice 2010.

La récente signature d'un contrat avec le Groupe Schiever ainsi que les négociations de nouveaux contrats significatifs en cours illustrent d'ailleurs la pertinence des choix technologiques retenus par Acteos et le potentiel commercial qui en découle.

Fort d'une situation financière saine et solide (3,7 M€ de fonds propres, trésorerie disponible de 2,6 M€) caractérisée par une absence totale d'endettement, ACTEOS poursuit sa politique rigoureuse de gestion afin de préserver sa pleine capacité à profiter de la reprise.

Le Groupe confirme donc son objectif de retour à la croissance et de poursuite de l'amélioration de son résultat opérationnel dès 2010, et ce, malgré un contexte économique offrant peu de visibilité.

En outre, la stratégie de développement mise en œuvre par le Groupe vise un chiffre d'affaires d'environ 50 M€ pour un résultat opérationnel de 20% dès 2014.

Les informations communiquées n'ont pas été vérifiées par les contrôleurs légaux des comptes



7.11. Les événements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice

Aucun changement n'est venu affecter de manière significative la situation financière ou commerciale du groupe.

7.12. Facteurs de risque

La politique menée par le groupe afin d'analyser, maîtriser et dans la mesure du possible réduire les risques auxquels il est exposé est décrite dans le rapport du Président sur le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise.

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-après.

7.12.1. Risques économiques

Les performances pourraient être affectées par un ralentissement général de l'économie en France, en Europe et dans le monde, ce ralentissement résultant d'influences sur lesquelles ACTEOS n'a aucune emprise.

Par exemple, un ralentissement, un arrêt, ou un décalage des investissements informatiques liés ou non aux solutions logicielles d'ACTEOS pourrait avoir un impact sur l'activité de la société.

Néanmoins, ACTEOS est en mesure de saisir les opportunités de croissance par conquête de nouveaux clients.

7.12.2. Risques opérationnels

Le chiffre d'affaires et la rentabilité d'ACTEOS sont susceptibles de varier fortement d'un semestre à l'autre, dans des proportions parfois difficiles à anticiper.

Malgré une récurrence observée, et en progression, du chiffre d'affaires provenant des contrats de maintenance et de prestations de service après-vente, (auquel vont bientôt s'ajouter les revenus des logiciels proposés en mode locatif) la société n'est pas encore en mesure d'assurer à ce jour une progression lissée dans le temps de ses revenus mensuels, ainsi que de sa rentabilité en valeur absolue et relative, ce qui pourrait avoir une conséquence ponctuelle directe sur sa situation financière et ses résultats à des instants précis de l'année.

Le montant d'investissement nécessaire à l'installation et la mise en place de solutions (le plus souvent supérieur à 100 k€) peut induire une longueur des cycles commerciaux, des délais de prise de décision, de commandes, d'installation, et de mise en œuvre susceptibles d'entraîner des retards de facturation, même si ACTEOS déploie ses meilleurs efforts pour y subvenir.

Ces délais peuvent influencer défavorablement sur le niveau apparent d'activité de la Société et, par conséquent, sur le cours de l'action, sans nécessairement traduire dans les faits une situation défavorable.

7.12.3. Risques technologiques

Les risques d'obsolescence technique et d'inadaptation des produits au marché font l'objet d'un suivi attentif.

Des systèmes de veille concurrentielle (par ligne de produit) et une cellule de veille technologique ont été mis en place.

Ces risques sont de trois natures :

- ✦ Choix des nouveaux développements fonctionnels qui doivent anticiper les besoins des utilisateurs et ouvrir de nouvelles voies de différenciation sur le marché,
- ✦ Choix techniques proprement dits : architecture informatique, langages, architecture applicative, OS, bases de données,
- ✦ Choix conceptuels enfin : choix des algorithmes d'optimisation, conception native des logiciels pour un fonctionnement en temps réel, développement des aides à la décision.



7.12.4. Risques concurrentiels

La concurrence est multiforme.

Les deux risques principaux sont :

- ▲ La montée en puissance de nouveaux concurrents américains choisissant de poursuivre leur croissance sur un marché moins mûr que le leur.
- ▲ la volonté des éditeurs d'ERP de trouver sur le marché de la SCE un relais à la croissance ralentie de leur marché principal.

Les principaux concurrents d'ACTEOS sont :

- ▲ Les services informatiques internes des clients potentiels qui ont choisi d'internaliser le développement des solutions SCM,
- ▲ Les installateurs de solutions SCM comme Infor, I2, adressant de nombreux segments de marchés,
- ▲ Les installateurs de solutions SCM spécialisées sur un segment de clientèle, par exemple la distribution, comme Cylande,
- ▲ Les éditeurs d'ERP (Enterprise Resource Planning) comme SAP sont de plus en plus des concurrents car ils renforcent leurs solutions grâce au rachat de sociétés spécialisées : exemple Generix avec le rachat d'Infolog.

Le SCM permet une amélioration des performances d'entreprises, et sa mise en œuvre constitue par conséquent un enjeu majeur pour les entreprises ambitionnant de concilier croissance et rentabilité pour les années à venir. Ce besoin constitue un marché qui attire des opérateurs de premier rang, comme ORACLE ou SAP, et aussi des entités de moindre taille mais qui disposent d'atouts concurrentiels considérables par rapport à ACTEOS, notamment en capacité de R&D, en moyens financiers, en présence internationale, en capacité de déploiement de solutions à la fois clé en mains et modulaires.

7.12.5. Risques liés à la R&D

La Recherche et Développement représente une part substantielle du chiffre d'affaires :

K€	2009	2008	2007
CA	10 588	12 266	10 524
R&D	773	924	952
% CA	7,30%	7,50%	9%
Aides OSEO	333	443	463

Plusieurs programmes ont reçu des aides remboursables d'OSEO.

Ce sont des avances remboursables uniquement en cas de succès techniques et commercial de projets menés.

C'est pour cette raison qu'ils sont expertisés avant la validation du financement par OSEO.

En conséquence et en cas de constat d'échec dument validé par OSEO Innovation, une quote part de l'avance peut être requalifiée en subvention ce qui réduit le risque financier en cas de non aboutissement des programmes.

Pour autant, la Société ne peut s'exonérer des conséquences sur le cours de l'action que pourrait avoir un ou plusieurs retards ou échecs de mise au point de nouvelles offres, même si, jusqu'à présent, aucun événement correspondant n'a été constaté.

La mise en place d'une nouvelle équipe marketing travaillant en étroite collaboration avec la R&D permet de s'assurer que le cycle – identification d'un besoin marché > traduction en produit > réalisation > mise à disposition – soit le plus court possible et rencontre le plus tôt possible les clients potentiels.



7.12.6. Litige clients

Ce risque est maîtrisé par une conduite rigoureuse et documentée des projets.

Chaque projet se déroule dans le cadre d'un Plan d'Assurance Qualité qui permet de fixer précisément les méthodes de conduite de projet, prévoit la constitution et la réunion régulière de Comités de pilotage prenant acte des difficultés éventuelles et de l'achèvement de chacune des phases du projet et nourrit une documentation précise de chacune des phases.

Les solutions conçues et mises en place par ACTEOS représentent des enjeux élevés pour les clients, de sorte qu'ACTEOS se doit de livrer une prestation fiable dans les délais impartis.

Pour autant, ACTEOS ne peut garantir qu'aucune réclamation ne sera intentée par exemple en raison d'un retard dans les délais de fonctionnement, ou de bogue informatique.

ACTEOS ne connaît à ce jour aucun litige auprès de sa clientèle depuis 2002.

7.12.7. Dépendance vis à vis des clients

En % du CA consolidé

	1° Client	5 premiers clients	10 premiers clients	20 premiers clients
au 31/12/2009	11%	38%	53%	67%
au 31/12/2008	14%	37%	50%	65%
au 31/12/2007	13%	29%	40%	60%

Le poids du principal client dans le chiffre d'affaires a diminué en 2009 par rapport à 2008.

La part des 5, 10 et 20 premiers dans le chiffre d'affaires enregistre une progression constante d'année en année.

Cela a amené la société à intensifier son effort commercial.

Il convient de noter :

- ✦ la relative récurrence de revenus que génère l'activité de service après-vente,
- ✦ la fidélité de la clientèle

7.12.8. Risques liés aux personnes clés

Les équipes d'ACTEOS intègrent les compétences nécessaires au bon fonctionnement et au développement des activités.

Le départ, notamment à la concurrence, de personnes aux compétences clé dans l'entreprise, notamment en R&D, au Commercial, au Marketing, pourrait avoir un effet négatif sur l'activité, la situation financière et les résultats de la Société.

Toutefois, ACTEOS considère que le départ de l'essentiel des responsables pourrait être compensé, après une période de formation et d'adaptation, voire de recrutement, par d'autres personnes.

Tant en France qu'en Allemagne, la mise en place d'instances de décisions collégiales (Comités de Direction) diminue progressivement l'exposition du groupe au départ de personnes clés.

Plusieurs programmes de plan de souscriptions d'actions ont été mis en place, ainsi qu'un plan d'actions gratuites (Cf note 14 des comptes consolidés).

7.12.9. Risques de panne informatique

Une politique stricte de sauvegarde des informations contenues dans nos systèmes d'information est en place. Une stratégie de sécurité informatique est appliquée comprenant notamment des mesures pour protéger le groupe des intrusions, virus etc.



Une attention plus particulière est apportée à la protection des codes sources de nos programmes, par ailleurs déposés auprès de l'APP (Agence de Protection des Programmes).

En dépit des meilleurs efforts et des précautions prises, l'intrusion d'un virus, une panne des systèmes, l'apparition de bogues dans les applications, par exemple, ne sont pas exclus, et pourraient, en cas de survenance, ralentir les activités du Groupe et par là même, avoir une influence sur son activité, sa situation financière et ses résultats.

A ce jour, aucune panne significative n'a été subie par ACTEOS et ses filiales, un plan de continuité d'activité (PCA) et de reprise d'activité (PRA) est en cours d'élaboration.

De gros moyens ont été mis en œuvre en 2009 pour améliorer la gestion et la protection des sauvegardes et la reprise en cas d'incident.

7.12.10. Dépendance vis à vis des fournisseurs

En % des achats consolidés

	1er Fournisseur	5 premiers fournisseurs	10 premiers fournisseurs
Au 31/12/2009	44%	65%	72%
Au 31/12/2008	33%	53%	63%
Au 21/12/2007	25%	51%	60%

ACTEOS est détenteur de contrats de distribution d'éditeurs tels qu'Oracle, Ilog, Business Object dont le groupe intègre certains des produits et technologies à son offre

L'interruption de ces contrats serait de nature à perturber l'activité du groupe.

La probabilité d'un tel évènement est faible.

ACTEOS est par ailleurs liée à l'éditeur Inform (Allemagne) pour la distribution d'Add*One, part intégrante de l'offre d'ACTEOS mais sur un volume de chiffre d'affaires non significatif.

7.12.11. Risque de crédit

Il concerne l'en-cours clients, soit 3 351 K€ au 31/12/2009 sur lequel, compte tenu de l'excellente qualité de la clientèle, il n'a pas été pris d'assurance crédit.

La qualité de la clientèle d'ACTEOS lui confère une faible exposition au risque d'insolvabilité de ses clients.

En 2009, le groupe n'a essuyé aucun impayé.

Le dispositif de surveillance du risque comporte une validation du risque client avant signature du contrat par la Direction Administrative et Financière en France et par le manager en Allemagne, et par un dispositif de veille sur les clients sensibles.

Le montant des provisions clients n'est pas significatif puisqu'il s'est élevé à 13 K€ en 2009, niveau équivalent à celui de 2008.

7.12.12. Assurances et couverture des risques

▪ Polices en vigueur :

Nature de la police d'assurance	Assureur	Objet	Montant des couvertures
Responsabilité civile	AXA	Dommmages corporels, matériels et immatériels, atteinte accidentelle à l'environnement, défense et recours	10 500 000€
Multirisque Industrielle	AXA	Incendies et risques annexes, vols, bris de glace et perte d'exploitation	9 693 221€
Auto mission	GENERALI FRANCE	Responsabilité civile automobile, dommages corporels, matériels et immatériels, bris de glace	112 530 000 €
Flotte automobile	AXA	Responsabilité civile automobile, dommage tout accident, vol, bris de glace, incendie, protection juridique, défense pénale et avance sur recours, effets objets personnels, autoradio, individuel conducteur, dépannage, catastrophes naturelles	153 368€
Responsabilité Civile des Mandataires Sociaux	AIG EUROPE	Responsabilité civile des dirigeants, remboursement de la société souscriptrice, défense civile et défense pénale des dirigeants	2 300 000€
Marchandises transportées	GENERALI FRANCE	Dommmages et pertes subies sur les matériels lors d'expéditions maritimes, terrestres ou aériennes	259 400€

Le total des primes d'assurances au titre des différentes polices au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2009 s'est élevé à 37 K€, comparer à 35 K € au 31 décembre 2008 à comparer à 40 K€ au 31 décembre 2007.

▪ Suivi des polices :

Les polices sont remises à jour et redéfinies chaque année par notre contrôleur de gestion qui en est responsable.

ACTEOS estime que la nature des risques couverts par ces assurances est conforme à la pratique de son secteur d'activité et qu'aucun risque significatif n'est exclu de sa politique de couverture.

7.12.13. Variation de rentabilité

La majeure partie de nos coûts sont des coûts fixes : équipes de recherche-développement, équipes commerciales et administratives, si bien que les fluctuations d'activité ont un impact très important sur notre résultat opérationnel.

En effet, bien qu'il n'y ait pas de saisonnalité marquée de l'activité, celle-ci est dépendante de décisions d'investissement dont la maturation est lente dans le temps et sujette à des reports dans les périodes où les anticipations sont négatives, provoquant des variations importantes d'activité.

Ce risque est inhérent au métier d'ACTEOS.

Il est toutefois tempéré par l'existence de contrats de maintenance (27,6% du CA en 2009) et de prestations de SAV (2,2 %) venant assurer un minimum de facturation.

7.12.14. Opérations de croissance externe effectuées

Aucune opération de croissance externe n'a été conduite au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, et aucune n'a été conduite depuis 2001.

7.12.15. Variation de cours (taux, change, actions, crédit)

- ⚡ **Risque de taux** : pas d'exposition. Il n'existe pratiquement aucun endettement financier et la trésorerie du groupe est investie dans des instruments financiers très fortement corrélés au taux du marché monétaire à trois mois. Il existe de ce fait une sensibilité des produits financiers aux fluctuations des taux court terme : ces produits représentent 45 K€ en 2008 et de 16K€ en 2009.



- ▲ **Risque de change** : faible exposition. A l'exception de nos actifs libanais libellés en Livres libanaises de 430 K€, l'ensemble des flux, actifs et des dettes sont libellés en Euros. Le coût de l'équipe de développement installée au Liban est directement lié au Dollar US : 711 K€ en 2009.

Notons que l'entité Libanaise utilise l'euro comme monnaie fonctionnelle dans son reporting financier

En 2007, une politique de couverture des risques a été mise en place mais n'a pas été reconduite les années suivantes. A ce jour, il n'existe pas de politique de couverture de ce risque.

- ▲ **Risque actions** : (détail des valeurs mobilières de placement (cf comptes consolidés point 15 note 7) : les seules actions détenues en direct par le groupe sont celles qui découlent du programme de rachat mis en œuvre. ACTEOS détient à ce titre des actions ACTEOS pour un coût historique de 208 K€ l'exposant au risque de fluctuation de cours. Par ailleurs ACTEOS a mis à la disposition de la société de bourse Portzamparc une somme de 200 K€ pour permettre à cette dernière de piloter le contrat de liquidité du titre ACTEOS. Le seul risque actions étant limité à l'autocontrôle, il n'existe pas de protection possible contre le risque de fluctuation qui lui est associé.

Au 31 décembre 2009, la valeur de marché des actions auto détenues s'élevait à 163K€ et celle du contrat Portzamparc à 136 K€

■ Synthèse risque de taux

en K€	< 1 an	1 an à 5 ans	Au-delà
BILAN			
Actifs financiers	2 687	-	-
Passifs financiers	42	-	-
HORS BILAN	-	-	-
DIFFERENTIEL	2 645	-	-
POSITIONS CONDITIONNELLES	-	-	-

■ Synthèse risque de change

en K€	Devise 1	Devise 2	Autres
Actifs	Néant	Néant	Néant
Passifs	Néant	Néant	Néant
Position nette avant gestion	Néant	Néant	Néant
Position hors bilan	Néant	Néant	Néant
Position nette après gestion	Néant	Néant	Néant

■ Synthèse risque actions

en K€	Portefeuille d'actions en 2009	Actions auto-détenues en 2009
Position à l'actif	208	208
Hors Bilan	-	-
Position nette globale		

7.12.16. Placements de trésorerie

Les règles de placement de trésorerie font l'objet d'une note établie par la Direction Administrative et Financière, actualisée semestriellement.

La DAF assure la mise en œuvre sous sa propre responsabilité.

La politique de placement définie répond aux critères suivants :



- ⤴ Partie stable de la trésorerie investie dans des placements ne présentant pas d'exposition significative au risque en capital à un horizon entre 6 mois à un an (montant inférieur ou égal à 25% du total)
- ⤴ Partie semi stable investie dans des placements de trésorerie améliorés, sans risque en capital
- ⤴ Partie fluctuante ou saisonnière : placement de trésorerie pure

Au 31/12/2009, il n'existait pas de placement présentant un risque en capital.

7.12.17. Capacité d'accès au crédit

ACTEOS n'a aucun recours au crédit bancaire.

Le groupe ne dispose pas de lignes de crédit non tirées.

7.12.18. Liquidité

Caractéristiques des titres émis ou des emprunts contractés	Taux fixe ou taux variable	Montant global des lignes	Échéances	Existence ou non de couvertures
Dettes financières diverses	Néant	Néant	Néant	Néant
Engagement de Crédit Bail	Néant	Néant	Néant	Néant
Dettes auprès des établissements financiers	Néant	1	Moins d'un an	Néant

La société n'est pas exposée à un risque de liquidité.

ACTEOS a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

La trésorerie de la société et au niveau consolidé demeure excédentaire tout au long de l'année.

Elle permet de faire face sans difficultés aux investissements courants et à la variation du besoin en fonds de roulement.

Après une pointe saisonnière à chaque 1^{er} trimestre civil liée à l'encaissement des contrats de maintenance, la trésorerie reste excédentaire de plus de 1 million d'Euros.

7.12.19. Juridiques - procédures judiciaires ou d'arbitrage

Le groupe pratique une politique de prévention par un recours à des consultations juridiques externes.

Le principal risque non couvert par assurance est relatif aux litiges du droit du travail.

Tout risque identifié fait l'objet d'une provision adéquate.

Un nouveau litige prudhommal a pris naissance au cours de cet exercice.

Il a été doté à ce titre une somme de 34K€ représentant les trois mois de préavis et l'indemnité de licenciement, sur un total des demandes de la partie adverse de 155K€.

Le reliquat des provisions pour litiges prudhommaux d'un montant de 76K€ correspond à des litiges nés dans les années antérieures et non résolus.

Au cours de l'exercice, un litige (recours en cassation) a été remporté et par conséquent une reprise sur provision de 142 K€ a été effectuée.

Il n'existe pas d'autre litige ou arbitrage susceptible d'avoir ou ayant eu, dans un passé récent, une incidence sensible sur la situation financière de l'émetteur, son activité, son résultat et son groupe.

7.12.20. Risques Industriels et liés à l'environnement

Néant

7.12.21. Dépendance à l'égard de brevets ou de licences, contrats industriels, commerciaux, financiers ou de nouveaux procédés de fabrication

ACTEOS n'est pas exposée à des risques significatifs en la matière.



▪ **Agréments, brevets et certifications**

ACTEOS détient les agréments liés à l'utilisation de réseaux radio pour HFCOM et HYPERNET.

La Société détient également les agréments suivants selon la norme E.T.S. (European Telecommunication Standard) 300-440, 300-328, 300-220 et ATAS 17.

ACTEOS détient un brevet de détection de variation discontinue de profil, à usage de comptage ou de détection de non qualité.

Ce brevet est déposé aux États-Unis.

Il n'a pas d'incidence sur l'activité actuelle du groupe.

Ces agréments et brevets ne sont pas des éléments critiques.

▪ **Marques**

ACTEOS pratique une politique de dépôt de l'ensemble des marques des produits qu'elle édite et commercialise.

▪ **Partenariat entre Acteos et Schiever**

Les deux parties s'engagent à élaborer ensemble un programme de développement de systèmes d'information complémentaires à l'existant dans lequel la priorité sera donnée aux développements communs.

Ce partenariat inclut la mise en commun des informations et des moyens humains et technologiques de la part d'Acteos afin de garantir l'efficacité et la pérennité dudit partenariat.

Acteos conserve dans ce partenariat la propriété intellectuelle sur tous les produits développés mais garantit à Schiever des remises importantes sur les prix tarifs.

En 2009, le chiffre d'affaires réalisé avec Schiever s'élève à 655 K€.

7.12.22. Risques liés à la propriété intellectuelle

Les codes sources des programmes sont déposés à l'Agence de Protection des Programmes.

ACTEOS veille à la protection de l'ensemble de ses actifs incorporels et de ses droits de propriété intellectuelle.

ACTEOS est propriétaire de l'ensemble des marques, brevets, actifs incorporels, utilisés pour son activité.

7.12.23. Autres risques

A la connaissance d'ACTEOS, aucun autre risque de nature politique, gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique n'est susceptible d'influer notablement sur ses activités.

7.13. Contrôle interne

Ce point est détaillé dans le rapport du Président du Conseil d'Administration sur le Gouvernement d'Entreprise et le Contrôle Interne au point 8.2.

7.14. Les dépenses de recherche développement

Seule Acteos SA a engagé au titre de l'année 2009 des dépenses significatives : 773K€ soit 12,4% de son CA total (18,9% de son CA software).

Les dépenses sont essentiellement des coûts salariaux, 4 306 jours ont été dédiés aux programmes de recherche & développement.

Les dépenses ont porté principalement sur les programmes suivants :



- ▲ Framework (socle technique) de nos nouveaux produits (Acteos Generation)
- ▲ Développement et livraison sur le marché du premier produit de notre nouvelle Gamme : Acteos PPS (système d'approvisionnement)
- ▲ Nouvelles sous versions de nos produits existants Logidrive et Logiroutes
- ▲ Développement de notre système d'informations interne intranet et Extranet clients.

▪ **Orientations pour 2010**

Outre l'enrichissement continu des fonctionnalités métier de nos solutions :

- ▲ La réécriture progressive en nouvelles technologies de l'ensemble de nos produits historique va se poursuivre en 2010,
- ▲ Notre nouvelle solution dédiée aux approvisionnements et aux prévisions sur les points de vente (Acteos PPS) va s'enrichir progressivement de modules destinés à couvrir davantage de problématiques terrain et s'étendre à de nouveaux périmètres aussi bien dans le magasin que du côté centrale d'achats,
- ▲ Nos solutions intégrées de gestion des transports et des entrepôts vont se doter d'un portail transversal de gestion des flux et des activités Supply Chain. Cette couche, déjà largement développée sera totalement finalisée cette année et permettra de renforcer les fonctions collaboratives SCM et d'ouvrir de nouvelles perspectives marché,
- ▲ De nouvelles sous versions de nos progiciels existants (Logidrive et Logiroutes) vont sortir avec une adaptation plus fine aux attentes du marché (ergonomie, simplicité d'utilisation, partage d'informations, tableaux de bord...),
- ▲ Nos applications de mobilité vont être revues sur certains périmètres (Entrepôt) pour offrir de nouveaux niveaux de performance.

7.15. Actionnariat au 31.12.2009 (en %)

Cette liste inclut tous les actionnaires qui détiennent 5% et plus des actions ou droits de vote de la société ACTEOS.

Actionnaires	Nbre d'actions	% du Capital	Nbre de droits de vote	% de droit de vote
Joseph FELFELI et famille	1 628 140	55,09%	3 256 280	72,06%
Sous-total	1 628 140	55,09%	3 256 280	72,06%
Autocontrôle	72 107	2,44%	0	0,00%
Autres actionnaires nominatifs	8 732	0,30%	16 454	0,36%
Public	1 246 228	42,17%	1 246 228	27,58%
TOTAL	2 955 207	100,00%	4 518 962	100%

7.15.1. Pacte d'actionnaires

Néant

7.15.2. Action de concert

Néant

7.15.3. Clauses susceptibles d'avoir un impact significatif sur le cours du titre

Néant



7.15.4. Actions d'autocontrôle (L. 233-13 du Code de Commerce)

Il n'existe pas de sociétés contrôlées par la société ACTEOS qui détiennent une quotité du capital de la société.

7.15.5. Nombre d'actions propres achetées et vendues par la société au cours de l'exercice (L. 225-211 al 2 du Code de Commerce)

Dans le cadre du programme de rachat d'actions tel qu'autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 12 juin 2009, la société ACTEOS a procédé entre la date d'ouverture et de clôture du dernier exercice, aux opérations d'achat et de vente d'actions propres comme suit :

- ♣ Nombre d'actions achetées : néant
- ♣ Cours moyen d'achat : néant
- ♣ Nombre d'actions vendues : néant
- ♣ Cours moyen des ventes : néant
- ♣ Montant total des acquisitions y inclus les frais de négociation : néant

Nombre d'actions inscrits à la clôture de l'exercice :

Au 31 décembre 2009, la société détenant 109 155 actions (dont 37 048 actions au titre du contrat de liquidité) d'une valeur nominale de 0,5 € représentant ainsi 3,69% du capital de la société.

A la même date, les 37 048 actions détenues au titre du contrat de liquidité conforme à la charte de l'AMAFI représentaient 1,25 % du capital.

Motif des acquisitions	% du capital
Animation du cours	1,25
Actionnariat salarié	-
Valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions	-
Opérations de croissance externe	-
Annulation	

Les actions détenues par la société n'ont fait l'objet d'aucune réallocation à d'autres finalités depuis la dernière autorisation consentie par l'assemblée générale.

7.15.6. Actionnariat salarié

La société n'a pas émis d'actions gratuites en faveur du personnel au cours de l'exercice 2009.

La société a émis au cours de l'exercice 2009, 60 000 nouvelles options de souscription d'actions.

110 000 options de souscription d'actions sont valides au 31/12/2009.

Le tableau récapitulatif des options de souscription d'actions figure au rapport spécial sur les options de souscription et d'achat d'actions.

Le tableau récapitulatif des actions gratuites émises figure au rapport spécial sur les actions gratuites.

7.15.7. Total du capital potentiel émis

L'ensemble des options de souscription et des bons de souscription de créateur d'entreprise émis et en cours de validité au 31/12/2009 est de 110 000 qui donnerait droit en cas d'exercice à 3,72 % du capital (3,59 % après dilution) sous réserve des options caduques.



7.15.8. Participation des salariés

A la clôture de l'exercice, la participation des salariés telle que définie à l'article L225-102 du code de commerce représentait une quote-part non significative inférieure à 0,5 % du capital.

En 2006, la société a mis en place un Plan d'Epargne d'Entreprise, adopté par le CE en date du 30/06/2006.

Dans le cadre de ce Plan d'Epargne d'Entreprise, la participation des salariés représente 0 % du capital social de la société.

L'assemblée générale mixte du 20 juin 2008 lors du vote de la treizième résolution a rejeté un projet qui lui était soumis visant à autoriser le conseil d'administration à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois par l'émission d'actions ordinaires en numéraire et le cas échéant par l'attribution gratuite d'actions ordinaires ou d'autres titres donnant accès au capital, réservées aux salariés de la société et de sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du code de commerce adhérents d'un plan d'épargne entreprise.

7.15.9. Eléments tels que mentionnés à l'article L 225--100-3 du code de commerce susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Néant

7.15.10. Les délégations en matière d'augmentation de capital (L.225-129 du Code de commerce)

- **La délégation de compétence en vue d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes**

Cette délégation a été renouvelée par votre Assemblée Générale Mixte du 12 juin 2009. Elle expire en conséquence le 12 août 2011. Il n'y a donc pas lieu de soumettre son renouvellement à votre vote.

- **La délégation de compétence en vue d'augmenter le capital social par apport de numéraire (Article L.225-129-2 du Code de commerce)**

Cette délégation a été renouvelée par votre Assemblée Générale Mixte du 12 juin 2009. Elle expire en conséquence le 12 août 2011. Il n'y a donc pas lieu de soumettre son renouvellement à votre vote.

- **La délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital social en vue de rémunérer des apports en nature de titres et de valeurs mobilières (Article L.225-147 du Code de commerce)**

Cette délégation a été renouvelée par votre Assemblée Générale Mixte du 12 juin 2009. Elle expire en conséquence le 12 août 2011. Il n'y a donc pas lieu de soumettre son renouvellement à votre vote.

- **Autorisation en matière d'actionnariat salarié individuel**

Lors de votre Assemblée Générale Mixte du 12 juin 2009, vous avez autorisé votre Conseil d'Administration pour une période de 38 mois, soit jusqu'au 12 août 2012, à consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions au profit des salariés, de certains d'entre eux ou de certaines catégories du personnel et/ou de mandataires sociaux définis par la loi, tant de la société que des sociétés ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liés dans les conditions de l'article L.225-180 du Code de commerce.

Il n'y a donc pas lieu de soumettre à votre vote le renouvellement de cette délégation.

- **Autorisation d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié (et/ou certains mandataires sociaux – Art. L225-197-1 du Code de Commerce)**

Cette délégation a été renouvelée par votre Assemblée Générale Mixte du 12 juin 2009 pour une durée de 38 mois. Elle expire en conséquence le 12 août 2012. Il n'y a donc pas lieu de soumettre son renouvellement à votre vote.

- **Autorisation d'utiliser ces délégations et autorisations en période d'offre publique**

De même, votre Assemblée Générale Mixte du 12 juin 2009 a autorisé le Conseil d'Administration pour une période de 18 mois, soit jusqu'au 12 août 2011, si les titres de la société venaient à être visés par une offre publique, à mettre en œuvre les délégations et/ou autorisations consenties en période d'offre publique.



Il n'y a donc pas lieu à renouvellement.

7.15.11. Autorisation pour mettre en place un programme de rachat d'actions et réduire le capital par annulation d'actions auto-détenues (L.225-209)

A titre de rappel par délibération de l'assemblée générale mixte du 12 juin 2009, les actionnaires ont autorisé le conseil d'administration à faire l'acquisition des actions de la société dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce pour une durée de 18 mois et dans la limite de 2% du nombre d'actions composant le capital social.

Les acquisitions pouvaient être effectuées en vue de :

- ✦ Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action ACTEOS par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charge de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF ;
- ✦ Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente assemblée générale des actionnaires dans sa douzième résolution à caractère extraordinaire.

Le prix maximum d'achat par action qui avait été retenu dans ce cadre est de 15 €.

Au 31 décembre 2009, 109 155 actions étaient auto détenues (dont 37 048 actions au titre du contrat de liquidité) représentant 3,69 % du capital social de la société.

A titre de rappel, le conseil d'administration de la société en date du 8 avril 2005 avait décidé d'affecter l'intégralité des 72.107 actions auto-détenues acquises avant le 13 octobre 2004 à la couverture de plan d'options d'achat réservés aux salariés ou d'autres allocations d'actions réservées aux salariés.

Une première allocation sous forme d'attribution d'actions gratuites de 5.000 actions a été réalisée en 2006.

Nous vous proposons de conférer au conseil d'administration, pour une nouvelle période de dix huit mois, les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 2% du nombre d'actions composant le capital social (soit sur la base du capital actuel au 31 décembre 2009 soit 59.104 actions), le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Cette autorisation mettrait fin à l'autorisation donnée au conseil d'administration par l'assemblée générale mixte du 12 juin 2009.

Les acquisitions pourraient être effectuées en vue de :

- ✦ Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action ACTEOS par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF ;
- ✦ Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet, ne peuvent excéder 5 % du capital de la société ;
- ✦ Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne entreprise ou par attribution gratuite d'actions ;
- ✦ Assurer la couverture des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur ;
- ✦ Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente assemblée générale des actionnaires dans sa huitième résolution à caractère extraordinaire.

Ces opérations pourraient notamment être effectuées en prévision de l'offre publique dans le respect de l'article 232-15 du règlement général de l'AMF si, d'une part, l'offre est réglée intégralement en numéraire, et d'autre part, les opérations de rachat sont réalisées dans le cadre de la poursuite de l'exécution du programme en cours et qu'elles ne sont pas susceptibles de faire échouer l'offre.

Nous n'entendons pas dans ce cadre utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés.



Nous vous proposons de fixer le prix maximum d'achat à 15 euros par action et en conséquence le montant maximal de l'opération à 886.560 euros.

En conséquence de l'objectif d'annulation, nous vous demandons de bien vouloir autoriser le conseil d'administration, pour une durée de 24 mois, à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10% du capital, soit 295.521 actions (sur la base du capital au 31 décembre 2009), les actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de son programme de rachat et à réduire le capital à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Si vous entérinez notre proposition, notre conseil d'administration disposerait donc des pouvoirs nécessaires pour faire le nécessaire en pareille matière.

7.16. Organes d'administration, de direction et de direction générale

7.16.1. Membres du conseil d'administration

Joseph FELFELI (Président Directeur Général) 2-4 rue Dufloy à Roubaix nommé ADMINISTRATEUR par l'Assemblée Générale Mixte du 5 mars 1999 pour 6 années (soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire 2005) et dont le mandat a été renouvelé lors de l'assemblée générale du 14 juin 2005 pour une durée de 6 années soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos au 31 décembre 2010 et tenue dans l'année 2011.

Monsieur FELFELI a été renouvelé dans son poste de Président du Conseil d'Administration assumant la Direction générale, lors du Conseil d'Administration de la société qui s'est tenu le 14 juin 2005.

Administrateurs :

- ✦ L'assemblée générale mixte du 20 juin 2008 a ratifié la cooptation de Daniel DUPONCHELLE, 2 bis avenue des sports, 62590 Oignes, comme administrateur, en remplacement de la société ETV Beteiligungs démissionnaire pour la durée du mandat restant à courir soit jusqu' 'à l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir en 2010 sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2009,
- ✦ Guy THOMAS, 40 rue du Maréchal Foch à Roubaix nommé par l'Assemblée Générale Mixte du 15 juin 2007 pour la durée du mandat restant à courir de Monsieur V. NARASIMHA jusqu'à l'Assemblée Générale à tenir en 2008 sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2007. Le renouvellement de son mandat a été voté lors de l'Assemblée générale Mixte du 20 juin 2008 pour une durée de 4 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir en 2012 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011,
- ✦ Olivier MULLIEZ, 2 rue de Celles à Mourcourt (Belgique) nommé par l'Assemblée Générale mixte du 16 juin 2006 pour une durée de 4 ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos au 31 décembre 2009 et tenue durant l'année 2010,
- ✦ Dieter NEUMANN, Talhofstraße, 30a 82205 à Gilching (Allemagne) nommé par l'Assemblée Générale Mixte du 15 juin 2007, pour une durée de 4 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos au 31 décembre 2010 et tenue dans l'année 2011.

Expérience des administrateurs

- ✦ Joseph FELFELI est ingénieur en électronique et docteur ingénieur en physique des corps solides

Il était chercheur et directeur de laboratoire de recherche orienté vers les problématiques liées à l'hydrogène en tant que vecteur d'énergie.

Il a initié les travaux sur l'hydrogène suite au premier choc pétrolier en 1974.

Les objectifs définis étaient de résoudre aussi bien la problématique de stockage que la problématique de la fragilisation des matériaux par l'hydrogène.

Il a participé dès le début des années 1980 aux initiatives CIM dans l'industrie automobile et notamment Volkswagenwerke afin de permettre la mutation d'une production de masse à une production de masse



personnalisé. C'est à cette occasion qu'il aborde les problèmes de la logistique au niveau stratégique et opérationnel.

Fin 1986 il crée la société DATATRONIC devenu Acteos en 2001 pour concevoir et développer la nouvelle génération de systèmes d'information logistique afin d'opérer la mutation de l'ère de gestion à l'ère d'optimisation et de pilotage des processus logistiques incluant les prévisions et l'approvisionnement, l'entreposage, le transport, la planification des ressources et la traçabilité afin d'agir directement sur les immobilisations.

En 1988 il abandonne complètement la recherche pour se consacrer au développement de l'entreprise.

✦ Guy THOMAS est titulaire d'un troisième cycle en banque et finance.

En 1977, il débute sa carrière en banque où il occupe le poste de responsable du service étranger et se charge de l'inspection bancaire.

Il rejoint en 1983 la direction des financements et de la trésorerie du groupe Prouvost.

Il occupe le poste de responsable du service financier de l'AFM de 1987 à 1990.

Il est administrateur au sein de différentes entités : Saint Maclou Groupe, LFLM Phildar, Cannelles, Jules...

Par la suite, Il est nommé secrétaire général ainsi que directeur général au sein de différentes sociétés.

En 2005, il devient directeur financier du groupe Kibe.

Aujourd'hui il dispose d'un mandat d'administrateur dans plusieurs sociétés et est membre de comités d'audit ainsi que conseiller de présidents et d'actionnaires.

✦ Daniel DUPONCHELLE est titulaire d'un diplôme d'ingénieur arts et métiers.

En 1972, il débute sa carrière en tant que responsable de service des méthodes au sein de Caravanes Sterckeman.

En 1974, il est directeur de production chez Rousselle.

Il occupe par la suite la fonction d'ingénieur responsable de l'interface Magasin entrepôt au sein du service méthodes de SAMU Auchan et devient directeur logistique région Nord du groupe Promodès en 1983.

En 1998, il est nommé directeur général de la Supply Chain région Nord du groupe Carrefour.

Trois années plus tard, il est président de la SAS La Nordiste de l'environnement.

A ce jour, il est président du conseil de surveillance de Ramery Environnement.

✦ Dieter NEUMANN est diplômé en science de l'éducation.

Il débute sa carrière en tant qu'associé en recherche au Max-Planck-Institut.

En 1991, il occupe le poste de consultant en nouvelle technologie au sein de VDI-Technologiezentrum à Dusseldorf.

Il rejoint ensuite la société SIG Service-Informationssysteme à Stuttgart où il est directeur du département de télécommunication.

En 1999, il est ingénieur commercial de SINITEC et par la suite devient directeur du consulting.

Il travaille pour NSG Netzwerk en tant que directeur de département jusqu'en 2005.

Il rejoint le groupe Acteos et exerce aujourd'hui les fonctions de directeur de la filiale Acteos Allemagne.

7.16.2. Le fonctionnement du conseil

Au sein du Conseil d'Administration, sont mises en application les règles françaises relatives au gouvernement d'entreprise issues :

- ✦ de la loi de Sécurité Financière modifiée par loi du 26 juillet 2005 pour la confiance et la modernisation de l'économie ;
- ✦ du règlement général de l'AMF et des recommandations de l'AMF



Le Conseil d'Administration a adopté un règlement intérieur qui prévoit notamment :

- ♣ La constitution de deux comités décrits ci-après
- ♣ Une limitation des pouvoirs du Président en matière d'investissements, de mise en place de financements et de prises de participation.

Ainsi :

- toute opération significative se situant hors de la stratégie approuvée par le conseil d'administration,
- tout engagement de dépenses supérieur à 200 K€ quel qu'en soit la nature, au delà du budget approuvé par le conseil pour l'année concernée,
- tout emprunt supérieur à 20% des fonds propres consolidés du dernier exercice connu,
- toute facilité de crédit supérieur à 40% des fonds propres consolidés du dernier exercice connu,
- tout investissement ou toute cession d'actif immobilisé d'un montant supérieur à 20% des fonds propres consolidés du dernier exercice connu,
- toute prise de participation supérieure à 1,5 M € ou à 20% des fonds propres consolidés du dernier exercice connu,
- toute décision de préparer ou mettre en œuvre une procédure collective auprès du Tribunal de Commerce.

est soumise à l'approbation préalable du conseil.

- ♣ Des règles de déontologie

Il n'existe pas de limitation particulière aux interventions des administrateurs ni de minimum de détention de titres. En application des règles statutaires, chaque administrateur doit toutefois être propriétaire d'au moins une action.

Pour qualifier la notion d'administrateur indépendant, la société ACTEOS a retenu la huitième recommandation du Code Middlenext de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites.

Selon cette huitième recommandation, les critères permettant de qualifier un membre du Conseil d'indépendant sont les suivants :

- ♣ Ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la société ou d'une société de son groupe et ne pas l'avoir été au cours des trois dernières années ;
- ♣ Ne pas être client, fournisseur ou banquier significatif de la société ou de son groupe ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité ;
- ♣ Ne pas être actionnaire de référence de la société ;
- ♣ Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence de la société ;
- ♣ Ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des trois dernières années.

Ainsi, au regard de ces critères sont indépendants :

- Monsieur Olivier MULLIEZ, Monsieur Guy THOMAS et Monsieur Daniel DUPONCHELLE.

En ce qui concerne Monsieur Daniel DUPONCHELLE, il a été mandaté à titre exceptionnel par le Président Directeur Général en accord avec l'ensemble des membres du Conseil d'Administration pour réaliser une mission ponctuelle (décrite et chiffrée en page 63) de coaching des cadres supérieurs de la société et de supervision du service administratif qui prendra fin le 31 décembre 2010.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois au cours de l'exercice 2009.

Durant l'exercice 2009, le taux de présence des administrateurs a progressé et s'est établi à 93,3 %.

Il n'y a pas eu d'attribution de jetons de présence.

Le fonctionnement du Conseil est décrit de manière détaillée dans le rapport du Président sur le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise.

7.16.3. Comité stratégique, d'audit, de rémunération

Eu égard à la taille encore restreinte du Groupe et de son Conseil d'Administration, il a été décidé par le Conseil du 25 Avril 2003 de mettre en place deux comités :

- Un Comité des comptes et de l'audit, chargé de l'examen des comptes, de l'analyse de l'audit interne, du choix des Commissaires aux Comptes et du contrôle des risques.

Sont actuellement membres : Olivier MULLIEZ, Guy THOMAS et Daniel DUPONCHELLE

- Un Comité des nominations et des rémunérations chargé d'émettre des recommandations et des avis sur la nomination des administrateurs et mandataires sociaux, la politique des rémunérations des dirigeants, y compris des mandataires sociaux et la politique d'attribution d'options d'achat et d'options de souscription d'actions, et d'actions gratuites.

Sont actuellement membres : Olivier MULLIEZ, Guy THOMAS et Daniel DUPONCHELLE

Une fois par an, le Conseil procède à l'évaluation de ses modalités de fonctionnement et de la contribution effective de chacun de ses membres. Il réexamine également, à cette occasion, la qualification d'administrateur indépendant et le fonctionnement des Comités.

Bien que la société n'ait pas pris la décision dans le cadre d'un Conseil d'administration de se référer expressément à un Code de gouvernement d'entreprise, suite à la publication du Code Middlednext de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites de décembre 2009, elle a souhaité se référer à certaines de ses recommandations qui sont adaptées à la taille et à la structure de l'actionnariat de la société.

Or, selon la huitième recommandation du Code Middlednext, les critères permettant de qualifier un membre du Conseil « d'indépendant » sont les suivants :

- Ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la société ou d'une société de son groupe et ne pas l'avoir été au cours des trois dernières années ;
- Ne pas être client, fournisseur ou banquier significatif de la société ou de son groupe ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité ;
- Ne pas être actionnaire de référence de la société ;
- Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence de la société ;
- Ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des trois dernières années.

Au regard de cette recommandation, tous les administrateurs membres des Comités répondent à ces critères et peuvent donc être qualifiés d'administrateurs indépendants.

7.16.4. Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux au 31 décembre 2009

Nom des mandataires sociaux	Mandat de la société	Date de nomination	Date de renouvellement du mandat	Date de fin de mandat	Autres fonctions dans la société
Joseph FELFELI	Administrateur	30.04.1999	14.06.2005	AGO 2011	Président Directeur Général
Olivier MULLIEZ	Administrateur	16.06.2006		AGO 2010	
Guy THOMAS	Administrateur	15.06.2007 (cooptation)		AGO 2012	
Dieter NEUMANN	Administrateur	15.06.2007		AGO 2011	Geschäftsführer
Daniel DUPONCHELLE	Administrateur	20.06.2008 (cooptation)		AGO 2010	

Les mandataires sociaux ont déclaré ne pas avoir fait l'objet de condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq derniers exercices.

Ils ont déclaré ne pas avoir été associés à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation.

Ils ont déclaré ne pas avoir fait l'objet d'incrimination et ou de sanction publique officielle prononcés par les autorités statutaires ou réglementaires (y compris les organismes professionnels désignés) au cours des cinq derniers exercices.

Ils ont déclaré ne pas avoir été empêchés par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

Ils ont déclaré ne pas être potentiellement en position de conflit d'intérêt avec la société ACTEOS au cours des cinq derniers exercices.

Il n'existe aucun lien familial entre les différents mandataires.

7.16.5. Autres mandats exercés par les mandataires sociaux au cours des cinq derniers exercices

	FONCTIONS	SOCIETE	ADRESSE SOCIETE	Capital	Mandats en cours	Procédures collectives /Liquidations
Joseph FELFELI	Co-gérant	SCI Elissar	Roubaix - France	2 000 €	Oui	Non
Joseph FELFELI	Gérant	SCI Duflot	Roubaix - France	1 524,46 €	Oui	Non
Joseph FELFELI	Gérant	ACTEOS GmbH&Co KG	Gilching - Allemagne	25 000 €	Oui	Non
Joseph FELFELI	Gérant	ACTEOS Beteiligung	Gilching - Allemagne	50 000 €	Oui	Non
Joseph FELFELI	Gérant	ACTEOS Liban SARL	Beyrouth - Liban	95 000 000 LL	Oui	Non
Joseph FELFELI	Membre du CA	Beam Express SA	Ecublens (VD) - Suisse	100 000 CHF	Non	Non
Dieter NEUMANN	Pas d'autres mandats	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Olivier MULLIEZ	Pas d'autres mandats	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Guy THOMAS	Administrateur	Eurofip SA	Saint Amand les Eaux - France	598 920 €	Oui	Non
Guy THOMAS	Administrateur	LNH SA	Marcq en baroeul	150 000 €	Oui	Non
Guy THOMAS	Administrateur	Tapis Saint Maclou	Wattrelos - France	1 363 786 €	Oui	Non
Guy THOMAS	Directeur Financier	Groupe KIBE	Bruxelles - Belgique		Non	Non
Daniel DUPONCHELLE	Président	La Nordiste de l'environnement	Harnes - France	1 479 376 €	Oui	Non
Daniel DUPONCHELLE	Président	APINOR	Harnes - France	200 000 €	Oui	Non
Daniel DUPONCHELLE	Président	ENVINOR	Erquinghem - France	200 000 €	Oui	Non
Daniel DUPONCHELLE	Gérant	SARL Les Beillières	Erquinghem - France	7 622 €	Oui	Non
Daniel DUPONCHELLE	Gérant	SARL Compost du Maze	Verlinghem	76 000 €	Oui	Non
Daniel DUPONCHELLE	Gérant	SARL La Rivière	Violaines - France	68 000 €	Oui	Non
Daniel DUPONCHELLE	Gérant	SARL Verdure	Le Parcq - France	490 581 €	Oui	Non
Daniel DUPONCHELLE	Gérant	SARL VIP	Harnes - France	1 000 €	Oui	Non
Daniel DUPONCHELLE	Gérant	SARL Nord Verre Recyclage	Carvin - France		Oui	Non
Daniel DUPONCHELLE	Gérant	SARL Gest Cim	Harnes - France	7 500 €	Oui	Non
Daniel DUPONCHELLE	Directeur Général	CARBIOLANE	Sequedin - France	100 000 €	Oui	Non

7.16.6. Les nominations et renouvellements proposés par le conseil d'administration à l'assemblée générale mixte du 11 juin 2010

Les mandats de Messieurs Olivier MULLIEZ et Daniel DUPONCHELLE expirent lors de l'Assemblée Générale Mixte du 11 juin 2010.

Nous vous suggérons de procéder au renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Daniel DUPONCHELLE pour une nouvelle période de quatre années qui expirera en 2014 au terme de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Par ailleurs, nous vous demandons de bien vouloir nommer en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur Olivier MULLIEZ, qui ne souhaite pas solliciter le renouvellement de son mandat : Monsieur Stefano FRISCIA, et ce pour une durée de quatre années qui expirera en 2014 au terme de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

7.16.7. Expertises et expériences en matière de gestion des administrateurs

Parmi les critères retenus pour la sélection des membres du conseil d'administration figurent leur expertise et expérience en matière de gestion.



Le tableau ci-dessus présentant l'activité professionnelle de chacun des administrateurs donne une indication sur l'expertise et l'expérience de ces derniers, tous ayant occupé ou occupant à ce jour des fonctions dirigeantes au sein de sociétés.

7.16.8. Contrat de service liant les membres des organes d'administration à la société

Monsieur Daniel Duponchelle, administrateur a été mandaté à titre exceptionnel par le président directeur général en accord avec l'ensemble des membres du conseil d'administration pour réaliser une mission ponctuelle de coaching des cadres supérieurs et de supervision de l'équipe administrative de la société et prendra fin le 31 décembre 2010.

7.16.9. Rémunération des mandataires sociaux

Nom des mandataires sociaux	Mandat de la société	Montant brut des rémunérations (€)		Valeur brute des avantages en nature (€)		Options de souscription	
		2009	2008	2009	2008	2009	cumul
J FELFELI	Président du CA	120 000	132 500	Néant	Néant	Néant	Néant
D NEUMANN	Administrateur	121 250	136 875	7 844	6 199	Néant	10 000
O MULLIEZ	Administrateur	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
G THOMAS	Administrateur	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
D DUPONCHELLE	Administrateur	10 000	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

Les rémunérations attribuées aux mandataires dont les montants sont mentionnés dans le tableau ci-dessus constituent des rémunérations fixes.

Monsieur Duponchelle a perçu au titre de l'année 2009 des honoraires d'un montant de 10 K€ dans le cadre de la mission que la société Acteos lui a confiée.

- Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées au dirigeant mandataire social

Joseph FELFELI Président directeur général		
	Exercice N - 1	Exercice N
Rémunérations dues au titre de l'exercice	132 500 €	120 000 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
TOTAL	132 500 €	120 000 €

- Tableau de synthèse des rémunérations du dirigeant mandataire social

Joseph FELFELI Président directeur général				
	Exercice N - 1		Exercice N	
	Montants dus	Montants versés	Montant dus	Montants versés
Rémunération fixe	132 500 €	132 500 €	120 000 €	120 000 €
Rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	Néant	Néant	Néant	Néant
TOTAL	132 500 €	132 500 €	120 000 €	120 000 €

- Tableau sur les jetons et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

Mandataires sociaux non dirigeants	Montants versés au cours de l'exercice N-1	Montants versés au cours de l'exercice N
Daniel DUPONCHELLE		
Jetons de présence	Néant	Néant
Autres rémunérations	Néant	10 000 €



- ⤴ Il n'y a pas eu d'options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice au dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe
- ⤴ Il n'y a pas eu d'options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par le dirigeant mandataire social
- ⤴ Il n'y a pas eu d'actions de performance attribuées au dirigeant mandataire social
- ⤴ Il n'y a pas eu d'actions de performance devenues disponibles au cours de l'exercice pour le dirigeant mandataire social
- ⤴ Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions pour les mandataires sociaux

Informations sur les options de souscription ou d'achat

Date d'assemblée	Plan n°10
Date du conseil d'administration	10/05/2007
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées, dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par	10 000
Les mandataires sociaux	
Dieter NEUMANN	10 000
Point de départ d'exercice des options	10/05/2011
Date d'expiration	10/05/2012
Prix de souscription ou d'achat	4,8
Modalités d'exercice	
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2009	0
Nombre cumulé d'options de souscription d'achat d'actions annulées ou caduques	0
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	10 000

- ⤴ Actions nominatives détenues par les mandataires sociaux

Nom des mandataires sociaux	Nombre d'actions nominatives au 31/12/2009
Daniel DUPONCHELLE	10
Joseph FELFELI	1 627 543
Olivier MULLIEZ	15
Guy THOMAS	100

- ⤴ Informations complémentaires

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou de changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Joseph FELFELI								
Président Directeur Général		Non		Oui		Non		Non
Date début de mandat : 1999								
Mandat toujours en cours								

7.16.10. Direction

Composée de :

- Joseph FELFELI, PDG

Direction France

- François LECRON, Directeur commercial : en poste jusque fin mai 2009, Alexandre MOREL occupe les fonctions de directeur commercial et marketing depuis le 01 mars 2010

- Jean Michel LEFEBVRE, Directeur des Opérations
- Alexandre MOREL, Directeur Etudes & Editions

Direction Allemagne

- Dieter NEUMANN, Dirigeant Acteos Allemagne

Direction Liban

- Elie GHARIOS, Dirigeant Acteos Liban

7.16.11. Politique de rémunération des dirigeants – engagements de toute nature correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions du mandataire ou postérieurement à celle-ci

Suite à la proposition de ce dernier lors du Conseil d'Administration du 27 août 2008, le montant de la rémunération fixe annuelle brute de Monsieur Joseph FELFELI, PDG, a été diminué de 20% et ce à compter rétroactivement du 1er juin 2008 pour tenir compte de la situation de la société et de son activité.

Cette situation a été maintenue en 2009.

Lors du Conseil d'Administration du 1er avril 2010, il a été décidé que le montant de la rémunération fixe mensuelle brute de Monsieur Joseph FELFELI, Président Directeur Général, s'élevant au 5 janvier 2010 à 10 000€ euros, ferait l'objet d'une diminution de 20 % de son montant mensuel brut et ce, à compter rétroactivement du 1er janvier 2010 pour tenir compte des difficultés de marché et limiter les charges de la société.

La rémunération du Président Directeur Général se situe dans la norme du marché.

De même, Monsieur D. NEUMANN a vu sa rémunération pour ses fonctions de dirigeant au sein de la filiale Allemande de la société dénommée : ACTEOS GmbH & Co KG, baisser de 11 % au 1er janvier 2009 et pour toute l'année ce, pour tenir compte des difficultés économiques subies par cette société.

Au 1er janvier 2010, compte-tenu des résultats plus satisfaisants de cette filiale, Monsieur D. NEUMANN a retrouvé son niveau de rémunération antérieur.

Aucun jeton de présence n'a été versé aux administrateurs en 2009.

7.16.12. Intérêts des dirigeants dans le capital

M. Joseph FELFELI détient directement et indirectement 55,09 % du capital au 31 décembre 2009.

7.16.13. Convention avec la SCI du numéro 6 rue Dufлот

ACTEOS exerce son activité dans des locaux à Roubaix loués à la SCI du numéro 6 rue Dufлот contrôlée par Monsieur Joseph FELFELI.

Le bail fait l'objet d'une attestation d'équité établie par un professionnel de l'immobilier d'entreprise indépendant le 1^{er} avril 2005.

En outre, nous signalons qu'en date du 24 juillet 2002, le loyer trimestriel a été réduit à 29 000 €.

Cet avenant prévoit une clause de retour à meilleure fortune.

Sur l'exercice 2008, le loyer versé s'est élevé à 149 099 € H.T (loyer de 116 000€ augmenté du remboursement des taxes foncières de 33 099€).

Sur l'exercice 2009, le loyer versé s'est élevé à 151 220€ HT (loyer de 116 000€ augmenté du remboursement des taxes foncières de 35 220€).

Depuis la clôture de l'exercice, il n'y a pas eu de nouvelle convention.

**7.16.14. Convention avec Monsieur Felfeli**

Monsieur FELFELI loue à ACTEOS SA à un prix de marché un appartement sis à ROUBAIX (59100) – rue du Coq Français) afin d'y loger les salariés et les stagiaires du groupe.

Le montant total des loyers et des charges locatives s'élève à 11 300€ pour l'exercice 2009.

7.16.15. Actifs appartenant directement ou indirectement à des dirigeants ou à des membres de leur famille

- Immeuble du 2-4 rue Dufлот mentionné ci-dessus.
- Appartement situé rue du coq Français à Roubaix mentionné ci-dessus.

7.16.16. Prêts et garanties

Néant

7.16.17. Opérations sur titres des dirigeants en application de l'article L 621 – 18-2 du code monétaire et financier

A la connaissance de l'émetteur, aucune opération sur titres n'a été réalisée en 2009 par les personnes mentionnées à l'article L 621-18-2 du code monétaire et financier pour un montant total supérieur à 5 000 €.

- ▲ Etat récapitulatif des opérations sur titres de la société ACTEOS réalisées au cours de l'exercice 2009 par les membres du conseil d'administration mentionnées à l'article L 621-18-2 du Code Monétaire et Financier:

Personne concernée relevant de l'article L621-18-2 du CMF	Acquisitions	Cessions	Souscriptions ou échanges	Transactions opérées sur titres au moyen d'instruments financiers à terme
Joseph FELFELI	Néant	Néant	Néant	Néant
Dieter NEUMANN	Néant	Néant	Néant	Néant
Olivier MULLIEZ	Néant	Néant	Néant	Néant
Guy THOMAS	Néant	Néant	Néant	Néant
Daniel DUPONCHELLE	Néant	Néant	Néant	Néant

7.16.18. Sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages

Au 31 décembre 2009, les sommes provisionnées aux fins de retraite (indemnités de départ à la retraite) aux salariés du groupe s'élèvent à 389 K€.

7.16.19. Sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages au profit des administrateurs

Au 31 décembre 2009, il n'y a pas eu de sommes provisionnées aux fins de retraite (indemnités de départ à la retraite) au profit des administrateurs.

7.17. Commissaires aux comptes titulaires et suppléants

Les commissaires aux comptes titulaires et suppléants de la société ACTEOS sont les suivants :

Nom	Fonction	Durée du mandat
Cabinet Artésien d'expertise Comptable CAEC représenté par Monsieur Gérard SIMON	Commissaire aux comptes titulaire	Six exercices : soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2011 et appelée à statuer sur les comptes clos au 31/12/2010
Monsieur Hubert GUERIN	Commissaire aux comptes suppléant	Six exercices : soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2011 et appelée à statuer sur les comptes clos au 31/12/2010
KPMG représenté par Monsieur Christian DE BRIANSON	Commissaire aux comptes titulaire	Six exercices : soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2011 et appelée à statuer sur les comptes clos au 31/12/2010
Monsieur Yves GOUIR	Commissaire aux comptes suppléant	Six exercices : soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2011 et appelée à statuer sur les comptes clos au 31/12/2010

Aucun mandat n'arrive à expiration lors de la prochaine Assemblée Générale Mixte.

7.18. Bilan social

7.18.1. Evolution des effectifs

	Effectif 31.12.2008	Licenciements	Licenciements économiques	Autres départs	Mouvements groupe : sorties	Mouvement groupe : entrées	Arrivées	Effectif 31.12.2009
France	44			12	12	14	16	46
Allemagne	22			5	5	2	2	19
Liban	26			11	11	9	9	26
Consolidé	92							91

	TOTAL 31/12/2008	ACTEOS SA	ACTEOS Beteiligungs Gmbh	ACTEOS GmbH & Co KG	ACTEOS Liban	TOTAL 31/12/2009
Comité de direction	6	5		1	1	7
Administratif	10	5		4	1	10
Commerciaux / marketing	13	7		4		11
R & D	27	3			24	27
Production	38	26		10		36
TOTAL	92	46	0	19	26	91

	TOTAL 31/12/2008	ACTEOS SA	ACTEOS Beteiligungs Gmbh	ACTEOS GmbH & Co KG	ACTEOS Liban	TOTAL 31/12/2009
Cadres	70	25		13	14	52
Agents de maîtrise						0
Techniciens	14	15			11	26
Contrats de qualification						0
Employés	9	6		6	1	13
TOTAL	92	46		19	26	91

Les données suivantes concernent ACTEOS SA

7.18.2. Organisation du temps de travail

L'organisation est restée inchangée sur la période avec l'application de l'accord de branche sur la durée du travail.

Les contrats de maintenance signés avec nos clients engendrent des périodes d'astreinte pour 4 de nos ingénieurs et 3 techniciens.

Enfin signalons que notre activité engendre un fort volume de déplacement chez nos clients, ces déplacements concernant une majorité des salariés d'ACTEOS SA.

7.18.3. Absentéisme

En 2009, la société ACTEOS a dénombré 229,5 jours d'absentéisme dont 93,68 % sont des absences maladie 6,1 % concernent des congés paternité et 0,22 % sont liés à des congés sans solde.

7.18.4. Evolution des rémunérations et charges sociales

	2009	2008	% évolution
Salaires et traitements en €	2 016 079	2 228 927	-9,55%
Charges Sociales en €	867 569	1 007 656	-13,90%
TOTAL	2 883 648	3 236 583	-10,90%

7.18.5. Heures supplémentaires

La société pratiquant une politique de modulation des horaires de travail, les heures supplémentaires effectuées par les employés sont pour partie, récupérées.

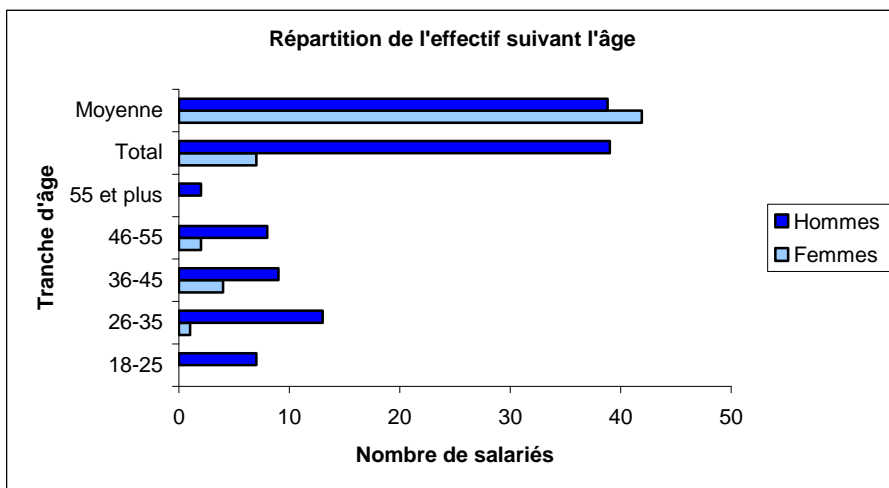
7.18.6. Répartition hommes/femmes

Effectifs au 31/12/2009

Par CSP		Employés	Techniciens et AM	Cadres	TOTAL
Femmes	CDD	0	0	0	0
	CDI	2	1	4	7
	Sous-total I	2	1	4	7
Hommes	CDD	0	0	0	0
	CDI	2	15	22	39
	Sous-total II	2	15	22	39
TOTAL	4	16	26	46	

7.18.7. Pyramide des âges

	18-25	26-35	36-45	46-55	55 et plus	Total	Moyenne
Femmes	0	1	4	2	0	7	41,9
Hommes	7	13	9	8	2	39	38,8
Total	7	14	13	10	2	46	37,6



7.18.8. Durée et organisation du travail

Selon la durée du travail		Employés	Techniciens et AM	Cadres	TOTAL
Femmes	Temps complet	2	1	4	7
	Temps partiel 50 %	0	0	0	0
	Autres temps part.	0	0	0	0
Sous-total I		2	1	4	7
Hommes	Temps complet	2	15	22	39
	Temps partiel 50 %	0	0	0	0
	Autres temps part.	0	0	0	0
Sous-total II		2	15	22	39
TOTAL		4	16	26	46

7.18.9. Données sur les embauches et les départs

Embauches et types de contrats		Employés	Techniciens et AM	Cadres	TOTAL
Femmes	CDD	0	0	0	0
	CDI	0	0	0	0
Sous-total I		0	0	0	0
Hommes	CDD	0	5	0	5
	CDI	0	0	1	1
Sous-total II		0	5	1	6
TOTAL		0	5	1	6

Départs et motifs		Employés	Techniciens et AM	Cadres	TOTAL
Femmes	Retraite	0	0	0	0
	Démission	0	0	0	0
	Fin de CDD	0	0	0	0
	Fin période d'essai	0	0	0	0
	Licenciement	0	0	0	0
	Autres	0	0	0	0
Sous-total I		0	0	0	0
Hommes	Retraite	0	0	0	0
	Démission	0	0	2	2
	Fin de CDD	0	0	0	0
	Fin de période d'essai	0	0	0	0
	Licenciement	0	0	1	1
	Autres	0	0	1	1
Sous-total II		0	0	4	4
TOTAL		0	0	4	4

7.18.10. Formation

Le montant des dépenses de formation professionnelle engagé au-delà de l'obligation légale, a enregistré une diminution en 2009 s'établissant à 46 712€.

Il se décompose comme suit :

Dépenses engagées en 2009	Montant en €
Dépenses de formation externe	12 511
Dépenses de formation interne	3 353
Rémunération des stagiaires	30 848
Autres dépenses	0
TOTAL	46 712

Le montant des versements aux OPCA est de 31 199,06 €.

En 2008, le montant des formations s'élevait à 52 219 €.

En 2009, la formation a porté sur différentes thématiques : formations logicielles, management, techniques...

De 2008 à 2009, le montant des formations a enregistré une diminution de 10,55 %



7.18.11. Conditions de travail

Les relations professionnelles et le bilan des accords collectifs

ACTEOS n'a pas signé d'accord collectif.

Les conditions d'hygiène et de sécurité

Un Comité d'Hygiène Sécurité et Conditions de Travail a été créé en 2001 suite à la mise en place d'un Comité d'Entreprise et tient une réunion trimestrielle.

L'emploi et l'insertion des travailleurs handicapés

ACTEOS comptabilise à ce jour l'emploi de deux travailleurs handicapés (catégorie A et B).

Les œuvres sociales

En 2009, ACTEOS n'a versé aucune contribution, à l'exception de la subvention au Comité d'entreprise.

Participation

Un accord de participation a été établi en 2006 et a été adopté par le CE en date du 30 juin 2006.

Intéressement

Un accord d'intéressement a été établi en 2006 et a été adopté par le CE en date du 30 juin 2006.

Plan d'épargne entreprise

Un plan d'épargne entreprise a été établi en 2006 et a été adopté par le CE en date du 30 juin 2006.

La sous-traitance - Importance de la sous-traitance

Le volume de la sous-traitance a atteint 363 K€ en 2009 pour ACTEOS SA (hors intragroupe) en légère diminution de 1,63 % comparé à l'exercice 2008.

Celle-ci concerne principalement la sous-traitance de développements informatiques.

7.19. Conséquences de l'activité de la société sur l'environnement (article 143-3 du décret du 23 mars 1967)

La nature de l'activité de la société n'entraîne pas de conséquences significatives sur l'environnement au sens de l'article précité.

7.20. Conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du code de commerce

Les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de Commerce seront soumises à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires du 11 juin 2010.

Les commissaires aux comptes ont été régulièrement informés de ces conventions.

L'ensemble des conventions réglementées sont reprises dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

7.21. Eléments pouvant avoir une incidence en cas d'offre publique

Le capital de la société étant détenu majoritairement par Monsieur Joseph FELFELI, cette actuelle détention empêcherait tout dépôt d'une offre publique visant à obtenir un contrôle majoritaire de la société ACTEOS.

Votre conseil vous invite à approuver par votre vote le texte des résolutions qu'il vous propose.

Le conseil d'administration



8. RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE CONTRÔLE INTERNE ET LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37 dernier alinéa du Code de Commerce, la loi fait obligation au Président du Conseil d'Administration des sociétés anonymes dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé de rendre compte, dans un rapport joint à celui du Conseil :

- ♣ De la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des éventuelles limitations apportées aux pouvoirs du Directeur Général, des références faites à un Code de gouvernement d'entreprise ;
- ♣ Des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

Ce rapport précise également les principes et règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux et les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

Le présent rapport a été soumis à l'approbation du Conseil d'administration du 1er avril 2010 et transmis aux Commissaires aux comptes.

8.1. La gouvernance d'entreprise

8.1.1. *Organisation du conseil d'administration et préparation des travaux du conseil*

Le conseil d'administration se compose comme suit au 31 décembre 2009 :

- ♣ Joseph FELFELI, Président du Conseil d'Administration exerce aussi les fonctions de Directeur Général; le Conseil d'Administration ayant décidé de confier à la même personne ces deux fonctions
- ♣ Daniel DUPONCHELLE
- ♣ Olivier MULLIEZ
- ♣ Guy THOMAS
- ♣ Dieter NEUMANN

Le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois au cours de l'année 2009 toujours au siège social de la société ACTEOS.

Un calendrier de principe des réunions du Conseil est établi en début de chaque année civile.

De plus, les convocations sont adressées à tous les membres du conseil d'administration avec assez d'avance pour leur permettre de planifier et d'assister à chaque réunion du conseil d'administration.

Les représentants du comité d'entreprise de la société sont convoqués à toutes les séances du conseil d'administration.

Le taux de participation des membres du comité d'entreprise progresse et s'établit à 42%.

Les commissaires aux comptes sont aussi convoqués à toutes les réunions du conseil d'administration.

Ils participent le plus souvent à celles-ci.

Par ailleurs, selon les sujets à l'ordre du jour, des salariés de la société ACTEOS peuvent être invités à participer aux travaux du conseil afin d'apporter leur expérience et leur compétence.

L'assiduité des administrateurs a progressé sur l'exercice clos le 31.12.2009 avec un taux moyen de 93,3%.

Dans la mesure du possible, les éléments préparatoires nécessaires à la qualité des travaux ont été mis à leur disposition.



Par ailleurs chaque fois qu'un membre du conseil l'estime nécessaire et le demande, le président du conseil d'administration lui communique les informations et documents complémentaires qu'il désire recevoir.

Tout document adressé à sa demande à un administrateur est aussi communiqué en même temps à tous les autres membres du conseil d'administration.

Le conseil d'administration d'ACTEOS comprend 3 administrateurs indépendants : Monsieur Daniel DUPONCHELLE, Monsieur Guy THOMAS et Monsieur Olivier MULLIEZ, soit 60 % de ses membres.

Pour qualifier la notion d'administrateur indépendant, la société ACTEOS a retenu la huitième recommandation du Code Middlednext de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites.

Selon cette huitième recommandation, les critères permettant de qualifier un membre du Conseil d'indépendant sont les suivants :

- ⤴ Ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la société ou d'une société de son groupe et ne pas l'avoir été au cours des trois dernières années ;
- ⤴ Ne pas être client, fournisseur ou banquier significatif de la société ou de son groupe ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité ;
- ⤴ Ne pas être actionnaire de référence de la société ;
- ⤴ Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence de la société ;
- ⤴ Ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des trois dernières années.

Le conseil d'administration d'ACTEOS est doté d'un règlement intérieur qui prévoit :

8.1.2. Une limitation des pouvoirs du directeur général en matière d'investissements, de mise en place de financements et de prises de participation. Ainsi sont soumises à l'approbation préalable du conseil :

- ⤴ toute opération significative se situant hors de la stratégie approuvée par le conseil d'administration
- ⤴ tout engagement de dépenses supérieur à 200 K€ quel qu'en soit la nature, au-delà du budget approuvé par le conseil pour l'année concernée
- ⤴ tout emprunt supérieur à 20 % des fonds propres consolidés du dernier exercice connu
- ⤴ toute facilité de crédit supérieure à 40 % des fonds propres consolidés du dernier exercice connu
- ⤴ tout investissement ou toute cession d'actif immobilisé d'un montant supérieur à 20 % des fonds propres consolidés du dernier exercice connu
- ⤴ toute prise de participation supérieure à 1,5 m€ ou à 20 % des fonds propres consolidés du dernier exercice connu
- ⤴ toute décision de préparer ou mettre en œuvre une procédure auprès du tribunal de commerce

8.1.3. Des règles de déontologie à respecter par les administrateurs :

- ⤴ règle de confidentialité pour les informations non publiques acquises dans le cadre des réunions du conseil d'administration
- ⤴ obligation de loyauté vis-à-vis de la société, chaque administrateur ne devant pas agir pour son intérêt propre contre la société

En application des dispositions statutaires, chaque administrateur de la société doit au moins posséder une action de la société et cette action doit faire l'objet d'une mise au nominatif.



8.1.4. Code de gouvernement d'entreprise et comités

La société n'a pas pris la décision, dans le cadre d'un Conseil d'administration, de se référer expressément à un Code de gouvernance d'entreprise. Cependant, suite à la publication du Code Middlenext de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites de décembre 2009, elle a souhaité se référer à certaines de ses recommandations qui sont adaptées à la taille et à la structure de l'actionnariat de la société.

Le conseil d'administration a mis en place en son sein deux comités :

- ♣ Un comité des comptes et de l'audit : chargé de préparer les décisions du conseil en matière d'arrêté des comptes, du choix des commissaires aux comptes et de veiller à la qualité de l'audit interne et du contrôle des risques.

Participent à ce comité, Messieurs Guy THOMAS, Olivier MULLIEZ et Daniel DUPONCHELLE, tous trois administrateurs indépendants.

Monsieur THOMAS en assure la présidence.

- ♣ Un comité des nominations et des rémunérations chargé de préparer les décisions du conseil concernant la proposition de nouveaux administrateurs, la nomination des mandataires sociaux et la politique des rémunérations et stock-options.

Participent à ce comité, Messieurs Guy THOMAS, Olivier MULLIEZ et Daniel DUPONCHELLE, tous trois administrateurs indépendants.

Monsieur MULLIEZ en assure la présidence.

Le comité des comptes et de l'audit a mené divers travaux d'examen des comptes 2009, travaux dont il a rendu compte lors du conseil d'administration du 01 avril 2010.

En 2009, également le Comité des nominations et des rémunérations s'est réuni afin d'examiner la politique de rémunération du groupe.

Il en a rendu compte lors du Conseil d'Administration du 01 avril 2010.

Les comités des nominations et des rémunérations et celui des comptes et de l'audit se sont réunis tous deux à 4 reprises, au cours de l'exercice 2009.

L'ensemble des administrateurs composant ces Comités était présent lors de ces réunions.

Une fois par an, le conseil d'administration procède à une évaluation de son fonctionnement en vue de l'améliorer.

Cette évaluation a été effectuée pour la dernière fois lors du Conseil d'Administration du 01 avril 2010.

Au regard des résultats de cette évaluation, les administrateurs ont jugé qu'ils avaient été en mesure d'exercer leur mission et qu'ils avaient eu l'information nécessaire à leurs prises de décision.

8.1.5. Principe et règles de détermination des rémunérations des mandataires sociaux

- ♣ Rémunération des membres du Conseil d'administration (jetons de présence et honoraires pour mission exceptionnelle)

Aucun jeton de présence n'est versé aux administrateurs.

Monsieur Daniel DUPONCHELLE a été mandaté à titre exceptionnel par le Président Directeur Général en accord avec l'ensemble des membres du Conseil d'administration pour réaliser à compter du 1^{er} janvier 2009 une mission ponctuelle de coaching des cadres supérieurs et de supervision de l'équipe administrative de la société qui prendra fin le 31 décembre 2010.

Dans ce cadre, Monsieur DUPONCHELLE a perçu au titre de l'année 2009, des honoraires de 10 K€.

- ♣ Rémunération des mandataires

Le Conseil d'Administration, après avoir pris avis du Comité des nominations et des rémunérations, arrête la politique de rémunération des mandataires sociaux.



Cette politique porte de façon exhaustive sur les rémunérations fixes, variables auxquelles s'ajoutent les éventuels avantages en nature consentis par la société.

Elle est déterminée, non seulement en fonction du travail effectué, des résultats obtenus, de la responsabilité assumée, mais encore au regard des pratiques observées dans des sociétés comparables.

En ce qui concerne les éléments chiffrés desdites rémunérations, ils figurent au point 7.16.9 page 63 à 64 du rapport de gestion.

8.2. Contrôle interne

8.2.1. Objectifs du contrôle interne

Le contrôle interne est un dispositif qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et aux règlements
- l'application des instructions et des orientations fixées
- le bon fonctionnement des processus internes
- la fiabilité des informations financières

Le contrôle interne doit contribuer à la maîtrise des activités, à l'efficacité des opérations et à l'utilisation efficiente des ressources.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise qui sont retracés de la page 46 à 53 du rapport de gestion.

Néanmoins, comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir qu'une assurance raisonnable, en aucun cas, une garantie absolue que ces risques soient éliminés.

Par ailleurs, aucun fait ou modification de l'organisation comptable et financière ayant un impact significatif sur le contrôle interne ou son appréciation, n'est survenu au cours de l'exercice 2009.

8.2.2. Organisation

Le Comité de travail sur le contrôle interne est mis en place depuis 2003 afin de proposer à la Direction Générale du groupe les modalités et outils permettant d'atteindre les objectifs décrits ci-dessus.

Une nouvelle organisation avec un Comité de Direction a été mise en place depuis mars 2008.

Les membres de ce comité de direction se sont impliqués dans le comité de travail sur le contrôle interne.

Les membres indépendants du conseil d'administration ont délégué Daniel DUPONCHELLE pour assister et accompagner le comité de direction dans ses décisions tactique et stratégique.

Ces réunions se tiennent une fois par mois.

8.2.3. Périmètre du Contrôle Interne

Il inclut l'ensemble des sociétés du groupe et l'ensemble des processus clés.

Processus clés et risques associés à ces processus

Ces processus sont :

- ▲ Comptabilité
- ▲ Trésorerie
- ▲ Achats
- ▲ Investissements
- ▲ Projets Clients



- ▲ Production Software (processus et contrôle qualité)
- ▲ Sécurité informatique
- ▲ Cycle des Ventes
- ▲ Propriété Intellectuelle
- ▲ Clientèle
- ▲ Gestion des Ressources Humaines
- ▲ Recherche & Développement, choix technologiques

8.2.4. Cartographie des risques

Sur la base :

- ▲ des risques identifiés et les contrôles qui leur sont associés
- ▲ de la quantification des conséquences et de la probabilité de chacun de ceux-ci

Une cartographie des risques est établie et actualisée annuellement afin de déterminer les priorités d'action.

8.2.5. Organisation générale des procédures de contrôle interne

Le Comité de contrôle interne rapporte directement au Président Directeur Général.

Le compte rendu de ces travaux est adressé également au comité des comptes et de l'audit constitué au sein du conseil d'administration, ainsi qu'aux commissaires aux comptes.

Il convient toutefois de ne pas limiter le contrôle interne aux membres du comité qui doit seulement avoir un rôle de pilote et de moteur.

Chaque salarié du groupe contribue à l'efficacité du contrôle interne et est sensibilisé aux objectifs de l'entreprise et aux risques qu'il contribue à gérer.

Un manuel des procédures internes est tenu à jour par le contrôle de gestion et les responsables qualité mandatés dans les différentes divisions.

Ce manuel regroupe les procédures, les organigrammes, les documents types etc. de la société et a vocation à mener la société vers des ambitions ISO.

Contrôle interne sur les comptes : assuré par le contrôleur de gestion.

Un plan annuel de contrôle a été fixé.

Les tests effectués sont documentés.

Pour les filiales, les comptes sont élaborés par un professionnel externe garant du respect des normes comptables en vigueur.

Ces comptes font ensuite, comme ceux de la maison mère, l'objet d'un audit externe et d'une certification.

Des procédures permettant de s'assurer de l'exhaustivité de l'enregistrement des opérations sont en place; notamment pour ACTEOS SA :

- ▲ Procédure de réception des commandes clients : elle assure qu'aucune commande ne peut échapper à l'enregistrement comptable
- ▲ Emission des ordres fournisseurs : aucune commande ne peut être émise sans visa préalable du Directeur Administratif et Financier ou du responsable (pour les achats d'exploitation). La commande est automatiquement enregistrée lors de son émission
- ▲ Aucun paiement à un tiers ne peut être effectué sans enregistrement préalable d'une commande. La procédure interne de bon à payer permet par ailleurs une vérification avant paiement de la conformité de la livraison. Cette vérification est effectuée au travers de l'outil intranet qui contient l'ensemble des informations d'avancement et de risque sur chaque commande.



- ⤴ Engagements / Contrats : tous les contrats autres que commerciaux sont directement soumis au contrôleur de gestion. Elle veille le cas échéant à l'enregistrement en hors bilan des contrats comportant un engagement de la société vis-à-vis d'un tiers ou réciproquement. L'ensemble des contrats est rassemblé dans des registres sous la responsabilité de la Direction Administrative et Financière. Les contrats commerciaux obéissent à des contrats-type définis par la direction commerciale après consultation des opérationnels concernés. Toute dérogation aux contrats-type doit être expressément approuvée par la direction commerciale ou par moi-même.
- ⤴ Pour les filiales, il a été décidé de procéder par check-list reflétant les priorités de contrôle de la maison mère. Pour l'Allemagne, un auditeur externe est chargé de coacher les équipes opérationnelles et de rendre compte au DG du groupe des éventuelles anomalies ou faiblesses qu'il détecterait. Cette procédure permet une relative décentralisation du contrôle interne et une responsabilisation des équipes locales.
- ⤴ Contrôle interne sur les Etats financiers : la tenue de la comptabilité et l'émission des états financiers tant au niveau des comptes sociaux que les comptes consolidés reposent sur des logiciels reconnus comme des standards du marché. Ces logiciels font l'objet de contrats de maintenance permettant grâce aux mises à jour de s'assurer de leur conformité constante aux règles comptables en vigueur. L'établissement des feuilles de paye est assuré dans les mêmes conditions. Les comptables des filiales sont placés sous le double contrôle du responsable de l'entité géographique concernée et le DG du groupe.
- ⤴ Le contrôle interne s'appuie sur un certain nombre de procédures de reporting en vigueur :
 - analyses de rentabilité des offres commerciales émises établies systématiquement pour chaque offre – mise en place en 2009 de nouvelles grilles de coûtérence très détaillées pour chaque commande
 - déclaration mensuelle des temps affectés par nature d'activité pour l'ensemble des équipes projets software
 - revue mensuelle de la rentabilité de chacun des projets en cours supérieurs à un seuil
- ⤴ La sécurité informatique tant interne qu'externe est placée sous la responsabilité du responsable de la DSI supervisée par le Directeur Technique. Les points de fragilité identifiés ont fait l'objet d'un plan d'action aboutissant à la mise en place fin 2006 d'un nouvel ensemble de protections présentant un niveau élevé de sécurité. Des procédures de sauvegarde sont en place.
- ⤴ La documentation des processus métier et la formalisation des délégations de pouvoir sont progressivement mis en place. La documentation et le partage de ces processus – base d'une politique qualité pérenne et d'amélioration continue est faite au travers du manuel qualité accessible en interne et au format informatique par tous les salariés.

8.3. Priorités d'action 2009

En 2009, les priorités étaient données pour les travaux suivants :

- ⤴ Poursuite de la standardisation des documents échangés entre Acteos France et Acteos Liban,
- ⤴ Poursuite de la mise en place du manuel de qualité,
- ⤴ Définition et mise en place des procédures de contrôle qualité aussi bien en France qu'au Liban,
- ⤴ Mise en œuvre d'un système d'information de production permettant de fiabiliser et de numériser toutes les démarches courantes de production et d'administration au sein d'Acteos. Ce projet interne gère aujourd'hui les congés, les RH, les notes de frais, les commandes, le suivi des avancements, la hotline clients, les contrats, les contacts, l'historique des appels, le suivi de la satisfaction clients,...
- ⤴ Mise en place de fiches de suivi pour chaque développement permettant de mesurer les temps passés sur le développement, l'encadrement et la documentation ainsi que le rapprochement des ressources engagés par rapport aux produits vendus,



- ⤴ L'uniformisation de suivi des temps en France et au Liban, afin de maîtriser les coûts et de mesurer le taux d'occupation des ressources et leurs productivités.

8.4. Synthèse des actions 2009

- ⤴ Mise à jour de la cartographie des risques du groupe effectuée en début d'année,
- ⤴ Actualisation et centralisation du recueil des procédures suite à la restructuration de la société : redéfinition des responsabilités de chacun. Extension aux procédures de production. Regroupement des procédures dans le répertoire informatique du manuel qualité,
- ⤴ Mise en place d'un manuel qualité qui regroupe l'ensemble des documents et procédures existants.

8.5. Plan d'action 2010

- ⤴ Poursuite et finition du système d'information interne pour figer et garantir le respect des procédures internes, en particulier inter-services, et d'offrir à la Direction Générale des indicateurs transversaux de pilotage et de gouvernance,
- ⤴ Poursuite de la mise en place du manuel de qualité,
- ⤴ Remplacement du plan assurance qualité (document projet) par un plan projet respectant la méthodologie PMI,
- ⤴ Travail de rapprochement entre les anciennes procédures du contrôle interne et les procédures de production nouvellement remises en place pour aboutir à une politique qualité globale et non sectorisée de l'entreprise (objectif : à 3 ans couvrir la totalité des procédures France et étranger),
- ⤴ Mise à jour de l'analyse des risques et du plan de remédiation sur la base de la nouvelle organisation,
- ⤴ Extension du contrôle interne aux filiales,
- ⤴ Travaux sur le livre rouge et le PRA informatique interne.

Le Président du Conseil d'Administration,

Joseph FELFELI



9. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE CONTROLE INTERNE

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société ACTEOS SA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- ✦ de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- ✦ d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- ✦ prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- ✦ prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- ✦ déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.



Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Les Commissaires aux Comptes

Arras, le 19 mai 2010

Marcq en Baroeul, le 19 mai 2010

SA CAEC

KPMG AUDIT

Département de KPMG SA

Monsieur Gérard SIMON

Monsieur Christian DE BRIANSON



10. ORDRE DU JOUR ET PROJET DE RESOLUTIONS

10.1. Ordre du jour de l'assemblée générale mixte du 11 juin 2010

10.1.1. *A caractère ordinaire*

- ✦ Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009,
- ✦ Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009,
- ✦ Affectation du résultat de l'exercice,
- ✦ Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés et approbation de ces conventions,
- ✦ Renouvellement du mandat d'un administrateur,
- ✦ Nomination d'un nouvel administrateur,
- ✦ Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce,

10.1.2. *A caractère extraordinaire*

- ✦ Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'annuler les actions rachetées par la société dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce,
- ✦ Pouvoirs pour les formalités.



10.2. Projet de résolutions pour l'AGM du 11 juin 2010

Nous proposons à votre vote les projets de résolutions suivants

10.2.1. *Projet de résolutions à caractère ordinaire*

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration, du Président du Conseil et des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2009, approuve ces comptes tels qu'ils ont été présentés se soldant par un bénéfice net (part du groupe) de 587.218 euros.

SECONDE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration, du Président du Conseil et des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2009, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date se soldant par un bénéfice de 226.742,99 euros.

L'Assemblée Générale approuve spécialement le montant global, s'élevant à 9.327 euros, des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du C.G.I., ainsi que l'impôt correspondant.

TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE [ET FIXATION DU DIVIDENDE]

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2009 suivante :

Origine

- Bénéfice de l'exercice 226.742,99 €

Affectation

- A la « Réserve légale » à concurrence de 10.259,45 €

pour la porter au 1/10 ème du capital social

- Le solde, soit 216.483,54 €

au compte « Autres réserves »

qui se trouve ainsi porté de 566.252,62 euros à 782.736,16 euros

L'Assemblée Générale reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

QUATRIEME RESOLUTION - RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES ET APPROBATION DE CES CONVENTIONS

Statuant sur le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés qui lui a été présenté, l'Assemblée Générale approuve les conventions nouvelles qui y sont mentionnées et les conventions anciennes dont l'application s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.



CINQUIEME RESOLUTION – RENOUELEMENT DU MANDAT D'UN ADMINISTRATEUR

L'Assemblée Générale décide de renouveler Monsieur Daniel DUPONCHELLE, en qualité d'administrateur de la Société pour une durée de quatre (4) années venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale tenue dans l'année 2014 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

SIXIEME RESOLUTION – NOMINATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR

L'Assemblée générale décide de nommer Monsieur Stefano FRISCIA, demeurant à RONCQ (59223) – 80A rue de Tourcoing, en qualité de nouvel administrateur de la société en remplacement de Monsieur Olivier MULLIEZ, dont le mandat est arrivé à échéance, ce pour une durée de quatre (4) années venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale tenue dans l'année 2014 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

SEPTIEME RESOLUTION (ORDINAIRE) - AUTORISATION A DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'EFFET DE FAIRE RACHETER PAR LA SOCIETE SES PROPRES ACTIONS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE L'ARTICLE L. 225-209 DU CODE DE COMMERCE

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, autorise ce dernier, pour une période de dix-huit mois, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 2 % du nombre d'actions composant le capital social (soit sur la base du capital actuel au 31 décembre 2009, 59.104 actions), le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Cette autorisation met fin à l'autorisation donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale mixte du 12 juin 2009.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action ACTEOS par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF,
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions,
- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente Assemblée Générale des actionnaires dans sa huitième résolution à caractère extraordinaire.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Conseil d'Administration appréciera.

Ces opérations pourront notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de l'article 232-15 du règlement général de l'AMF si, d'une part, l'offre est réglée intégralement en numéraire et, d'autre part, les opérations de rachat sont réalisées dans le cadre de la poursuite de l'exécution du programme en cours et qu'elles ne sont pas susceptibles de faire échouer l'offre.

Ces opérations pourront notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de la réglementation en vigueur.



La société n'entend pas utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés.

Le prix maximum d'achat est fixé à 15 euros par action. En cas d'opération sur le capital, notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 886.560 euros.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

10.2.2. *Projet de résolutions à caractère extraordinaire*

HUITIEME RESOLUTION - AUTORISATION A DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN VUE D'ANNULER LES ACTIONS RACHETEES PAR LA SOCIETE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE L'ARTICLE L. 225-209 DU CODE DE COMMERCE

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des commissaires aux comptes :

1°) Donne au Conseil d'Administration l'autorisation d'annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital calculé au jour de la décision d'annulation, déduction faite des éventuelles actions annulées au cours des 24 derniers mois précédents, les actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de l'article L. 225-209 du Code de commerce ainsi que de réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur,

2°) Fixe à vingt-quatre mois à compter de la présente Assemblée, soit jusqu'au 11 juin 2012, la durée de validité de la présente autorisation,

3°) Donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour réaliser les opérations nécessaires à de telles annulations et aux réductions corrélatives du capital social, modifier en conséquence les statuts de la société et accomplir toutes les formalités requises.

NEUVIEME RESOLUTION – POUVOIRS POUR LES FORMALITES

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la loi.



11. TABLEAU DE RESULTAT DES CINQ DERNIERS EXERCICES

en K€	31/02/2009	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 478	1 478	1 422	1 403	1 386
Nombre d'actions	2 955 207	2 955 207	2 843 712	2 806 790	2 772 000
Nombre d'actions prioritaires					
Nombre d'actions futures à créer					
Par conversion d'obligation					
Par souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires H.T.	6 245	6 031	5 926	5 268	5 788
Résultat avant impôt part.amort.prov.	(177)	(159)	30	931	(172)
Impôts sur les bénéfices	(148)	(47)	(43)	(51)	(27)
Participations des salariés					
Résultat après impôt part.dot.prov.	226	(571)	72	965	268
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôt avant amort prov	0	0	0	0	0
Dividende distribué par action					
Personnel					
Effectif moyen	46	44	50	48	55
Masse salariale	2 016	2 228	2 122	1 915	2 200
Versement au titre du social	868	1 008	880	761	782



12. RAPPORT SPECIAL SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION

12.1. Etat au 31.12.2009 des options de souscription (I225-184 al 1) attribuées aux salariés du groupe Acteos (sous réserve des options caduques)

	Plan n°10	Plan n°12	Plan n°13	Plan n°14	Plan n°15
Date de l'Assemblée Générale	14/06/2005	14/06/2005	14/06/2005	14/06/2005	14/06/2005
Date du Conseil d'Administration	10/05/2007	12/02/2008	04/12/2008	02/04/2009	02/04/2009
Options émises	10 000	15 000	25 000	45 000	15 000
Nature	BSA	BSA	BSA	BSA	BSA
Nombre dt mbres du Comité de Direction	10 000 0	15 000 10 000	25 000 0	45 000 30 000	15 000 15 000
Nombre de membres concernés	1	2	5	6	3
Salarié n°1	10 000	10 000	5 000	10 000	5 000
Salarié n°2		5 000	5 000	10 000	5 000
Date de départ d'exercice	11/05/2011	12/02/2012	04/12/2012	02/04/2013	02/04/2013
Date d'expiration d'exercice	11/05/2012	12/02/2013	04/12/2013	02/04/2014	02/04/2014
Prix d'exercice	4,80	2,69	1,42	1,48	1,48
Modalités					
Nombre d'options levées	0	0	0	0	0
Nombre d'options annulées	0	0	0	0	0
Nombres d'options restantes	10 000	15 000	25 000	45 000	15 000

BSA : options de souscriptions d'actions

12.2. Options consenties aux mandataires sociaux au cours de l'année 2009 (225-184 al 2)

Néant

12.3. Options exercées par les mandataires sociaux au cours de l'année 2009 (225 – 184 al 2)

Néant



12.4. Options consenties durant l'année 2009 aux dix premiers salariés du groupe non mandataires sociaux dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé : (225 – 184 al 3)

	Nombre total d'options attribuées / d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré	Plan n° 14	Plan n°15
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans le périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé	60 000	1,48	45 000	15 000
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées durant l'exercice par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés dont le nombre d'options achetées ou souscrites est le plus élevé	Néant	Néant	Néant	Néant

12.5. Options exercées durant l'exercice 2009 par les dix salariés non mandataires du groupe dont le nombre d'actions achetées ou souscrites est le plus élevé : (225 – 184 al 3)

Les dix salariés, détenant au 31 décembre 2009, le plus grand nombre d'options, n'ont pas effectué de levées d'options durant l'exercice 2009.



13. RAPPORT SPECIAL SUR LES ACTIONS GRATUITES

L'AGM du 14 juin 2005 a autorisé le conseil d'administration à procéder à l'attribution gratuite d'actions de la société aux membres du personnel (et/ou certains mandataires sociaux) et ce dans la limite de 10 % du capital social existant au jour de la première attribution décidée par le conseil d'administration et pour une durée maximale de 38 mois. .

En 2006, le conseil d'administration a attribué 5 000 actions gratuites à un salarié, non mandataire social, du groupe ACTEOS.

TREIZIEME RESOLUTION (ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 14 JUIN 2005) – AUTORISATION A DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN VUE D'ATTRIBUER GRATUITEMENT DES ACTIONS AUX MEMBRES DU PERSONNEL SALARIE (ET/OU CERTAINS MANDATAIRES SOCIAUX)

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes, autorise le conseil d'administration à procéder, en une ou plusieurs fois, conformément aux articles L 225-197-1 et L 225-197-2 du Code de Commerce, à l'attribution d'actions ordinaires de la société, existantes ou à émettre au profit :

Des membres du personnel de la société ou des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement au sens de l'article L 225-197-2 du Code de Commerce ou de certaines catégories d'entre eux,

Et/ou des mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L 225-197-1 du Code de Commerce.

Le nombre total d'actions ainsi attribuées gratuitement ne pourra dépasser 10 % du capital social existant au jour de la première attribution décidée par le conseil d'administration.

L'attribution des actions aux bénéficiaires sera définitive au terme d'une période d'acquisition d'une durée minimale de deux ans. En outre, les bénéficiaires devront conserver les actions attribuées pendant une durée minimale de deux années.

Le conseil d'administration a la faculté d'augmenter la durée de ces deux périodes.

En outre, tous pouvoirs lui seront confiés à l'effet de :

Fixer les conditions et, le cas échéant, les critères d'attribution des actions,

Déterminer l'identité des bénéficiaires ainsi que le nombre d'actions attribuées à chacun d'eux,

Déterminer les incidences sur les droits des bénéficiaires, des opérations modifiant le capital ou susceptibles d'affecter la valeur des actions attribuées ou réalisées pendant les périodes d'acquisition et de conservation et, en conséquence, modifier ou ajuster, si nécessaire, le nombre des actions attribuées pour préserver les droits des bénéficiaires,

Le cas échéant :

Constater l'existence de réserves suffisantes et procéder lors de chaque attribution au virement à un compte de réserves indisponibles des sommes nécessaires à la libération des actions nouvelles à attribuer,

Décider le moment venu, la ou les augmentations de capital par incorporation de réserves, primes ou bénéfices corrélatives à l'émission des actions nouvelles attribuées gratuitement,

Prendre toutes mesures utiles pour assurer le respect de l'obligation de conservation exigée des bénéficiaires,

Et généralement, faire dans le cadre de la législation en vigueur, tout ce que la mise en œuvre de la présente autorisation rendra nécessaire.

La présente autorisation emporte renonciation expresse des actionnaires à leurs droits à la fraction des réserves, primes et bénéfices à incorporer au capital pour permettre la libération des actions attribuées.

Elle est donnée pour une durée de trente huit mois à compter du jour de la présente assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité



Voix pour : 3.171.070

Voix contre : 0

Abstention : 0

Au titre de l'exercice 2006, cette délégation a fait l'objet d'une mise en œuvre par le conseil d'administration et 5 000 actions gratuites ont été distribuées.



14. TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN COURS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL ET L'UTILISATION DE CES DELEGATIONS PENDANT L'EXERCICE 2009

	Date de l'AGE	Date d'expiration de la délégation	Montant autorisé	Utilisations au cours des exercices précédents	Utilisations au cours de l'exercice clos le 31.12.09
Autorisation d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	12/06/2009	12/08/2011	3 000K€	Néant	Néant
Autorisation d'augmenter le capital avec maintien du DPS	12/06/2009	12/08/2011	3 000K€	Néant	Néant
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS par offre au public	12/06/2009	12/08/2011	3 000K€	Néant	Néant
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS par placement privé	12/06/2009	12/08/2011	3 000K€	Néant	Néant
Autoriser d'augmenter le capital en rémunération d'un apport de titres ou de valeurs mobilières	12/06/2009	12/08/2011	Montant maximum : 10 % du capital social	Néant	Néant
Autorisation d'émettre des options de souscription d'actions	12/06/2009	12/08/2012	Limité au tiers du capital social	Oui	Oui
Autorisation d'attribuer des actions gratuites à émettre	12/06/2009	12/08/2012	Montant maximum : 10 % du capital social	Oui	Néant



15. COMPTES CONSOLIDES ACTEOS

15.1. Bilan consolidé

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE €	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
	MONTANTS NETS	MONTANTS NETS	MONTANTS NETS
Goodwill <i>(Note 1)</i>	594 491	594 491	594 491
Autres immobilisations incorporelles <i>(Notes 2&3)</i>	1 226 098	671 937	30 880
Immobilisations corporelles <i>(Notes 2&3)</i>	164 287	248 791	292 978
Titres de participation <i>(Notes 2&3)</i>	1 994	1 946	1 898
Autres actifs financiers non courants <i>(Notes 2&3)</i>	70 251	342 166	50 774
TOTAL ACTIF NON COURANT	2 057 121	1 859 331	971 021
Stocks <i>(Note 4)</i>	490 667	469 811	563 669
Créances clients <i>(Note 5)</i>	3 351 082	4 748 669	4 094 189
Actifs d'impôts exigibles	147 850	171 591	145 751
Autres actifs courants <i>(Note 6)</i>	760 988	646 114	970 209
Trésorerie et équivalent de trésorerie <i>(Note 7)</i>	2 687 170	1 806 590	1 837 765
TOTAL ACTIF COURANT	7 437 757	7 842 775	7 611 583
TOTAL ACTIF	9 494 878	9 702 106	8 582 604
Capitaux propres - Part revenant au groupe	3 723 977	3 106 286	2 682 741
Capitaux propres - Part revenant au minoritaires	-652	-376	-50
CAPITAUX PROPRES	3 723 325	3 105 910	2 682 691
Emprunts et dette financière à long terme	32 850	87 239	74 544
Provisions pour retraites et autres avantages similaires <i>(Note 9)</i>	389 206	355 965	407 042
Autres provisions non courantes <i>(Note 9)</i>	110 648	218 048	148 048
Avances conditionnées non courantes <i>(Note 8)</i>	223 306	333 306	462 693
TOTAL PASSIF NON COURANT	756 010	994 558	1 092 327
Emprunts à court terme et partie courante des emprunts	9 419	1 247	10 857
Dettes fournisseurs	677 834	1 504 748	1 218 474
Provisions courantes <i>(Note 9)</i>		11 406	34 723
Avances conditionnées courantes <i>(Note 8)</i>	110 000	110 000	
Autres passifs courants <i>(Note 11)</i>	4 218 290	3 974 237	3 543 532
TOTAL PASSIF COURANT	5 015 543	5 601 638	4 807 586
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	9 494 878	9 702 106	8 582 604



15.2. Compte de résultat consolidé

ETAT SUR LE RESULTAT GLOBAL €	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Chiffre d'Affaires (note 18)	10 588 451	12 265 921	10 524 205
Autres produits de l'activité		182 693	60 000
Achats consommés	(3 307 571)	(4 485 118)	(3 510 914)
Variation des stocks de produits en cours & produits finis	(34 408)	(47 091)	9 443
Production immobilisée	786 583	724 958	9 126
Marge brute	8 033 055	8 641 363	7 091 860
% CA	76%	70%	67%
Charges de personnel (note 14)	(4 692 189)	(5 274 242)	(4 823 823)
Autres charges opérationnelles	(2 497 181)	(2 594 418)	(2 703 175)
Impôts et taxes	(130 451)	(114 689)	(107 888)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions (notes 3 et 18)	(327 076)	(259 940)	(155 119)
Autres produits opérationnels	5 647	1 766	48 866
Produit de cession d'immobilisations		18 840	20 327
VNC des immobilisations cédées	(1 107)	(18 262)	(21 973)
Autres charges	(80 973)	(29 757)	4 307
Autres produits	56 173	6 733	116 548
Résultat opérationnel	365 898	377 394	(530 070)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	57 216	56 234	78 403
Coût de l'endettement financier brut	(11 296)	(9 968)	(7 266)
Coût de l'endettement financier net	45 920	46 266	71 137
Autres charges financières	(144 919)	(215 417)	(49 603)
Autres produits financiers	172 469	140 123	15 340
Charge d'impôt	147 850	47 097	39 287
Résultat	587 218	395 463	(453 909)
Dont attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère	587 498	395 757	(453 924)
Dont attribuable aux intérêts minoritaires	(280)	(294)	15
Nombre d'actions	2 955 207	2 955 207	2 843 712
Résultat de base par action	0,20	0,13	(0,16)
Résultat dilué par action	0,20	0,13	(0,16)

Résultat net et gain et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Résultat net	587 218	395 463	(453 909)
Ecart de conversion			
Réévaluation des instruments dérivés de couverture			
Impact plan stocks options	28 207	(137 772)	26 747
Autres incidences	1 990	5 141	(13 398)
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du groupe	30 197	(132 631)	13 349
Résultat global	617 415	262 832	(440 560)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du groupe	617 693	263 126	(440 575)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part des minoritaires	(276)	(376)	18

15.3. Variation des capitaux propres

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES €	Capital	Prime	Réserve légale	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritair es	Total des capitaux propres
Situation au 31 décembre 2007	1 421 856	919 870	130 163	664 776	-453 924	2 682 741	-50	2 682 691
Affectation du résultat de l'exercice N-1			7 338	-461 262	453 924	0		
Résultat de l'exercice					395 757	395 757	-294	395 463
Plan stock option				-137 772		-137 772		-137 772
Augmentation de capital	55 748	104 668				160 416		160 416
Autres variations				5 141		5 141	-32	5 109
Situation au 31 décembre 2008	1 477 604	1 024 538	137 501	70 883	395 757	3 106 284	-376	3 105 908
Affectation du résultat de l'exercice N-1				395 757	-395 757			
Résultat de l'exercice					587 498	587 498	-280	587 218
Plan stock option				28 207		28 207		28 207
Augmentation de capital								
Autres variations				1 990		1 990	4	1 994
Situation au 31 décembre 2009	1 477 604	1 024 538	137 501	496 837	587 498	3 723 977	-652	3 723 327

**15.4. Tableau des flux de trésorerie**

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE €	Consolidé 31/12/2009	Consolidé 31/12/2008	Consolidé 31/12/2007
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
RESULTAT NET	587 498	395 757	(453 924)
Part des minoritaires dans le résultat stés intégrées	(280)	(294)	15
<i>Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation</i>			
+/- Dotations nettes aux amortissements & provisions	278 242	249 511	(6 729)
+/-charges & produits calculés liés aux stock options & assimilés	28 207	(137 772)	26 747
+/- values de cession	1 107	(578)	1 646
Eléments non générateurs de trésorerie		10 884	(1 823)
Intérêts financiers	11 296	9 968	7 266
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	906 070	527 477	(426 802)
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	703 598	435 090	(167 831)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 609 668	962 567	(594 633)

OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Décaisst / acquisition immos incorporelles	(779 699)	(734 276)	(21 795)
Décaisst / acquisition immos corporelles	(54 913)	(147 532)	(182 565)
Encaisst / cession d'immos corp et incorp		18 840	20 327
Encaisst / cession immos financières	457 185		
Décaisst / acquisition immos financières	(185 318)	(264 921)	(440)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(562 745)	(1 127 888)	(184 473)

OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation de capital ou apports		160 416	72 676
Encaissements provenant d'avances conditionnées		93 306	230 000
Remboursement d'avances conditionnées	(110 000)	(112 693)	(67 564)
Encaissements provenant d'emprunts (crédit bail)	6 658	71 438	71 165
Remboursement d'emprunts (crédit bail)	(56 789)	(58 743)	(46 330)
Intérêts d'emprunt et intérêts sur concours bancaires	(11 296)	(9 968)	(7 266)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(171 427)	143 756	252 681

VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	875 496	(21 565)	(526 425)
--	----------------	-----------------	------------------

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE	1 805 343	1 826 908	2 353 335
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE	2 680 839	1 805 343	1 826 908

VMP	1 266 925	1 303 143	1 200 903
DISPONIBILITES	1 420 245	503 447	636 862
ACTIONS PROPRES			
CONCOURS BANCAIRES	-6 331	-1 247	-10 857
	<u>2 680 839</u>	<u>1 805 343</u>	<u>1 826 908</u>



15.5. Résultat par action

	2009	2008	2007
Nombre d'actions	2 955 207	2 955 207	2 843 412
Résultat par action (en €)	(0)	(0)	(0)

15.6. Annexes des comptes consolidés

La SA ACTEOS a été introduite au Nouveau Marché de la Bourse de Paris le 05 Juillet 2000. Elle est cotée sur le marché Euronext Paris (N° ISIN : FR0000076861).

La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger, la conception, l'édition, l'intégration et la mise au point de tout système informatique dédié au domaine de la logistique.

Le 1er avril 2010 le Conseil d'administration a arrêté les comptes. Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Les états financiers consolidés d'Acteos SA au 31 décembre 2009 ont été préparés en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de la société.

I- Informations relatives aux méthodes comptables appliquées

a) Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du Groupe ont été préparés sur la base du référentiel IFRS (normes et interprétations) tel qu'adopté par l'Union Européenne au 31 décembre 2009.

Ces règles sont comparables à celles qui ont été appliquées pour l'établissement des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Les normes, interprétations et amendements adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire en 2009 n'ont pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés du groupe. Citons en particulier :

- ▲ L'application de la norme IFRS 8-Secteurs opérationnels n'a finalement pas conduit à revoir la présentation de l'information sectorielle du groupe. En effet, dans la mesure où l'information sectorielle actuelle reflète l'organisation interne du groupe, l'application de cette nouvelle norme n'a pas d'incidence sur les états financiers. La Direction du groupe analyse les performances de l'activité ACTEOS sur la base de secteurs géographiques et de 2 secteurs d'activités.
- ▲ La norme IAS 1 révisée concernant la présentation des états financiers a été appliquée au 31 décembre 2009,

De nouvelles normes, amendements de normes et interprétations ne sont pas encore en vigueur pour les exercices clôturant le 31 décembre 2009, et n'ont pas été appliquées pour la préparation des états financiers consolidés.

IFRS 3 révisée (2008) « Regroupements d'entreprises » comporte les modifications suivantes qui auront probablement un impact sur les opérations futures du Groupe :

- La définition d'une entreprise a été élargie ce qui augmentera probablement le nombre d'acquisitions traitées en regroupements d'entreprises.
- La contrepartie éventuelle doit être évaluée à la juste valeur, les variations ultérieures étant comptabilisées en résultat.
- Les frais d'acquisition, autres que les frais d'émission d'actions ou de dettes, sont reconnus en charges lorsqu'ils seront encourus.



- Toute participation antérieure détenue dans la société acquise est évaluée à sa juste valeur, le gain ou la perte en résultant étant comptabilisé en résultat.
- Toute participation (minoritaire) ne donnant pas le contrôle est évaluée soit à la juste valeur, soit sur la base de sa part proportionnelle dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de la société acquise, le choix s'effectuant transaction par transaction.

IFRS 3 révisée qui sera d'application obligatoire dans les états financiers consolidés 2010 du Groupe sera appliquée de façon prospective et en conséquence n'aura pas d'impact sur les périodes antérieures dans les états financiers consolidés 2010 du Groupe.

IAS 27 amendée « *Etats financiers consolidés et individuels* » (2008) prévoit que les modifications de la part d'intérêts du Groupe dans une filiale conduisant au maintien du contrôle soient comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres. Quand le Groupe perd le contrôle d'une filiale, toute participation conservée dans cette ancienne filiale est évaluée à sa juste valeur et tout gain ou perte est comptabilisé en résultat. Les amendements à IAS 27 qui seront d'application obligatoire dans les états financiers consolidés 2010 du Groupe ne devraient pas avoir d'impacts significatifs sur ceux-ci.

Outre les deux normes citées ci-dessus, un certain nombre de nouvelles normes, amendements de normes et interprétations ne sont pas encore en vigueur pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2009, n'ont pas été appliqués pour la présentation de ces états financiers et ne devraient pas avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés

b) Estimations

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction des estimations et des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période de changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement. Il est possible que la réalité se révèle différente de ces estimations et hypothèses.

Les estimations et hypothèses sont notamment sensibles en matière de tests de perte de valeur des actifs immobilisés qui est largement fondée sur les estimations de flux de trésorerie futurs et des hypothèses de taux d'actualisation et de taux de croissance, et en matière de provisions notamment relatives aux litiges, engagements de retraite et autres avantages long terme, et en matière de valorisation d'instruments dérivés.

c) Méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'ACTEOS S.A. et de ses filiales au 31 décembre 2009.

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe.

Le contrôle est acquis au Groupe lorsque celui-ci a le pouvoir, directement ou indirectement, de prendre les décisions d'ordre financier et opérationnel de manière à obtenir des avantages des activités de la filiale. Le contrôle est présumé exister lorsque ACTEOS S.A. détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote d'une entité.

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère et sur la base de méthodes comptables homogènes.

Tous les soldes intragroupes, transactions intragroupes, ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs, provenant de transactions internes, sont éliminés en totalité.



Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Les intérêts minoritaires représentent la quote-part de résultat et d'actif net non détenue par le Groupe. Ils sont présentés séparément au compte de résultat et séparément de la part des capitaux propres revenant au Groupe, au bilan consolidé.

Toutes les participations pour lesquelles ACTEOS S.A. assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

d) Goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Les goodwill résultent de l'acquisition des filiales.

Les goodwill représentent la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis.

Les goodwill sont évalués au coût diminué des pertes de valeur. Ils sont affectés à des unités génératrices de trésorerie et ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur et au moins une fois par an.

Les goodwill négatifs sont comptabilisés immédiatement en résultat.

e) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué des amortissements & des pertes éventuelles de valeur (IAS 38).

L'amortissement est calculé sur leur durée d'utilité estimée selon le mode linéaire suivant :

▲ Frais de Développement	5 ans
▲ Logiciels (codes sources)	4 à 5 ans
▲ Autres logiciels	1 à 3 ans

Les dépenses de recherche supportées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances techniques nouvelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de développement, c'est à dire celles découlant de l'application des résultats de la recherche en vue de créer des logiciels à usage commercial sont comptabilisés en tant qu'immobilisation dès que les critères suivants sont remplis et démontrés :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de cet actif en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Probabilité que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à la société ;
- Disponibilité des ressources techniques, financières et autres appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'actif ; et
- Evaluation fiable des coûts attribuables à cet actif au cours de son développement.

Les dépenses de développement portées à l'actif au cours de l'année 2009 s'élèvent à 773k€ et comprennent les coûts de main d'œuvre directe et les frais généraux directement attribuables nécessaires pour préparer l'actif à être utilisé de la manière prévue.



f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué des amortissements & des pertes éventuelles de valeur.

L'amortissement est calculé sur leur durée d'utilité estimée selon le mode linéaire suivant :

▪ Agencement et aménagement des constructions	5/10 ans
▪ Matériel et outillage	4/5 ans
▪ Matériel de bureau et informatique	3/5 ans
▪ Mobilier de bureau	8 ans

Le Groupe a estimé que, compte tenu de l'utilisation attendue de ses actifs, aucune valeur résiduelle n'avait à être prise en compte.

Les coûts d'entretien courants et les coûts d'emprunt sont comptabilisés en résultat dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Conformément à la norme IAS 36 - Dépréciation d'actifs, les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont revues à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un indice de perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat.

Lorsque le Groupe est locataire d'un bien selon un contrat de location ou de crédit-bail présentant les caractéristiques d'une acquisition, la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location est immobilisée et amortie à la date de début du contrat du bien selon la méthode ci-dessus ; la dette correspondante figure au passif.

g) Actifs financiers

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. De tels actifs sont comptabilisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

- Actifs détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction sont inclus dans la catégorie d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les actifs financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis en vue d'être vendus à court terme. Les dérivés sont également classés comme détenus à des fins de transaction, à moins d'être un instrument de couverture désigné et efficace.

Les gains et les pertes réalisés sur des investissements détenus à des fins de transaction sont comptabilisés en résultat.

- Actifs détenus jusqu'à leur échéance

Les actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixée, sont classés en actifs détenus jusqu'à leur échéance lorsque le Groupe a l'intention manifeste et la capacité de les conserver jusqu'à leur échéance.

Les investissements que le Groupe a l'intention de détenir sur une période indéterminée ne sont pas inclus dans cette catégorie.

Les autres investissements à long terme que le Groupe a l'intention de détenir jusqu'à leur échéance, comme les obligations, sont évalués ultérieurement au coût amorti. Le coût est le montant auquel l'actif financier a été comptabilisé initialement, diminué des remboursements en principal, plus ou moins l'amortissement cumulé calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant à



l'échéance. Ce calcul inclut l'intégralité des commissions et des points payés ou reçus entre les parties au contrat, qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et de toutes les autres primes positives ou négatives.

- Actifs disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non-dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou qui ne sont classés dans aucune des trois catégories précédentes. Les titres non consolidés classés disponibles à la vente sont par principe évalués à la juste valeur. Par exception, lorsqu'il s'agit de titres non cotés et que leur juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, ils sont évalués au coût. Pour ces instruments, si des dépréciations doivent être constatées, elles revêtent un caractère définitif.

h) Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur prix de revient réel ou de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur nette comptable (suivant détail annexé en note 4).

Le coût d'achat des stocks est évalué selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

i) Risques financiers

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels son activité l'amène à faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer ces risques et de veiller au respect des limites définies.

▲ Le risque de crédit

Le risque de crédit est principalement lié aux créances clients. Cette exposition est influencée par les caractéristiques individuelles des clients. Il est à noter qu'aucun client ne représente à lui seul un risque majeur (encours > 10% de l'encours total).

De plus le Groupe ne se trouve pas exposé à un risque géographique particulier.

La politique de crédit est définie, mise en œuvre et contrôlée par la Direction Financière. Les procédures du Groupe prévoient une étude systématique de la solvabilité des prospects. Une information financière est fournie par la COFACE sur le risque de défaillance client, France ou export.

Sur la base d'une balance âgée la Direction Financière contrôle tous les mois la situation et la qualité de son portefeuille de créance (les créances sont évaluées à leur juste-valeur qui compte tenu des échéances correspond à la valeur nominale).

Une provision pour dépréciation est déterminée sur la base d'une analyse individuelle par créances. (voir Note 5).

▲ Le risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arrivent à échéance. En l'absence d'emprunt et excepté les avances conditionnées, ce risque est limité aux dettes fournisseurs et aux dettes sociales et fiscales (suivant détail annexé en note 11).

▲ Le risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que les variations de prix de marché affectent le résultat du Groupe. En l'absence d'endettement ce risque est limité aux variations du taux de change € / USD. La part des activités réalisées hors de la zone euro est non significative ou limitée aux échanges inter-compagnie avec sa filiale au Liban, rendant le risque de change faible. La société n'a pris aucune position de couverture au 31 décembre 2009.



j) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités en comptes courants bancaires. Les équivalents de trésorerie sont des parts d'OPCVM et des placements liquides à très court terme ne présentant pas de risque significatif de perte de valeur. Ils sont comptabilisés à leur juste valeur et les variations de juste valeur de ces instruments de trésorerie sont comptabilisées en résultat. (voir Note 7)

k) Les actions auto détenues

Les actions auto détenues sont comptabilisées en déduction des capitaux propres.

l) Avantages au personnel

Les avantages à court terme sont reconnus en charges de personnel de la période.

Les avantages à long terme concernent :

- les régimes à cotisations définies : les obligations du groupe se limitent au paiement des cotisations périodiques à des organismes extérieurs. La charge est comptabilisée au cours de la période sous la rubrique " charges de personnel ".
- les régimes à prestations définies : il s'agit des indemnités de départ en retraite, provisionnées en France et au Liban selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière conformément à la norme IAS 19.

Les calculs intègrent pour la France une hypothèse de présence à l'âge du départ en retraite (fixé à 65 ans), une hypothèse d'évolution des rémunérations (2%) et un taux d'actualisation de 5%.

Les écarts actuariels sont intégralement comptabilisés en résultat dans l'exercice au cours duquel ils surviennent.

Concernant notre filiale allemande, la provision pour engagement de retraite est un engagement unique vis-à-vis de l'ancien dirigeant, notre filiale allemande n'ayant par ailleurs aucune autre obligation législative vis-à-vis des salariés. Cette provision est fondée sur un calcul actuariel.

Pour le groupe, la provision ainsi calculée au titre des régimes à prestations définies a donné lieu à une dotation nette de 33 K€ au titre de l'exercice 2009.

m) Paiements sous forme d'actions.

En application de la norme IFRS2, la juste valeur des services reçus est évaluée par référence à la juste valeur des options à la date de leur attribution, au nombre d'options supposées exerçables à la fin de la période d'acquisition des droits et en tenant compte d'un taux de départ estimé des salariés.

La méthode d'évaluation retenue est la méthode binomiale. La charge, étalée sur la durée d'acquisition des droits, est enregistrée en charges de personnel (suivant détail en note 14).

n) Provisions pour risques et charges

Les provisions font l'objet d'une comptabilisation lorsque, à la clôture de l'exercice, le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'événements passés et dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources pour éteindre l'obligation et que le montant peut être évalué de manière fiable. Les provisions pour risques et charges sont détaillées en note 9.

o) Impôts différés

Les impôts sur les résultats comprennent les impôts sur les bénéfices exigibles et les impôts différés.

Les charges ou les produits d'impôt sont comptabilisés au compte de résultat, sauf s'ils se rattachent à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas ils sont comptabilisés en capitaux propres.



Les créances et les dettes d'impôt exigible nées au cours de l'exercice sont classées en actifs et passifs courants.

Des impôts différés sont comptabilisés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des éléments d'actifs et de passifs. Ils sont évalués au taux d'impôt dont l'application a été décidée par les autorités compétentes à la date d'arrêté des comptes et ne font pas l'objet d'actualisation. Ils figurent au bilan dans les actifs et passifs non courants.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs sur lesquels cet actif pourra être imputé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

Au 31 décembre 2009, les impôts différés actifs ne sont pas comptabilisés en raison du caractère estimé incertain de leur imputation future.

p) Reconnaissance des revenus

Le chiffre d'affaires est reconnu :

- Pour les ventes de marchandises et de services lors de la livraison, date de transfert des risques et avantages liés à la propriété.
- Pour les ventes liées aux projets, les ventes de licences et de prestations de services sont considérées comme liées. La société applique la méthode à l'avancement sur l'ensemble du projet, à savoir sur les ventes de licences et sur les ventes de prestations associées. Le degré d'avancement est calculé à la clôture sur la base des charges engagées par projet, rapportées au budget global des charges attendues sur le projet. Les prestations relatives à ces contrats figurent au bilan sous la rubrique créances client pour la part des produits à recevoir et en autres passifs courants pour la part des produits constatés d'avance.
- Pour les ventes liées aux contrats de maintenance, les produits sont constatés prorata temporis sur la durée du contrat, et donnent lieu à la constatation de produits constatés d'avance à chaque clôture.

q) Résultat financier

Les produits financiers comprennent les produits de participation, les reprises sur provisions financières ainsi que les autres produits financiers.

Les charges financières comprennent les dotations aux provisions financières et les autres charges financières.

Le coût de l'endettement financier brut intègre l'ensemble de la charge d'intérêt portant sur les prêts à court, moyen et long termes, les contrats de location-financement et les concours bancaires courants.

r) Information sectorielle

En raison de l'organisation interne du groupe, les axes de présentation retenus pour les informations sectorielles sont les zones géographiques sur la base de l'implantation des actifs pour l'axe primaire et les segments opérationnels pour l'axe secondaire.

II- Informations relatives au périmètre de consolidation

a) Evolution du périmètre de consolidation

▲ ACTEOS GmbH & Co KG

Aucune évolution de notre participation auprès de notre filiale Acteos GmbH&Co KG n'est à signaler au 31 décembre 2009.



▲ ACTEOS Beteiligungs

Aucune évolution de notre participation auprès de notre filiale Acteos Beteiligungs n'est à signaler au 31 décembre 2009.

▲ ACTEOS Liban

Aucune évolution de notre participation auprès de notre filiale Acteos Liban n'est à signaler au 31 décembre 2009. ACTEOS Liban utilise l'euro comme monnaie fonctionnelle.

b) Liste des Sociétés consolidées au 31 décembre 2009

Sociétés	Siège Social	Pays	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode Retenue
ACTEOS S. A.	2-4 rue Duflot 59100 ROUBAIX	France		Société consolidante	
ACTEOS Gmbh & Co KG	GILCHING	Allemagne	100,00 %	100,00 %	IG
ACTEOS Beteiligungs	GILCHING	Allemagne	100,00 %	100,00 %	IG
ACTEOS Liban	BEYROUTH	Liban	99,00%	99,00%	IG

III- Informations complémentaires

Aucune levée d'options n'est intervenue au cours de l'exercice 2009.

En 2008, au titre des levées d'options de souscription des plans d'options, 111 495 actions d'une valeur nominale de 0,50 euros ont été créées.

Le capital social est donc passé de 1 421 856 euros divisé en 2 843 712 actions au 31/12/2007 à 1 477 604 euros divisé en 2 955 207 actions au 31/12/2008.

Cette augmentation de capital s'est accompagnée de la comptabilisation d'une prime d'émission d'un montant de 104 668 euros.

Note 1 - Goodwill

Survaleurs - en €	Valeurs brutes au 31/12/2007	Valeurs brutes au 31/12/2008	Augmentation	Diminution	Valeurs brutes au 31/12/2009
Acteos GmbH & Co KG	952 261	952 261			952 261
Acteos Beteiligungs	4 000	4 000			4 000
TOTAL	956 261	956 261			956 261

Pertes de valeurs - en €	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008	Dotation	Reprise	Montant au 31/12/2009
Acteos GmbH & Co KG	357 770	357 770			357 770
Acteos Beteiligungs	4 000	4 000			4 000
TOTAL	361 770	361 770			361 770

Conformément aux normes IFRS, les goodwill ne sont plus amortis.

Un test de dépréciation (impairment test) est effectué au minimum une fois par an et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Chaque entité juridique est considérée comme une Unité Génératrice de Trésorerie. Des business plans sont établis à partir desquels est évaluée la valeur nette actuelle des flux de trésorerie futurs attendus (méthode discounted cash flow). La durée retenue pour les business plans est égale à 5 ans.

Le taux de croissance à l'infini retenu au 31/12/2009 est de 0% (0% en 2008).

Le taux d'actualisation retenu au 31/12/2009 est de 13,37% (contre 15,69% au 31/12/2008)

Aucune perte de valeur n'a été constatée sur 2009.

La sensibilité des impairments tests a été mesurée en faisant varier les hypothèses retenues.

En particulier, dans l'hypothèse d'une hausse du taux d'actualisation de 2 points de base, aucune perte de valeur n'est à constater sur l'écart d'acquisition d'Actéos GmbH.

Notons qu'un écart de -30% sur les données prévisionnelles utilisées pour le test de dépréciation conduirait à enregistrer une perte de valeur de 0,2 M€ sur l'écart d'acquisition d'Actéos GmbH.

Note 2 - Immobilisations en valeur brute

€	Solde 31/12/2007	Solde 31/12/2008	Augmentation	Diminution	Autres variations	Solde 31/12/2009
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement		718 467	773 331			1 491 798
Concessions, brevets, licences	1 098 255	1 113 500	6 368			1 119 868
Autres immobilisations incorporelles	19 511	19 416				19 416
TOTAL	1 117 766	1 851 383	779 699		0	2 631 082
Immobilisations corporelles						
Constructions	218 714	185 432				185 432
Installations tech, mat et outillages ind.	72 565	100 907	3 274			104 181
Autres immobilisations corporelles	595 199	715 782	51 639	3 182		764 239
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes s/ immo corp.	4 530	4 530				4 530
TOTAL	891 008	1 006 651	54 913	3 182	0	1 058 382
Immobilisations financières						
Titres de participations	1 898	1 946	48			1 994
Autres immobilisations financières	50 774	342 166	1 284	273 199	0	70 251
TOTAL	52 672	344 112	1 332	273 199	0	72 245
TOTAL IMMOBILISATIONS	2 061 446	3 202 146	835 944	276 381	0	3 761 709

Commentaires sur variations et soldes significatifs:

1/ Frais de recherche et développement

Conformément à la norme IAS 38 et compte tenu de la nature de l'avancement et de la faisabilité technique et commerciale des projets de développement ces frais de développement ont été activés en immobilisations.

Ces coûts sont amortis de façon linéaire sur une période de 5 ans.

Seule Acteos SA a engagé au titre de l'année des dépenses de R&D : 773 Keuros (essentiellement des coûts salariaux).

Ces frais de R&D ont porté sur les programmes suivants : socle technique des nouveaux produits, développement de la gamme Acteos PPS, développement des nouvelles versions des produits Logidrivre et Logiroutes.

Frais de recherche activés en 2007	Néant
Frais de recherche activés en 2008	718 K€
Frais de recherche activés en 2009	773 K€

2/ Concessions, brevets, licences

Le solde de ce poste est exclusivement constitué de logiciels.

3/ Immobilisations financières

Le solde au 31 décembre 2009 des autres immobilisations financières est constitué principalement par des dépôts de garantie (dont 44 718 euros à la SCI Dufлот).



Note 3 - Flux d'amortissements

€	Solde 31/12/2007	Solde 31/12/2008	Augmentation	Diminution	Autres variations	Solde 31/12/2009
Amort / Immobilisations incorporelles						
Amort / Frais de développement		71 037	209 592			280 629
Amort / Concessions, brevets, licences	1 067 533	1 089 086	15 896			1 104 982
Amort / Autres immobilisations incorporelles	19 353	19 323	50			19 373
TOTAL	1 086 886	1 179 446	225 538		0	1 404 984
Amort / Immobilisations corporelles		0				0
Amort / Constructions	164 437	164 271	10 323			174 594
Amort / Inst. tech, mat et outillages ind.	50 562	73 448	10 705			84 153
Amort / Autres immobilisations corporelles	383 031	520 141	117 241	905	-1 129	635 348
TOTAL	598 030	757 860	138 269	905	-1 129	894 095
TOTAL AMORTISSEMENTS	1 684 916	1 937 306	363 807	905	-1 129	2 299 079

Note 4 - Stocks

€	Valeurs brutes - Solde 31/12/2007	Valeurs brutes - Solde 31/12/2008	Augmentation	Diminution	Autres variations	Valeurs brutes - Solde 31/12/2009
Stocks matières premières	222 931	281 219	178 519	281 219		178 519
Stocks de pdts interm. & finis	83 061	35 969	1 561	35 969		1 561
Stocks de marchandises	436 498	416 401	480 595	416 401		480 595
TOTAL	742 490	733 589	660 675	733 589		660 675

€	Provision - Solde 31/12/2007	Provision - Solde 31/12/2008	Dotation	Reprise	Autres variations	Provision - Solde 31/12/2009
Dépréciation. / stocks de matières premiè	178 821	263 778	170 008	263 778		170 008
TOTAL	178 821	263 778	170 008	263 778		170 008

Note 5 - Créances clients

€	Solde 31/12/2007	Solde 31/12/2008	Augmentation	Diminution	Autres Variations	Solde 31/12/2009
Créances clients	4 117 027	4 761 807	3 363 670	4 761 807		3 363 670
TOTAL	4 117 027	4 761 807	3 363 670	4 761 807		3 363 670

€	Solde 31/12/2007	Solde 31/12/2008	Dotation	Reprise	Autres variations	Solde 31/12/2009
Provisions clients	22 838	13 138	12 588	13 138		12 588
TOTAL	22 838	13 138	12 588	13 138		12 588

Note 5 bis - Détail des créances clients suivant échéance

€	Total Bilan	< 6 mois	6 mois à 1 an	plus de 12 mois
Créances clients	3 351 082	3 284 060	63 671	3 351

**Note 6 - Autres actifs courants**

€	Valeurs brutes - Solde 31/12/2007	Valeurs brutes - Solde 31/12/2008	Augmentation	Diminution	Autres variations	Valeurs brutes - Solde 31/12/2009
Autres débiteurs	495 938	145 717		539		145 178
Créances sociales et fiscales	121 719	140 079	7 922	89 316		58 685
Charges constatés d'avance	411 213	418 979	579 055	418 979		579 055
TOTAL	1 028 870	704 775	586 977	508 834	0	782 918

€	Solde 31/12/2007	Solde 31/12/2008	Dotation	Reprise	Autres variations	Solde 31/12/2009
Dépréciations autres débiteurs	58 661	58 661	21 930	58 661		21 930
TOTAL	58 661	58 661	21 930	58 661		21 930

NOTE 7 : Trésorerie et équivalent de trésorerie

€	Valeurs au 31/12/2007	Valeurs au 31/12/2008	Variation	Valeurs au 31/12/2009	Dont Plus Value
SICAV Banque Populaire du Nord	657 585	919 216	(151 119)	768 097	30 422
SICAV Crédit Agricole	13 746	229 498	(70 154)	159 344	27
SICAV Banque Palatine	229 571	154 429	185 055	339 484	170
Dépôt à terme San Paolo	150 000				
Dépôt à terme Crédit Agricole	150 000				
TOTAL Valeurs Mobilières de Placement	1 200 903	1 303 143	(36 218)	1 266 925	30 619
Liquidités	636 862	503 447	916 798	1 420 245	
TOTAL	1 837 765	1 806 590	880 580	2 687 170	

NOTE 8 : Avances conditionnées

€	Solde 31/12/2007	Solde 31/12/2008	Augmentation	Diminution	Solde 31/12/2009
Avances OSEO Innovation	462 693	443 306		110 000	333 306
TOTAL	462 693	443 306		110 000	333 306

OSEO ANVAR est un établissement public d'aide à l'innovation et à la croissance

Les avances conditionnées se détaillent comme suit : En €

Programme "EURINNOV" 333 306

Les échéances de remboursement inférieures à un an sont présentées au passif du bilan en passif courant, le solde supérieur à un an en passif non courant.

Détail des remboursements suivant échéance :

	30/09/2010	30/09/2011	30/09/2012
Programme "EURINNOV"	110 000	110 000	113 306

**Note 9 - Provisions pour risques et charges**

€	Solde 31/12/2008	Dotation	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	Autres variations	Solde 31/12/2009
Prov. pour garanties données (1)	4 351		4 351			0
Prov. autres risques (2)	218 048	34 100	141 500			110 648
Total Prov. pour risques	222 399	34 100	145 851	0	0	110 648
Prov. pour pensions	355 965	36 989	3 748			389 206
Prov. pour autres charges	7 055		7 055			0
Total Prov. pour charges	363 020	36 989	10 803	0	0	389 206
Total prov. risques et charges	585 419	71 089	156 654	0	0	499 854

Note 10 - Échéance des provisions pour risques et charges

€	Échéance < 1 an	Échéance entre 1 et 5 ans	Échéance > 5 ans	TOTAL
Prov. pour garanties données	0			0
Prov. autres risques	104 100	6 548		110 648
Total Prov. pour risques	104 100	6 548	0	110 648
Prov. pour pensions			389 206	389 206
Prov. Pour autres charges	0			0
Total Prov. pour charges	0	0	389 206	389 206
Total prov. risques et charges	104 100	6 548	389 206	499 854

(1) La dotation pour provision de garanties données ne concernait que Acteos SA. Cette provision a été reprise dans son intégralité.

(2) La reprise de provision de 141 500 € porte sur un litige commercial gagné en cours de cassation par Acteos S.A.

Un nouveau litige prud'hommal a pris naissance au cours de cet exercice, il a été doté à ce titre une somme de 34 100€ représentant les trois mois de préavis et l'indemnité de licenciement (la demande formulée par la partie adverse s'élève à 155 000 euros).

Le reliquat du poste, soit un montant de 76 548 euros, correspond à des litiges sociaux nés les années antérieures et non résolus.

Provision pour pensions se reporter au paragraphe sur les avantages au personnel

Note 11 - Autres passifs courants

€	Solde 31/12/2007	Solde 31/12/2008	Augmentation	Diminution	Autres variations	Solde 31/12/2009
Avances & Acomptes reçus sur commande	19 653	101 414	89 620	101 414		89 620
Dettes fiscales & sociales	1 216 958	1 391 021	1 279 583	1 391 021		1 279 583
Compte courant créditeur	2 708	2 397	418	2 397		418
Autres dettes	106 649	11 402	9 552	11 402		9 552
Dettes sur immobilisations	2 201	0				0
Produits constatés d'avance	2 195 363	2 468 003	2 839 117	2 468 003		2 839 117
TOTAL	3 543 532	3 974 237	4 218 290	3 974 237		4 218 290

**Note 11 bis - Détail des créances fournisseurs suivant échéance**

€	Total Bilan	< 6 mois	6 mois à 1 an	plus de 12 mois
Fournisseurs	677 834	562 602	64 394	50 838

Note 12- Engagements hors Bilan

Engagements donnés	31/12/2009		31/12/2008		31/12/2007	
	USD	€	USD	€	USD	€
Lettre de crédit Stand By en faveur de Symbol						350 000
Clause de retour à meilleure fortune (1)		336 767		259 643		200 814
Contrat de location financière et immobilière (2)	23 903	474 658	8 652	772 983	25 955	691 071
TOTAL	23 903	811 425	8 652	1 032 626	25 955	1 241 885

(1) Avenant au bail nous liant à la SCI 6 rue Dufлот prévoyant une baisse provisoire du loyer avec une clause de retour à meilleure fortune.

(2) Il s'agit entre autres de contrats de location immobilière (217 k€) et de location mobilière (257 k€) :

Contrats de location immobilière - €	Charge loyers 2009	Échéance < 1 an	Échéance entre 1 et 5 ans	Échéance > 5 ans
Contrats de location simple	266526	217467		

Contrats de location mobilière - €	Charge loyers 2009	Échéance < 1 an	Échéance entre 1 et 5 ans	Échéance > 5 ans
Contrat de crédit-bail (matériel informatique)	10 347	10 068	17 326	
Contrat de location informatique	42 651	34 356	51 117	
Contrats de location simple	101 135	84 419	59 905	

Note 13- Synthèse des classes d'instruments financiers par catégories comptables

Au 31 décembre 2009

Classes d'instruments financiers - en €	Actifs évalués à la JV par résultat (option de JV)	Actifs disponibles à la vente	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Instruments dérivés de couverture	Passifs au coût amorti	Instruments non financiers	Total de la valeur nette comptable
Autres actifs financiers non courants				70 251				70 251
Créances clients				3 351 082				3 351 082
Dérivés de couverture								-
Autres créances				760 988				760 988
Actifs financiers	0	0	0	4 182 321	-	-	-	4 182 321
Emprunts obligataires								-
Emprunts - contrat de crédit bail						32 850		32 850
Dettes envers les établissements de crédit								-
Emprunts à court terme						9 419		9 419
Dettes fournisseurs				677 864				677 864
Dérivés de couverture								-
Emprunts et dettes financières	0	0	0	677 864	-	42 269	-	720 133

Au 31 décembre 2008

Classes d'instruments financiers - en €	Actifs évalués à la JV par résultat (option de JV)	Actifs disponibles à la vente	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Instruments dérivés de couverture	Passifs au coût amorti	Instruments non financiers	Total de la valeur nette comptable
Autres actifs financiers non courants				342 166				342 166
Créances clients				4 748 669				4 748 669
Dérivés de couverture								-
Autres créances				646 114				646 114
Actifs financiers	0	0	0	5 736 949	-	-	-	5 736 949
Emprunts obligataires								-
Emprunts - contrat de crédit bail						87 239		87 239
Dettes envers les établissements de crédit								-
Emprunts à court terme						1 247		1 247
Dettes fournisseurs				1 504 748				1 504 748
Dérivés de couverture								-
Emprunts et dettes financières	0	0	0	1 504 748	-	88 486	-	1 593 234

**Note 14 - Les charges de personnel**

€	Consolidé 31/12/2009	Consolidé 31/12/2008	Consolidé 31/12/2007
Rémunération du personnel (1)	(3 668 304)	(4 004 563)	(3 786 597)
Charges sociales	(1 123 291)	(1 358 507)	(1 173 195)
Paiement sous forme d'actions (2)	(28 207)	137 772	(26 747)
Taxes	(52 656)	(56 703)	(55 864)
Transfert de charges	65 814	77 319	48 628
Dotation litige social	(34 100)	(70 000)	
Reprise sur litiges sociaux	141 500		169 952
Provision pour bonus		(7 055)	
Reprise de provision pour bonus	7 055	7 495	
TOTAL	(4 692 189)	(5 274 242)	(4 823 823)

(1) dont 180 K€ en 2008 liés au plan social appliqué chez Acteos SA.

(2) le groupe a émis plusieurs plans:

1/ Plan d'option de souscription d'actions:

Date d'attribution	10/05/2007	12/02/2008	04/12/2008	02/04/2009
Nombre	10 000	15 000	25 000	60 000
Date d'exercice	11/05/2011	12/02/2012	04/12/2012	02/04/2013
Prix d'exercice (en €)	4,8	2,69	1,42	1,48
Juste valeur des options (en €)	3,5	1,92	0,77	0,97

Les hypothèses retenues pour la valorisation et la comptabilisation de ces options sont les suivantes:

Volatilité attendue : entre 78,8% et 60%
Taux d'intérêts : 4,61% (taux zéro coupon)
Taux de départ : 12%

Sur la base de ces hypothèses, le calcul de la provision a donné lieu à une charge de 28 K€ sur l'exercice 2009.

2/ Plan d'attribution d'actions gratuites soumis à diverses conditions:

Date d'attribution	05/05/2006
Nombre	5 000
Date d'attribution définitive	05/05/2010
Date de libre disponibilité	05/05/2012
Juste valeur de l'avantage attribué (en €)	1,67

En application de la norme IFRS 2, la juste valeur des services reçus est évaluée de manière définitive, par référence à la juste valeur des options à la date de leur attribution et au nombre d'options supposées exerçables à la fin de la période d'acquisition des droits.

La méthode d'évaluation retenue est la méthode binomiale.

La charge, étalée sur la durée d'acquisition des droits, est enregistrée en charges de personnel.

**NOTE 15 : Résultat financier****Autres produits financiers**

€	31/12/2009	31/12/2008
Autres produits de participation	598	71
Revenus des prêts	2 521	
Intérêts et produits assimilés	4 783	4 812
Produits des autres immobilisations financières	3 771	
Gains de change	160 796	135 240
Total compte de résultats	172 469	140 123

Autres charges financières

€	31/12/2009	31/12/2008
Pertes de change	144 767	110 196
Autres charges financières	152	105 221
Total compte de résultats	144 919	215 417

**Note 16 - Impôts différés**

Le compte de résultat intègre un produit d'impôt de 147 850 euros qui correspond à un crédit d'impôt recherche déclaré par Acteos S.A.

Aucun impôt différé n'est enregistré par le Groupe compte tenu de l'importance des déficits fiscaux.

Au 31/12/2009 le montant des déficits ordinaires reportables s'élevait à 11 800 039 € (9 006 618 € pour la France et 2 793 421€ pour l'Allemagne).

Compte tenu du caractère aléatoire de leur récupération, aucun impôt différé actif n'a été constaté sur ces déficits.

A titre d'information, nous indiquons les sources d'impôt différé.

Calcul de l'impôt différé actif sur les différences temporelles	
Acteos SA :	
Organic	3 738
Effort construction	2 894
Plus & moins value latente sur OPCVM	(4 859)
Provisions stock	15 250
Provisions SAV	
Provisions dépréciations actions propres	15 064
Provisions sur avances Acteos GmbH&Co KG	8 333
Provisions sur avances Acteos Beteiligungs	11 439
Incidence des retraitements	63 704
Total	115 563
Acteos Liban :	
Incidence des retraitements	8 085
Total Groupe	123 648

Calcul de l'impôt différé passif sur les différences temporelles	
Acteos SA :	
Incidence des retraitements (1)	(414 603)
Acteos GmbH&Co KG :	
Incidence des retraitements	(6 137)
Total Groupe	(420 740)

(1) L'activation dans les comptes consolidés des frais de recherche chez Acteos SA pourrait générer un impôt différé passif à hauteur de 403 K€. Compte tenu du fait que les impôts différés actifs sur les déficits ordinaires reportables d'Acteos SA ne sont pas reconnus au bilan et compte tenu que les prévisions de performance attendues montrent que la société ne sera pas amenée à verser de l'impôt sur les sociétés avant les 5 ans de la fin de l'amortissement des frais de recherche & développement, le passif d'impôt différé correspondant n'est pas enregistré au bilan consolidé.

**NOTE 17 : Rémunération allouée aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance****Au 31 décembre 2009**

Avantages à court terme	241 250	dont 7 844 € d'avantages en natures
Avantages postérieurs à l'emploi	Néant	
Autres avantages à long terme	Néant	
Indemnités de fin de contrat de travail	Néant	
Palements en actions	Néant	

Sont définis comme étant les principaux dirigeants du groupe Acteos les mandataires sociaux et administrateurs dûment rémunérés


Note 18 - Informations sectorielles : secteur géographiques

€ - au 31/12/2009	France	Allemagne	Autres secteurs	Eliminations	TOTAL
<u>Produits des activités ordinaires</u>					
Produits externes	6 243 233	4 345 218			10 588 451
Produits inter secteurs	1 500	2 894	709 907	(714 301)	
Total Produits des activités ordinaires	6 244 733	4 348 112	709 907	(714 301)	10 588 451
<u>Résultat</u>					
Résultat net	658 611	(36 256)	(45 343)	10 486	587 498
<u>Bilan Consolidé</u>					
Actif total consolidé	8 660 152	2 149 973	466 187	(1 781 434)	9 494 878
Passif total consolidé	8 660 152	2 149 973	466 187	(1 781 434)	9 494 878
<u>Autres informations</u>					
Investissements	1 372 458	6 025	17 664	(376 217)	1 019 930
Charges d' amortissements	256 966	26 091	16 459		299 516
Charges sans contrepartie en trésorerie autre que les charges d'amortissement et de dépréciation	28 207		14 320		42 527

€ - au 31/12/2008	France	Allemagne	Autres secteurs	Eliminations	TOTAL
<u>Produits des activités ordinaires</u>					
Produits externes	6 028 138	6 237 783			12 265 921
Produits inter secteurs	2 450	24 252	467 686	(494 388)	
Total Produits des activités ordinaires	6 030 588	6 262 035	467 686	(494 388)	12 265 921
<u>Résultat</u>					
Résultat net	347 898	(63 050)	(29 103)	140 014	395 759
<u>Bilan Consolidé</u>					
Actif total consolidé	8 397 430	2 606 111	120 060	(1 421 495)	9 702 106
Passif total consolidé	8 397 430	2 606 111	120 060	(1 421 495)	9 702 106
<u>Autres informations</u>					
Investissements	1 152 247	285 677	38 205	(329 400)	1 146 729
Charges d' amortissements	189 358	38 164	30 105		257 627
Charges sans contrepartie en trésorerie autre que les charges d'amortissement et de dépréciation	(137 772)		2 852		(134 920)

€ - au 31/12/2007	France	Allemagne	Autres secteurs	Eliminations	TOTAL
<u>Produits des activités ordinaires</u>					
Produits externes	5 883 622	4 640 583			10 524 205
Produits inter secteurs	41 907	(4 028)	318 788	(356 667)	
Total Produits des activités ordinaires	5 925 529	4 636 555	318 788	(356 667)	10 524 205
<u>Résultat</u>					
Résultat net	146 387	(641 087)	1 454	39 337	(453 909)
<u>Bilan Consolidé</u>					
Actif total consolidé	7 456 926	2 260 525	112 460	(1 247 307)	8 582 604
Passif total consolidé	7 456 926	2 260 525	112 460	(1 247 307)	8 582 604
<u>Autres informations</u>					
Investissements	155 522	42 085	11 486		209 093
Charges d' amortissements	91 198	45 840	18 080		155 118
Charges sans contrepartie en trésorerie autre que les charges d'amortissement et de dépréciation	6 909	17 070			23 979

Note 19 - Informations sectorielles : secteurs selon l'approche de la Direction

€ - au 31/12/2009	Mobile Solutions	SCE	Eliminations	TOTAL
Produits sectoriels externes	4 345 218	6 243 233		10 588 451
Actifs sectoriels	2 149 973	9 126 339	(1 781 434)	9 494 878
Investissements	6 025	1 390 122	(376 217)	1 019 930

€ - au 31/12/2008	Mobile Solutions	SCE	Eliminations	TOTAL
Produits sectoriels externes	6 237 783	6 028 138		12 265 921
Actifs sectoriels	2 606 111	8 517 490	(1 421 495)	9 702 106
Investissements	285 677	1 190 452	(329 400)	1 146 729

€ - au 31/12/2007	Mobile Solutions	SCE	Eliminations	TOTAL
Produits sectoriels externes	4 640 583	5 883 622		10 524 205
Actifs sectoriels	2 260 525	7 569 386	(1 247 307)	8 582 604
Investissements	42 085	167 008		209 093

En raison de l'organisation interne du groupe, les axes de présentation retenus pour les informations sectorielles sont les zones géographiques (sur la base de l'implantation des actifs) pour l'axe primaire et les segments opérationnels pour l'axe secondaire.

L'application de la norme IFRS 8 n'a finalement pas conduit à revoir la présentation de l'information sectorielle du groupe pour la clôture 2009. Compte tenu de l'organisation interne du groupe et de son reporting financier, il a été décidé de revenir à la présentation sectorielle traditionnelle à savoir les secteurs géographiques et les 2 principaux secteurs d'activité du groupe.

Cette segmentation évoluera en fonction des activités futures du groupe ACTEOS.

Note 20- Effectif

	Consolidé 31/12/2009	Consolidé 31/12/2008	Consolidé 31/12/2007
Effectif moyen	91	96	88
Effectif par société			
Acteos SA	46	44	50
Acteos GmbH&Co KG	19	22	29
Acteos Beteiligungs			
Acteos Liban	26	26	13
Total effectif	91	92	92
Effectif par catégorie (1)			
Cadres et professions supérieurs	65	70	61
Techniciens et agents de maîtrise	16	14	19
Employés	10	8	12
Ouvriers			
Total effectif	91	92	92

(1) Une assimilation socio-professionnelle a été faite concernant les filiales

**Note 21 - Honoraires des commissaires aux comptes**

Les honoraires des commissaires aux comptes pour l'année 2009 se détaillent comme suit :

Honoraires supportés par Acteos SA

Cabinet KPMG – Part des honoraires de l'audit Acteos S.A et consolidation : 41 700 euros

Cabinet KPMG – Revue des travaux d'audit de Acteos GmbH&Co KG par KPMG Munich : 3 000 euros

Cabinet CAEC – Part des honoraires de l'audit Acteos SA et consolidation : 41 700 euros

Honoraires supportés par Acteos GmbH&Co KG

Cabinet Berndt & Greska - Part des honoraires de l'audit d'Acteos GmbH&Co KG : 19 200 euros

Honoraires supportés par Acteos Liban

Cabinet Semaan, Gholam & Co - Part des honoraires de l'audit d'Acteos Liban : 2 600 euros

Note 22 - Parties liées

En application de la norme IAS 24, nous portons à votre connaissance le fait que Mr Joseph Felfeli, Président Directeur Général du Groupe Acteos, a contracté les conventions suivantes :

Actéos exerce son activité dans des locaux situés à Roubaix et loués à la SCI Dufлот qui est contrôlée par Monsieur Felfeli. (loyer 2009 de 151 Keuros)

Un avenant au bail a été signé et il prévoit une baisse provisoire du loyer avec clause de retour à meilleure fortune (cf note 12 de la présente annexe)

Monsieur Felfeli loue à Actéeos à un prix de marché un appartement situé à Roubaix (loyer annuel de 11 K€)



16. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Acteos S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous formulons une réserve sur le point suivant :

L'information relative aux secteurs opérationnels, présentée en note 19 des notes aux états financiers consolidés ne reprend pas l'ensemble des informations requises par la norme IFRS 8, telles que le résultat, le détail des charges et produits et des actifs et passifs par secteur opérationnel suivi par la direction, ainsi qu'un rapprochement entre les informations sectorielles et les états financiers consolidés.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations, outre celles ayant conduit à la réserve mentionnée ci-dessus, auxquelles nous avons procédé dans ce contexte.

Principes comptables

- 1) La note « I-p » aux états financiers expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des en-cours clients et des produits constatés d'avance relatifs à la comptabilisation du chiffre d'affaires selon la méthode de l'avancement.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes aux états financiers.

- 2) Comme indiqué dans les notes « I-e » et « IV-A note 2 » aux états financiers, la société comptabilise en immobilisations incorporelles les frais de développement répondant aux critères prévus par le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Nous avons examiné les prévisions d'activité et de profitabilité ainsi que les autres éléments sous-tendant le caractère approprié de cette comptabilisation, les modalités retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable et nous nous sommes assurés que les notes « I-e » et « IV-A note 2 » aux états financiers fournissent une information appropriée.

Estimations comptables

- 1) La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwill et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes « I-d » et « IV-A note 1 » aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes « I-d » et « IV-A note 1 » aux états financiers donnent une information appropriée.
- 2) Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs aux litiges sociaux en cours, tels que décrit en notes « I-n » et « IV-A notes 9 et 10 » aux états financiers. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Marcq en Baroeul, le 19 mai 2010

Arras, le 19 mai 2010

KPMG Audit

S.A. CAEC

Département de KPMG S.A.

Christian de Brianson

Gérard Simon

Associé

Associé



17. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L.225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Convention de prestations de services par Monsieur Daniel Duponchelle

- **Personne concernée :**
Monsieur Daniel Duponchelle (administrateur de la société Acteos S.A.)
- **Nature et objet :**
Votre conseil d'administration a autorisé en date du 26 août 2009 la réalisation de prestations de services par Monsieur Duponchelle.
- **Modalités :**
Le montant des prestations de services comptabilisées en charges dans les comptes de la société Acteos S.A. au titre de l'exercice 2009 s'élève à €10 000.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Convention d'autorisation de l'utilisation du nom Acteos par Acteos Liban S.A.R.L.

- **Nature et objet :**
Votre conseil d'administration a autorisé en date du 28 mars 2006 l'utilisation du nom Acteos à ses filiales. Cette convention a pour objectif principal de protéger la marque dans le cas où la filiale serait amenée à être cédée.
- **Modalités :**



Aucune rémunération n'est prévue par la convention.

Convention d'autorisation de l'utilisation du nom Acteos par Acteos Gmbh and Co KG

- Nature et objet :

Votre conseil d'administration a autorisé en date du 28 mars 2006 l'utilisation du nom Acteos à ses filiales. Cette convention a pour objectif principal de protéger la marque dans le cas où la filiale serait amenée à être cédée.

- Modalités :

Aucune rémunération n'est prévue par la convention.

Convention d'autorisation de l'utilisation du nom Acteos par Acteos Beteiligungs Gmbh

- Nature et objet :

Votre conseil d'administration a autorisé en date du 28 mars 2006 l'utilisation du nom Acteos à ses filiales. Cette convention a pour objectif principal de protéger la marque dans le cas où la filiale serait amenée à être cédée.

- Modalités :

Aucune rémunération n'est prévue par la convention.

Convention de prestation de services par Acteos Liban S.A.R.L.

- Nature et objet :

Votre conseil d'administration a autorisé en date du 19 septembre 2005 la fourniture et la facturation de prestations intellectuelles par Acteos Liban S.A.R.L. à Acteos S.A.

- Modalités :

Ces prestations intellectuelles fournies par Acteos Liban S.A.R.L. dans le cadre d'exécution de projets clients et de projets de développement internes sont facturées à Acteos S.A. au coût de revient complet plus 5 %.

Le montant facturé par Acteos Liban S.A.R.L. à Acteos S.A. au titre de l'exercice 2009, s'élève à €691 415.

Location de logement

- Nature et objet :

Votre conseil d'administration a autorisé en date du 3 décembre 2004 la location auprès de M. Felfeli d'un logement destiné à l'hébergement de salariés et stagiaires du groupe.

- Modalités :

Le montant des loyers et charges locatives versés par Acteos S.A. au titre de l'exercice 2009 s'élève à €11 300 hors taxes.

Convention de location immobilière avec la SCI Rue Dufлот

- Nature et objet :

Votre conseil d'administration a autorisé en date du 14 mai 1999 la facturation par la SCI Rue Dufлот de loyers et de charges suivant le bail conclu le 29 mars 1999 concernant la jouissance d'un immeuble à usage de bureau sis 2 à 4 rue Dufлот à Roubaix à compter du 1er avril 1999.



- Modalités :

Un avenant, autorisé par le conseil d'administration en date du 24 juillet 2002, prévoit une baisse provisoire du loyer, assortie d'une clause de retour à meilleure fortune. Les montants facturés par la SCI Duflot pour l'exercice 2009 s'élèvent à €116 000 hors taxes au titre des loyers, et €35 220 hors taxes au titre des impôts fonciers pris en charge par Acteos S.A.

Convention de prestation avec la SCI Rue Duflot

- Nature et objet :

Votre conseil d'administration a autorisé en date du 25 avril 2003 la facturation de prestations administratives et comptables à la SCI Duflot.

- Modalités :

Au titre de l'exercice 2009, Acteos S.A. a facturé des prestations administratives et comptables à la SCI Duflot pour un montant total de €610 hors taxes.

Compte courant d'associé

- Nature et objet :

Votre conseil d'administration a autorisé en date du 14 mai 1999 l'octroi d'intérêts sur compte courant d'associé, au nom de M. Felfeli, selon les limites fiscalement admises.

- Modalités :

Le compte courant d'associé est rémunéré au taux maximum fiscalement admis. Le montant d'intérêts versés en 2009 s'élève à €137,94 et le montant du compte courant s'élève à €418,07 au 31 décembre 2009.

Convention d'avance en compte courant à la société Acteos Gmbh and Co KG

- Nature et objet :

Votre conseil d'administration a autorisé en date du 27 mars 2002 et du 18 mars 2003 l'avance de fonds en compte courant à la société Acteos Gmbh and Co KG.

- Modalités :

Au 31 décembre 2009, le montant des avances consenties à Acteos Gmbh and Co KG s'élève à €1 179 608, en ce inclus la rémunération de ces avances sur l'exercice 2009 au taux Euribor trois mois +1%, correspondant pour l'exercice à un montant de €29 272.

Il est précisé que cette avance fait l'objet d'un engagement de subordination.

Conventions de prestations avec la société Acteos Gmbh and Co KG

- Nature et objet :

Votre conseil d'administration a autorisé en date du 17 octobre 2002 la fourniture de prestations administratives, commerciales par Acteos S.A. à Acteos Gmbh and Co KG et intellectuelles par Acteos Gmbh and Co KG à Acteos S.A.

- Modalités :

Au titre de l'exercice 2009, la société Acteos S.A. a facturé à sa filiale Acteos Gmbh and Co KG un montant de €13 164 hors taxes au titre des prestations administratives et commerciales.



Au titre de l'exercice 2009, la société Acteos Gmbh and Co KG a facturé à Acteos S.A. un montant de €12 540 hors taxes au titre des prestations intellectuelles.

Convention d'avance en compte courant à la société Acteos Beteiligungs Gmbh

• Nature et objet :

Votre conseil d'administration a autorisé en date du 27 mars 2002 une avance en compte courant à la société Acteos Beteiligungs Gmbh.

• Modalités :

Au 31 décembre 2009, le montant des avances consenties à Acteos Beteiligungs Gmbh s'élève à €763 348, en ce inclus la rémunération de ces avances sur l'exercice 2009 au taux Euribor à trois mois + 1 %, correspondant à un montant de €18 928.

Convention d'avance en compte courant à la société Acteos Liban S.A.R.L.

• Nature et objet :

Votre conseil d'administration a autorisé en date du 19 avril 2005 une avance en compte courant à la société Acteos Liban S.A.R.L. et en date du 11 février 2010 de porter le montant du plafond des avances en compte courant à € 650 000.

• Modalités :

Au 31 décembre 2009, le montant des avances consenties à Acteos Liban s'élève à €398 955, en ce inclus la rémunération de ces avances sur l'exercice 2009 au taux Euribor à trois mois + 1 %, correspondant à un montant de €4 308.

Convention de prise en charge des frais d'Acteos Liban S.A.R.L.

• Nature et objet :

Votre conseil d'administration a autorisé en date du 14 novembre 2003 la prise en charge par Acteos S.A. des frais d'hébergement de salariés d' Acteos Liban S.A.R.L. en France.

• Modalités :

Les frais d'hébergement et de déplacement pris en charge par la société Acteos S.A. au titre de l'exercice 2009 s'élèvent à €19 890 hors taxes.

Les commissaires aux comptes

Marcq en Baroeul, le 19 mai 2010

Arras, le 19 mai 2010

KPMG Audit

S.A. CAEC

Département de KPMG S.A.

Christian de Brianson

Gérard Simon

Associé

Associé

18. COMPTES SOCIAUX ACTEOS SA

18.1. Bilan actif Acteos

BILAN ACTIF en €	MONTANTS BRUTS	AMORT. & PROVISIONS	MONTANT NET 31/12/09	MONTANT NET 31/12/08	MONTANT NET 31/12/07
CAPITAL SOUSCRIT N.A.					
Concess., brevets	893 512	882 523	10 989	15 965	15 923
Autres immobilisations incorporelles	18 789	18 789			
IMMO. INCORPORELLES (Notes 1 & 2)	912 301	901 312	10 989	15 965	15 923
Constructions	185 432	174 594	10 838	21 161	35 567
Installations techniques	74 830	74 022	808	8 997	18 917
Autres immobilisations corporelles	187 553	143 607	43 946	33 810	50 419
Immobilisation encours					
IMMO. CORPORELLES (Notes 1 & 2)	447 815	392 223	55 592	63 968	104 903
Titres de participations (Notes 1, 4 & 5)	1 311 127	29 000	1 282 127	1 282 079	1 282 031
Créances rattachées à participations (Notes 1, 4 & 5)	2 341 911	1 300 623	1 041 288	675 557	486 171
Autres immobilisations financières (Note 1)	46 501		46 501	46 501	46 501
IMMO. FINANCIERES	3 699 539	1 329 623	2 369 916	2 004 137	1 814 703
ACTIF IMMOBILISE	5 059 655	2 623 158	2 436 497	2 084 070	1 935 529
Stocks Matières Premières	178 519	170 008	8 511	17 441	44 110
Stocks de pds interm.& finis	1 561		1 561	35 969	83 061
Stocks de marchandises	200 714		200 714	131 568	130 424
STOCKS (Note 6)	380 794	170 008	210 786	184 978	257 595
Clients et comptes rattachés (Note 7)	2 413 966	5 488	2 408 478	3 177 343	3 024 619
Autres créances (Note 8)	336 018	21 930	314 088	385 546	413 012
CREANCES D'EXPLOITATION	2 749 984	27 418	2 722 566	3 562 889	3 437 631
Valeurs mobilières (Note 9)	1 444 824	45 196	1 399 628	1 363 884	1 376 977
Disponibilités (Note 9)	621 639		621 639	388 092	348 992
Charges constatées d'avance (Note 8)	148 895		148 895	118 635	176 796
DISPONIBILITES ET DIVERS	2 215 358	45 196	2 170 162	1 870 611	1 902 765
ACTIF CIRCULANT	5 346 136	242 622	5 103 514	5 618 478	5 597 991
TOTAL ACTIF	10 405 791	2 865 780	7 540 011	7 702 548	7 533 520

**18.2. Bilan passif Acteos**

BILAN PASSIF en €	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
SITUATION NETTE			
Capital social ou individuel	1 477 604	1 477 604	1 421 856
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 024 538	1 024 538	919 870
Réserve légale	137 501	137 501	130 162
Autres réserves	566 253	1 137 817	998 386
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	226 743	(571 566)	146 770
CAPITAUX PROPRES (Note 11)	3 432 639	3 205 894	3 617 044
Avances conditionnées (Note 12)	333 306	443 306	462 693
AUTRES FONDS PROPRES	333 306	443 306	462 693
Provisions pour risques (Note 10)	110 648	222 399	153 401
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	110 648	222 399	153 401
Emprunts auprès établ. de crédit	833	1 247	1 343
Emprunts & dettes financières diverses (Note 13)	3 506	2 397	2 708
DETTES FINANCIERES	4 339	3 644	4 051
Dettes fournisseurs & comptes rattachés (Note 13)	479 026	615 373	505 198
Dettes fiscales & sociales (Note 13)	1 083 429	1 244 552	1 108 918
Autres dettes (Note 13)	23 722	2 684	26 588
DETTES DIVERSES	1 586 177	1 862 609	1 640 704
Produits constatés d'avance (Note 13)	2 072 902	1 964 696	1 655 627
TOTAL DETTES	3 663 418	3 830 949	3 300 382
TOTAL PASSIF	7 540 011	7 702 548	7 533 520



18.3. Compte de résultat Acteos

COMPTE DE RESULTAT en €	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES (Note 14)	6 244 733	6 030 588	5 925 529
Production stockée	(34 408)	(47 091)	9 443
Production immobilisée	13 252	6 491	9 126
Subventions d'exploitation (Note 15)		182 693	60 000
Reprises amort. et prov. & transfert (Note 15)	450 881	240 806	363 139
Autres produits d'exploitation (Note 15)	34	64	40 527
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	6 674 492	6 413 551	6 407 764
CHARGES EXTERNES			
Achats de marchandises	1 325 294	938 114	1 009 640
Variation de stock de marchandises	(69 144)	(1 144)	5 239
Achats de matières premières & autres approv.	330	463	910
Variation de stock de matières premières	102 700	(58 288)	17 293
Autres achats & charges externes	2 093 868	2 142 146	2 032 565
	3 453 048	3 021 291	3 065 647
IMPOTS TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES	180 667	171 030	161 454
CHARGES DE PERSONNEL			
Salaires & traitements	2 016 080	2 228 297	2 121 684
Charges sociales	867 569	1 007 656	879 702
	2 883 649	3 235 953	3 001 386
DOTATIONS D'EXPLOITATION			
Dotations aux amort. sur immobilisations (Note 2)	47 373	57 877	56 491
Dotations aux provisions sur actif circulant (Note 6)	191 938	263 778	187 571
Dotations aux provisions pour risques & charges (Note 10)	34 100	74 351	5 353
	273 411	396 006	249 415
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	185	9 671	217
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	6 790 960	6 833 951	6 478 119
RESULTAT D'EXPLOITATION	(116 468)	(420 400)	(70 355)
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participation	598	71	60 579
Produits des autres valeurs mobilières de placement	93 340	116 973	9 945
Autres produits financiers			
Reprises sur provisions & transferts de charges	79 973		442 426
Différences positives de change	27 240	15 411	695
Produits nets sur ces. de valeurs mob. de placement	16 384	45 307	63 688
PRODUITS FINANCIERS	217 535	177 762	577 333
CHARGES FINANCIERES			
Dotations financières aux amortissements & provisions	18 928	256 739	481 763
Autres charges financières	68	107 742	34 250
Intérêts & Charges assimilées		1 359	571
Différence négative de change	2 236	12 616	914
CHARGES FINANCIERES	21 232	378 456	517 498
RESULTAT FINANCIER (Note 16)	196 303	(200 694)	59 835
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	79 835	(621 094)	(10 520)
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur exercice antérieur	1 899		116 548
Produits exceptionnels sur opération en capital		15 910	20 327
Autres produits exceptionnels	58 661	2 476	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	60 560	18 386	136 875
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur exercice antérieur	61 502		1 345
Charges exceptionnelles sur opération en capital		15 910	20 943
Autres charges exceptionnelles		45	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	61 502	15 955	22 288
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(942)	2 431	114 587
Participation des salariés aux fruits de l'expansion			
Impôts sur les bénéfices	(147 850)	(47 097)	(42 703)
TOTAL DES PRODUITS	6 952 587	6 609 699	7 121 972
TOTAL DES CHARGES	6 725 844	7 181 265	6 975 202
BENEFICE OU PERTE	226 743	(571 566)	146 770



18.4. Annexes au compte sociaux

Les conventions générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (règlement n°99-03 du CRC).

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'une dépréciation linéaire sur une période de 12 à 36 mois.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, qui inclut tous les frais directement attribuables à l'immobilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Agencement et aménagement des constructions	5 à 10 ans - Linéaire
Matériel et outillage industriel	3/5 ans – Linéaire ou dégressif
Matériel de bureau et informatique	3/5 ans – Linéaire ou dégressif
Mobilier de bureaux	8 ans – Linéaire
Agencements divers	10 ans - Linéaire

Au regard de la nature des immobilisations, aucune décomposition de leur valeur n'a paru nécessaire.

3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont principalement constituées des titres de participation et des prêts et créances à long terme.

La valeur brute des titres de participation est constituée par leur coût d'acquisition, qui inclut tous les frais directement attribuables à l'immobilisation.

Une provision est constituée lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur d'acquisition.

La valeur d'usage des titres de participation est déterminée à partir de différents éléments, tels que la situation nette, l'existence de plus-values latentes et en tenant compte d'une valorisation d'entreprise estimée à partir des perspectives de rentabilité (cash-flow, taux de croissance) issues des plans d'affaires validés par la Direction. Les provisions estimées nécessaires s'imputent sur les titres de participations et/ou les créances rattachées aux titres. (Information détaillée en note 5).

4. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Les produits finis ou semi finis sont valorisés selon le coût moyen unitaire pondéré des composants, auquel est ajouté une valorisation du temps de main d'œuvre nécessaire à la fabrication du produit. Une provision est constituée si la valeur de réalisation nette est inférieure au coût de production des produits.

Une provision a été constituée pour un montant total de 170 k€ suivant détail au tableau annexé en note 6.

5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée dès qu'apparaît une perte probable.



Une provision pour dépréciation d'un montant de 5 k€ a été comptabilisée suivant détail au tableau annexé en note 7.

6. Provisions pour risques et charges

Les provisions font l'objet d'une comptabilisation lorsque, à la clôture de l'exercice, la société a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'événements passés et dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources pour éteindre l'obligation et que le montant peut être évalué de manière fiable. Les provisions pour risques et charges sont détaillées en note 10.

7. Informations complémentaires

- Le loyer versé à la SCI Dufлот a été ramené, à compter du 1^{er} Avril 2002, de 35 k€ à 29 K€ par trimestre, soit une baisse au bénéfice d'Acteos SA de 77 k€ sur l'exercice 2009 (en tenant compte des révisions de loyer liées à l'indice de construction depuis 2002). Cette baisse est conditionnée à une clause de retour à meilleure fortune.
- Aucune provision concernant les indemnités de départ à la retraite n'a été comptabilisée dans nos comptes sociaux au 31 décembre 2009.

Toutefois cet engagement peut être évalué à 125 k€ (charges sociales comprises).

Le montant des indemnités de départ à la retraite a été évalué en utilisant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière.

Les calculs intègrent principalement :

- ⤴ Une hypothèse de présence à l'âge de la retraite (entre 20% et 100% suivant l'âge)
- ⤴ Une hypothèse d'évolution des salaires (2%)
- ⤴ Un taux d'actualisation (5%)
 - Au 31 décembre, le nombre d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis par les salariés au titre du D.I.F. (droit individuel à la formation) s'élève à 2 912 heures. Aucune heure n'a été consommée sur l'exercice 2009.
 - Au 31 décembre, le montant des dépenses de recherche & développement sur 2009 s'élève à 773 k€, totalement enregistrées en charges sur l'exercice.
 - Il est rappelé que la société bénéficie des dispositions relatives à son implantation en zone franche urbaine. Cette implantation permet ainsi à la société de bénéficier d'exonération partielle portant sur les impôts & charges sociales. Il faut toutefois préciser que la société est entrée dans sa 10^{ème} année d'implantation en zone franche : les taux d'exonération diminuent donc de façon dégressive. L'économie réalisée en 2009 sur les charges sociales n'est pas significative.
 - Le chiffre d'affaires est reconnu :
 - ⤴ Pour les ventes de marchandises et de services lors de la livraison ou lors de la réalisation.
 - ⤴ Pour les ventes liées aux projets, les ventes de licences et de prestations de services sont considérées comme liées. La société applique la méthode à l'avancement sur l'ensemble du projet, à savoir sur les ventes de licences et sur les ventes de prestations associées.
 - ⤴ Pour les ventes liées aux contrats de maintenance, les produits sont constatés prorata temporis sur la durée du contrat, et donnent lieu à la constatation de produits constatés d'avance à chaque clôture.
 - Plusieurs plans d'option de souscription d'achat d'actions et d'attribution gratuite d'actions ont été émis chez Acteos depuis l'assemblée générale du 14 juin 2005.



Les plans de souscription d'actions en cours de validité sont détaillés comme suit :

1/ Plan d'option de souscription d'actions :

Date d'attribution	10/05/2007	12/02/2008	04/12/2008	02/04/2009
Nombre	10000	15000	25000	60000
Date d'exercice	11/05/2011	12/02/2012	04/12/2012	02/04/2013
Prix d'exercice (en €)	4,8	2,69	1,42	1,48
Juste valeur des options (en €)	3,5	1,92	0,77	0,97

Les hypothèses retenues pour la valorisation et la comptabilisation de ces options sont les suivantes :

Volatilité attendue : entre 78,8% et 60%

Taux d'intérêts : 3% ou 4% (taux zéro coupon) selon les plans

Taux de départ : 12%

2/ Un plan d'attribution d'actions gratuites détaillé comme suit :

Date d'attribution	05/05/2006
Nombre	5000
Date d'attribution définitive	05/05/2010
Date de libre disponibilité	05/05/2012
Juste valeur de l'avantage attribué (en €)	1,67

- Les honoraires des commissaires aux comptes pour l'année 2009 se détaillent comme suit :

Cabinet CAEC - Honoraires pour l'audit d'Acteos S.A. et la consolidation : 41 700 €

Cabinet KPMG - Honoraires pour l'audit d'Acteos S.A. et la consolidation : 41 700 €

Cabinet KPMG - Revue des travaux d'audit d'Acteos GmbH&Co KG par KPMG Munich : 3 000 €

Note 1 - Immobilisations en valeur brute

€	Solde 31/12/2008	Augmentation	Diminution	Autres variations	Solde 31/12/09
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets, licences (1)	887 144	6 368			893 512
Autres immobilisations incorporelles	18 789				18 789
TOTAL	905 933	6 368			912 301
Immobilisations corporelles					
Constructions	185 432				185 432
Installations tech, mat et outillages ind.	74 830				74 830
Autres immobilisations corporelles	159 899	27 654			187 553
TOTAL	420 161	27 654			447 815
Immobilisations financières					
Titres de participations	1 311 079	48			1 311 127
Créances rattachées à participations	1 965 694	561 487	185 270		2 341 911
Autres immobilisations financières (2)	46 501				46 501
TOTAL	3 323 274	561 535	185 270		3 699 539
TOTAL IMMOBILISATIONS	4 649 368	595 557	185 270		5 059 655

(1) Il s'agit exclusivement de logiciels

(2) Il s'agit de dépôts de garanties (principalement pour la SCI Dufлот dont le montant est de 44 718€)

Note 2 - Flux d'amortissements

€	Solde 31/12/2008	Augmentation	Diminution	Autres variations	Solde 31/12/2009
Amort / Immobilisations incorporelles					
Amort / Concessions, brevets, licences	871 179	11 344			882 523
Amort / Autres immobilisations incorporelles	18 789				18 789
TOTAL	889 968	11 344			901 312
Amort / Immobilisations corporelles					
Amort / Constructions	164 271	10 323			174 594
Amort / Inst. tech, mat et outillages ind.	65 833	8 189			74 022
Amort / Autres immobilisations corporelles	126 089	17 518			143 607
TOTAL	356 193	36 030			392 223
TOTAL AMORTISSEMENTS	1 246 161	47 374			1 293 535

€	Linéaire	Dégressif
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 344	
Constructions, installations générales	10 323	
Installations techniques, outils industriels	1 045	7 144
Matériel de bureau, informatique, mobilier	7 020	10 498
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 388	17 642
TOTAL GENERAL	29 732	17 642



NOTE 3 : Filiales & Participations

Informations financières (€)	Capital social	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		prêts & avances consentis par la société & non encore remboursés	montant des cautions & avals données par la société	CA HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observ.
				Brute	Nette						
Filiales & participations											
détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à l a											
1 - Filiales (détenues à + de 50%)											
ACTEOS GMBH & CO KG	25 000	(544 132)	100%	1 227 100	1 227 100	1 179 608	-	4 429 935	6 857	-	-
ACTEOS BETEILIGUNGS	50 000	(761 445)	100%	29 000	0	763 348	-	0	(17 583)	-	-
ACTEOS Liban	53 247	(48 349)	99%	53 032	53 032	398 955	-	709 907	(16 231)	-	-
2 - participations (détenues entre 10% et 50%)											
B . Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société astreinte à la publication :											
Filiales françaises (ensemble)											
Filiales étrangères (ensemble)											
Participations dans les sociétés françaises (ensemble)											
Participations dans les sociétés étrangères (ensemble)											
C : Renseignements globaux sur les titres											
Filiales françaises (ensemble)											
Filiales étrangères (ensemble)	128 247	(1 353 926)	99,58%	1 309 132	1 280 132	2 341 911	-	5 139 842	(26 957)	-	-
Participations dans les sociétés françaises (ensemble)											
Participations dans les sociétés étrangères (ensemble)											

**NOTE 4 : Titres de participation**

€	Solde 31/12/2008	Augmentation	Cessions	Solde 31/12/2009
ACTEOS Gmbh & Co KG				
Prix d'acquisition	1 227 101			1 227 101
ACTEOS Beteiligungs				
Prix d'acquisition	29 000			29 000
ACTEOS Liban				
Prix d'acquisition	53 032			53 032
Autres participations hors groupe	1 946	48		1 994
TOTAL	1 311 079	48		1 311 127

€	Provision Début d'exercice	dotations	Reprise	Provision fin d'exercice
ACTEOS Gmbh & Co KG				
ACTEOS Beteiligungs	29 000			29 000
ACTEOS Liban				
TOTAL	29 000			29 000

NOTE 5 : Créances rattachées à des participations

€	Valeur brute début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute fin d'exercice
Avances ACTEOS Gmbh & Co KG	1 151 212	29 272	876	1 179 608
Avances ACTEOS Beteiligungs	744 420	18 928		763 348
Avances ACTEOS Liban	70 063	513 287	184 395	398 955
TOTAL	1 965 695	561 487	185 271	2 341 911

€	Provision Début d'exercice	dotations	Reprise	Provision fin d'exercice
ACTEOS Gmbh & Co KG	545 717		8 442	537 275
ACTEOS Beteiligungs	744 420	18 928		763 348
ACTEOS Liban				
TOTAL	1 290 137	18 928	8 442	1 300 623

Les titres de participation concernant notre filiale Acteos Beteiligungs ont été provisionnés en totalité.

Les titres de participation concernant notre filiale Acteos Gmbh&Co KG n'ont eux pas fait l'objet de provisions, conformément à la méthode utilisée à savoir la vérification de la juste valeur par des impairment tests.

L'intégralité des avances effectuées en faveur de notre filiale Acteos Beteiligungs a été provisionnée au 31 décembre 2009 pour un montant de 763 k€.

Compte tenu du caractère actuellement non liquide et subordonné des avances consenties par Acteos SA à Acteos Gmbh&Co KG, il a été décidé de déprécier ces avances à hauteur de 537 K€, montant correspondant aux capitaux propres négatifs d'Acteos Gmbh&Co KG augmenté du montant de son capital social.

NOTE 6 : Stocks

€	Valeur brute début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute fin d'exercice
Stocks	448 756	380 792	448 756	380 792
Stocks	448 756	380 792	448 756	380 792

€	Provision début d'exercice	dotations	Reprise	Valeur brute fin d'exercice
Provisions sur stocks	263 778	170 008	263 778	170 008

Méthode appliquée pour calcul de la provision sur stocks :

Une analyse détaillée a été effectuée sur les 114 premières références du stock hors obsolètes (classées par valeur en ordre décroissant) pour vérifier l'existence ou non d'un risque potentiel sur le produit.

Sur les produits considérés à risque, la provision a été calculée selon les taux suivants :

Mois en stock	Coefficient de dépréciation
3 - 12mois	25%
NC	50%
> 12 mois	50%

Un taux moyen a été appliqué pour les références restantes.

Les références obsolètes sont dépréciées à 100%.

NOTE 7 : Créances clients

€	Valeur brute début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute fin d'exercice
Créances clients	3 182 831	2 413 966	3 182 831	2 413 966

€	Provision début d'exercice	dotations	Reprise	Valeur brute fin d'exercice
Provisions sur créances	5 488			5 488

NOTE 8 : Autres créances et compte de régularisation

€	Valeur brute début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute fin d'exercice
Autres créances	444 207	336 018	444 207	336 018
Charges constatées d'avance (1)	118 635	148 895	118 635	148 895
TOTAL	562 842	484 913	562 842	484 913

€	Solde début d'exercice	Dotation	Reprise	Solde fin d'exercice
Provisions autres créances	58 661	21 930	58 661	21 930
TOTAL	58 661	21 930	58 661	21 930

(1) Détail des charges constatées d'avance au 31/12/2009 (en €) :

Contrats payés d'avance		148 895
Sous traitance Contrat de maintenance		79 623
Marketing		21 020
Assurances		1 845
Achats de licences		22 532
Contrats de maintenance		8 491
Divers		15 384

NOTE 9 : Valeurs Mobilières de Placement et liquidités

€	Valeur brute début d'exercice	Variation	Valeur brute fin d'exercice	Valeur financière au 31/12/09	Plus Value Latente
SICAV Banque Populaire du Nord	889 393	(151 718)	737 675	768 097	30 422
SICAV Crédit Agricole	228 704	(69 387)	159 317	159 344	27
SICAV SPL	153 995	185 319	339 314	339 484	170
Sous Total OPCVM	1 272 092	(35 786)	1 236 306	1 266 925	30 619
Actions propres (1)	208 518		208 518	163 322	(45 196)
Sous total autres placements	208 518		208 518	163 322	(45 196)
Liquidités	388 092	233 547	621 639		
TOTAL	1 868 702	197 761	2 066 463	1 430 247	(14 577)

	Nombre en début d'exercice	Variation en nombre	Nombre en fin d'exercice
(1) Actions propres	72 107		72 107

€	Provision début d'exercice	dotations	Reprise	Valeur brute fin d'exercice
Provisions pour dépréciation des actions propres	116726		71530	45 196

NOTE 10 : Provisions pour risques et charges

en €	Début d'exercice publié	Dotations	Reprise	Fin d'exercice
Provisions pour garanties données aux clients (1)	4 351		4 351	
Autres Provisions (2)	218 048	34 100	141 500	110 648
TOTAL PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	222 399	34 100	145 851	110 648

(1) Les matériels sous garantie n'étant plus réparés chez Acteos mais directement pris en charge par le constructeur, il n'y a plus lieu de provisionner le montant de la garantie client.

(2) Un litige a été remporté en cour de cassation, ce qui a généré une reprise de provision de 141 500 €.

Un nouveau litige prud'hommal a pris naissance au cours de cet exercice, il a été doté à ce titre une somme de 34 100€ représentant les trois mois de préavis et l'indemnité de licenciement (la demande formulée par la partie adverse s'élève à 155 000 euros).

Le reliquat du poste, soit un montant de 76 548 euros, correspond à des litiges sociaux nés les années antérieures et non résolus.

Note 11 - Variation des capitaux propres

€	Capital	Primes	Réserves légales	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat	TOTAL
Situation au 31/12/2007	1 421 856	919 870	130 162	998 386		146 770	3 617 044
Affectation du résultat N-1			7 339	139 431		(146 770)	
Résultat de l'exercice						(571 566)	(571 566)
Augmentation de capital	55 748	104 668					160 416
Situation au 31/12/2008	1 477 604	1 024 538	137 501	1 137 817		(571 566)	3 205 894
Affectation du résultat N-1				(571 564)		571 566	2
Résultat de l'exercice						226 743	226 743
Autres variations							
Situation au 31/12/2009	1 477 604	1 024 538	137 501	566 253		226 743	3 432 639

NOTE 12 : Avances conditionnées

€	Solde 31/12/2008	Augmentation	Diminution	Solde 31/12/2009
Avances OSEO Innovation	443 306		110 000	333 306
TOTAL	443 306		110 000	333 306

OSEO ANVAR est un établissement public d'aide à l'innovation et à la croissance

Les avances conditionnées se détaillent comme suit : En €
Le solde du au 31/12/09 du Programme "EURINNOV" 333 306

Détail des remboursements suivant échéance :

	30/09/2010	30/09/2011	30/09/2012
Programme"EURINNOV"	110 000	110 000	113 306

NOTE 13 : Dettes et compte de régularisation

en €	Solde ouverture	Augmentation	Diminution	Solde fin d'exercice
Dettes fournisseurs	615 373	479 026	615 373	479 026
Dettes financières	3 644	4 339	3 644	4 339
Autres dettes	1 247 236	1 107 152	1 247 236	1 107 152
Produits Constatés d'avance (1)	1 964 696	2 072 902	1 964 696	2 072 902
TOTAL	3 830 949	3 663 419	3 830 949	3 663 419

(1) Les produits constatés d'avance concernent :

- La facturation des contrats de maintenance au titre de l'année 2010 pour un montant total de 1 734 838 euros.
- La facturation des projets software et hardware en cours et qui ne correspond pas à l'avancement des contrats à hauteur de 338 064 euros.

NOTE 14 : Ventilation du Chiffre d'Affaires par zone géographique & par nature

31/12/09 - €	France	Intra-communautaire	Extra - Communautaire	TOTAL
Progiciels & produits associés	1 645 342	21 710	17 613	1 684 665
Prestations de services	4 443 131	50 038	66 899	4 560 068
TOTAL	6 088 473	71 748	84 512	6 244 733

31/12/08 - €	France	Intra-communautaire	Extra - Communautaire	TOTAL
Progiciels & produits associés	1 065 379	28 324		1 093 703
Prestations de services	4 653 574	71 842	211 469	4 936 885
TOTAL	5 718 953	100 166	211 469	6 030 588

31/12/07 - €	France	Intra-communautaire	Extra - Communautaire	TOTAL
Progiciels & produits associés	1 802 144	76 361	9 796	1 888 301
Prestations de services	3 890 569	118 081	28 578	4 037 228
TOTAL	5 692 713	194 442	38 374	5 925 529

NOTE 15 : Autres produits

en €	31/12/2009	31/12/2008
Subventions d'exploitation		182 693
Reprises amort. et prov. & transfert (1)	450 881	240 806
Autres produits d'exploitation	34	64
TOTAL	450 915	423 563

(1) Le solde des reprises & des transferts de charges est composé de :

	31/12/2009	31/12/2008
Reprise sur litige social	141 500	
Reprise sur garantie clients	4 351	5 353
Reprise sur créances douteuses		8 750
Reprise sur dépréciation de stock	263 778	178 821
Transfert de charges	41 252	47 882
TOTAL	450 881	240 806

Le poste transfert de charges est principalement utilisé pour reclasser les avantages en natures et les aides à l'emploi et la formation (remboursement fondecif).

NOTE 16 : Résultat financier

Les produits financiers comprennent notamment :

- Des produits financiers provenant des avances en compte courant de nos filiales (52 508 euros - montant détaillé par filiales en note 23)
- Des produits financiers provenant d'un gain sur notre contrat de liquidité de 40 832 € et de reprises sur provisions

31/12/2009	en €
Reprise Prov Actions propres	71 530
Rep Prov Im Fin Acteos GmbH&CO KG	8 442
Total	79 973

Les charges financières sont constituées essentiellement :

- Des dotations financières concernant les avances en compte courant de notre filiale Acteos Beteiligungs (18 928 euros - montant détaillé par filiales en note 5)

NOTE 17 : Rémunération allouée aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance

31/12/2009	en €
Organes de direction	120 000
TOTAL	120 000

**NOTE 18 : Résultat courant avant impôt**

€	31/12/2009			31/12/2008		
	AVANT IMPOT	IMPOTS (1)	APRES IMPOTS	AVANT IMPOT	IMPOTS (1)	APRES IMPOTS
Résultat courant avant impôts	79 835	(147 850)	227 685	(621 094)	(47 097)	(573 997)
Charges et produits exceptionnels	(942)		(942)	2 431		2 431
BENEFICE - PERTE	78 893	(147 850)	226 743	(618 663)	(47 097)	(571 566)

(1) Il s'agit d'un crédit d'impôt recherche

NOTE 19 : Résultat & Capitaux propres hors évaluation fiscale dérogatoire

€	
Impact sur le résultat	
Bénéfice net de l'exercice	226 743
+ Amortissements dérogatoires (dotations - reprises)	
+ Autres provisions réglementées (dotations - reprises)	
+ Crédit Impôt Recherche	147 850
Résultat hors incidence des évaluations dérogatoires	78 893
Impact sur les capitaux propres	
Capitaux propres 31/12/09	3 432 639
Crédit impôt Recherche	147 850
Capitaux propres hors incidence des évaluations dérogatoires	3 284 789

NOTE 20 : Situation fiscale latente

en €	A l'ouverture de l'exercice	Var.	A la clôture de l'exercice	A l'ouverture de l'exercice Créances (Dettes)	Variations nettes en résultat de l'exercice Produits (charges)	A la clôture de l'exercice Créances (Dettes)
Contribution Sociale de Solidarité	10 352	864	11 216	3 450	288	3 738
Effort de construction	9 347	(664)	8 683	3 115	(221)	2 894
Provisions pour risques & charges	4 351	(4 351)	0	1 450	(1 450)	0
Provisions sur stock	87 556	(41 801)	45 755	29 182	(13 932)	15 250
Provision sur OPVCM	116 726	(116 726)	0	38 905	(38 905)	0
Provision sur créances filiales	57 974	1 346	59 320	19 323	448	19 771
Moins Value nette à LT	80 674		80 674	0	0	0
Déficits fiscaux reportables	9 057 471	(50 853)	9 006 618	3 018 555	(16 649)	3 001 906
Ecart de valeurs liquidatives sur OPVCM	-85 675	(14 577)	(100 252)	-28 555	(4 859)	-33 414
TOTAUX	9 338 776	(226 762)	9 112 014	3 085 425	(75 279)	3 010 146

Taux d'impôt retenu : 33,33%

NOTE 21 : Échéance des créances

€	Montant brut	A 1 an au +	A + d'1 an
Créances rattachés à des participations	2 341 911		2 341 911
Prêts			
Autres immobilisations financières	46 501		46 501
Clients douteux ou litigieux	6 563		6 563
Autres créances clients	2 407 403	2 407 403	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	4 245	4 245	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat : impôt sur les bénéfices			
Etat : Taxe sur la valeur ajoutée	39 271	39 271	
Etat : autres impôts et taxes assimilées	147 850	147 850	
Etat : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	142 007	142 007	
Charges constatées d'avance	148 895	148 895	
TOTAL GENERAL	5 284 647	2 889 672	2 394 975

NOTE 22 : Échéances des dettes

€	Montant brut	A 1 an au +	5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts auprès établissements de crédits	833	833		
Emprunts et dettes financières divers	3 088	3 088		
Fournisseurs et comptes rattachés	479 026	479 026		
Personnel et comptes rattachés	226 503	226 503		
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux	287 780	287 780		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	502 994	502 994		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts et taxes assimilées	66 152	66 152		
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés				
Groupe et associés	418	418		
Autres dettes	23 724	23 724		
Dettes représentatives de titres prêtés				
Produits constatés d'avance	2 072 902	2 072 902		
TOTAL GENERAL	3 663 420	3 663 420		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

NOTE 23 : Entreprises liées

En valeur brute - en €	Acteos Liban	Acteos Beteiligungs	Acteos Gmbh & Co KG	TOTAL
Immobilisations financières (1)				
Participations	53 032	29 000	1 227 101	1 309 133
Autres immobilisations financières	398 955	763 348	1 179 608	2 341 911
Créances				
Créances clients & comptes rattachés				
Autres créances				
Avances & Acomptes versés sur commandes				
Dettes				
Emprunts & dettes financières divers				
Avances & Acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	54 324		180	54 504
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés				
Autres dettes				
Charges financières				
Produits financiers	4 308	18 928	29 272	52 508

(1) Une provision de 1 300 622 € a été comptabilisée sur les immobilisations financières, détaillée comme suit :
 Acteos Beteiligungs = 763 348 €
 Acteos Gmbh&Co KG = 537 274 €

NOTE 24 : Tableau de l'effectif moyen

31/12/2009	personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres & professions supérieurs	26	
Techniciens & agents de maîtrise	16	
Employés	4	
Ouvriers		
TOTAL	46	

31/12/2008	personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres & professions supérieurs	28	
Techniciens & agents de maîtrise	12	
Employés	4	
Ouvriers		
TOTAL	44	



NOTE 25 : Eléments concernant plusieurs postes du Bilan

ACTIF - en €	Produits à recevoir	Effet de commerce
Immobilisations financières		
Clients & Comptes rattachés	594 369	11 479
Autres Créances		
Disponibilités & Divers		
TOTAL	594 369	11 479

PASSIF - en €	Charges à payer	Effet de commerce
Emprunts auprès des établissements de crédit	833	
Emprunts & dettes financières		
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	124 007	
Dettes fiscales & sociales	416 029	
Autres dettes	7 072	
TOTAL	547 941	

NOTE 26 : Tableau de flux de trésorerie

€	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
RESULTAT NET	226 743	(571 566)	146 770
<i>Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation</i>			
+/- Dotations nettes aux amortissements & provisions	(53 891)	266 888	(72 622)
+/- values de cession			616
Eléments non générateurs de trésorerie			(1)
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	172 852	(304 678)	74 763
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	614 050	536 183	110 937
Flux net de trésorerie généré par l'activité	786 902	231 505	185 700
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Décaisst / acquisition immos incorporelles	(6 368)	(12 732)	(11 175)
Décaisst / acquisition immos corporelles	(27 654)	(20 162)	(69 762)
Encaisst / cession d'immos corp et incorp		15 910	20 327
Encaisst / cession immos financières			193 733
Décaisst / acquisition immos financières	(561 535)	(329 448)	(1 103 023)
Encaisst / cession immos financières	185 270		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(410 287)	(346 432)	(969 900)
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation de capital ou apports		160 416	72 676
Encaissements provenant d'avances conditionnées		93 306	230 000
Remboursement d'avances conditionnées	(110 000)	(112 693)	(67 564)
Encaissements provenant d'emprunts	3 088		
Remboursement d'emprunts			
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(106 912)	141 029	235 112
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	269 703	26 102	(549 088)
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE	1 750 729	1 724 626	2 273 715
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE	2 020 435	1 750 729	1 724 626
Ecart			
VMP	1 236 306	1 272 092	1 168 459
DISPONIBILITES	621 639	388 092	348 992
ACTIONS PROPRES	163 322	91 792	208 518
CONCOURS BANCAIRES	-833	-1 247	-1 343
	<u>2 020 435</u>	<u>1 750 729</u>	<u>1 724 626</u>

**NOTE 27 : Composition du capital social**

Catégories de titre	Nombre de titres			à la clôture de l'exercice
	à la clôture de l'exercice précédent	créés pendant l'exercice	annulés pendant l'exercice	
Actions	2 955 207	-	-	2 955 207

	Nombre de titres	Valeur nominale en €	Capital social en €
Composition du Capital social	2 955 207	0,5	1 477 604

NOTE 28 : Engagements hors bilan

Engagements donnés en €	31/12/2009	31/12/2008
Lettre de Comfort en faveur de ACTEOS GmbH & Co KG	512 000	521 000
Lettre de subordination en faveur de ACTEOS GmbH&Co KG	1 180 000	1 151 000
Clause de retour à meilleure fortune(SCI) (1)	336 767	259 643
Contrat de location (2)	333 151	471 641
Droit Individuel de Formation (3)	mémoire	mémoire
Indemnités de Fin de Carrière	124 652	101 983
TOTAL	2 486 570	2 505 267

(1) Avenant au bail nous liant à la SCI 6 rue Dufлот prévoyant une baisse provisoire du loyer avec une clause de retour à meilleure fortune (prise d'effet : 01/04/2002)

(2) Il s'agit notamment de la location du parc informatique et de la flotte automobile

(3) Suivant détail des heures indiquées en annexe "principes et méthodes utilisées"

NOTE 29 : Identité de la société mère consolidante

La société mère consolidante se trouve être notre société, ACTEOS SA, qui englobe dans le cadre d'une consolidation par intégration globale les sociétés suivantes :

- Acteos Beteiligungs (ex Acteos GmbH)
 - Talhofstrabe 30a
 - 82 205 Gilching
 - Allemagne
- Acteos Liban
 - Al Plaza Shaya Center
 - Zalka
 - Beyrouth
 - Liban
- Acteos GmbH & Co KG (ex Cohse GmbH)
 - Talhofstrabe 30a
 - 82 205 Gilching
 - Allemagne



19. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- ▲ le contrôle des comptes annuels de la société ACTEOS SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ▲ la justification de nos appréciations ;
- ▲ les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte de difficulté à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance.

Règles et principes comptables :

- ✦ Les notes « Principes et méthodes utilisés (§ .3) », 4 et 5 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la dépréciation des titres de participation ainsi que des avances et prêts aux filiales

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application

- ✦ Les notes « Principes et méthodes utilisées (§ .5 et 7) », 7 et 13 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des encours clients et des produits constatés d'avance relatifs à la comptabilisation du chiffre d'affaires selon la méthode de l'avancement.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables :

- ✦ Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs aux litiges sociaux en cours, tel que décrit en notes « Principes et méthodes utilisées (§.6) » et 10 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues par la direction sur lesquelles se fondent ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.



En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Arras et Marcq en Baroeul,
Le 19 mai 2010

Les Commissaires aux Comptes

SA CAEC

Monsieur Gérard SIMON
Associé

KPMG AUDIT

Département de KPMG SA

Monsieur Christian DE BRIANSON
Associé



20. TABLEAU DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RESEAUX PRIS EN CHARGE PAR LE GROUPE

	SA Cabinet Artésien d'Expertise Comptable				SA KPMG			
	Montant en K€		en %		Montant en K€		en %	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
<u>Audit</u>								
- Commissariat aux comptes, Certification, examen des comptes individuels et consolidés	41,7	41,2	100%	95,37%	41,7	43,7	93,29%	95,62%
- Missions accessoires	0	2	0%	4,63%	3	2	6,71%	4,38%
Sous total	41,7	43,2	100%	100%	44,7	45,7	100%	100%
<u>Autres prestations</u>								
- Juridique, fiscal, social								
- Technologies de l'information								
- Audit interne								
- Autres								
Sous total	0	0	0	0%	0	0	0	0%
TOTAL	41,7	43,2	100%	100%	44,7	45,7	100%	100%



21. LISTE DES INFORMATIONS PUBLIEES OU RENDUES PUBLIQUES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Thème	Date	Lieu de consultation
Contrat de liquidité : bilan 1er et 2nd semestre 2008	02/01/2009	www.acteos.com
Nouveau contrat de 1,2 M\$	08/01/2009	www.acteos.com
Chiffre d'affaires du 4ème trimestre 2008	30/01/2009	www.acteos.com ; www.amf-France.org
Tableau de déclaration mensuelle de rachat d'actions fevrier	Fevrier 2009	www.acteos.com
Acteos signe 1,4 M€ de nouveaux contrats	10/02/2009	www.acteos.com ; www.amf-France.org
Droits de vote	28/02/2009	www.acteos.com
Déclaration mensuelle des actions et droits de vote au 28/02/2009	10/03/2009	www.acteos.com ; www.amf-France.org
Communiqué résultats 2008	01/04/2009	www.acteos.com ; www.amf-France.org
Comptes consolidés clos au 31 décembre 2008	02/04/2009	www.acteos.com ; www.amf-France.org
Communiqué de mise à disposition du document de référence	30/04/2009	www.acteos.com ; www.amf-France.org
Document de référence 2008	30/04/2009	www.acteos.com ; www.amf-France.org
Communiqué chiffre d'affaires 1er trimestre 2009	06/05/2009	www.acteos.com ; www.amf-France.org
Avis de convocation valant avis de réunion	06/05/2009	BALO
Communiqué de mise à disposition des documents préparatoires Assemblée générale	07/05/2009	www.acteos.com ; www.amf-France.org
Demande d'envoi des documents et renseignements relatifs à l'assemblée générale mixte	07/05/2009	www.acteos.com
Avis de convocation valant avis de réunion	21/05/2009	La gazette
Tableau de déclaration mensuelle de rachat d'actions	09/07/2009	www.acteos.com
Nombre total de droits de vote	20/06/2009	BALO
Contrat de liquidité semestre 1	01/07/2009	www.acteos.com
Décision d'affectation de résultat	01/07/2009	BALO
Procès verbal de l'assemblée générale mixte et annexes	09/07/2009	www.acteos.com
Communiqué sur le rapport du président du conseil d'administration et des commissaires aux comptes	09/07/2009	www.acteos.com ; www.amf-France.org
Communiqué sur le rapport sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne	09/07/2009	www.acteos.com ; www.amf-France.org
Résultats des votes par résolution	09/07/2009	www.acteos.com
Comptes annuels	27/07/2009	BALO
Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2009	28/07/2009	www.acteos.com ; www.amf-France.org
Communiqué sur les Résultats 1er semestre 2009	28/08/2009	www.acteos.com ; www.amf-France.org
Nomination commissaires aux comptes titulaire et suppléant	29/08/2009	La gazette
Rapport financier semestriel	31/08/2009	www.acteos.com ; www.amf-France.org
Communiqué de mise à disposition du rapport financier semestriel	01/09/2009	www.acteos.com ; www.amf-France.org
Communiqué de conclusion d'un nouveau Contrat de liquidité	06/10/2009	www.acteos.com ; www.amf-France.org
Communiqué rapport trimestriel : chiffre d'affaires au 30/09/2009	30/10/2009	www.acteos.com ; www.amf-France.org
Tableau de déclaration mensuelle de rachat d'actions	nov-09	www.acteos.com
Droits de vote et d'actions	30/11/2009	www.acteos.com
Communiqué rapport trimestriel (4ème trimestre)	29/01/2010	www.acteos.com
Bilan semestriel 2009 contrat de liquidité	12/01/2010	www.acteos.com ; www.amf-France.org
Chiffre d'affaires 4ème trimestre 2009	29/01/2010	www.acteos.com ; www.amf-France.org
Communiqué : Acteos remporte un contrat majeur avec Schiever	15/02/2010	www.acteos.com ; www.amf-France.org
Communiqué résultats annuels : confirmation du retour à la rentabilité	02/04/2010	www.acteos.com

22. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Nous attestons par la présente que durant toute la validité du document de référence, les documents suivants peuvent être consultés sur support physique au siège social de la société :

- ✦ les statuts, rapports, procès-verbaux d'assemblées générales;
- ✦ les informations financières pour les exercices 2007, 2008 et 2009

23. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

23.1. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société Acteos

23.1.1. Capital social et nombre actions

Le capital de la société est statutairement de 1 477 603,5 €.

Le capital est divisé en 2 955 207 actions au début de l'exercice et est identique à la fin de l'exercice 2009.

Actions d'un nominal de 0,5 € chacune.

En 2009, aucune action n'a été créée et par conséquent le nombre d'actions au 01 avril 2010 n'a pas enregistré de variations.

Les résolutions présentées à l'Assemblée générale mixte du 11 juin 2010 ont été établies sur la base du capital publié au 31 décembre 2009.

23.1.2. Libération

Les actions sont intégralement libérées.

23.1.3. Capital autorisé mais non émis

Cf point 14 tableau récapitulatif des délégations en cours en matière d'augmentation de capital et l'utilisation de ces délégations pendant l'exercice 2009.

Date	Nature des opérations	Augmentation de capital	Prime d'émission	Nombre d'actions créées	Montant cumulé		
					En capital	En titres	nominal
Exercice 2009	Levée d'options de souscription d'actions	0 €	0	0	1 477 603,5 €	2 955 207	0,50 €
Exercice 2008	Levée d'options de souscription d'actions	55 747,50 €	104 668	111 495	1 477 603,5 €	2 955 207	0,50 €
Exercice 2007	Levée d'options de souscription d'actions	18 461 €	54 215	36 922	1 421 856 €	2 843 712	0,50 €

23.1.4. Titres non représentatifs du capital

Néant

23.1.5. Droits attachés aux actions

Chaque action donne droit dans les bénéfices et dans l'actif social à une part proportionnelle au nombre des actions émises, et notamment au règlement de la même somme nette, pour toute répartition ou tout remboursement fait en cours de société ou lors de la liquidation.

En conséquence, toutes mesures devront être prises pour que chaque action bénéficie comme toutes les autres de toutes exonérations fiscales ou de toute prise en charge par la société d'impositions auxquelles les répartitions ou remboursements susvisés pourraient donner lieu.

Les actionnaires ne sont responsables des dettes sociales que jusqu'à concurrence du montant nominal des actions qu'ils possèdent ; au-delà, tout appel de fonds est interdit.

Les droits et obligations attachés à l'action suivent le titre quel qu'en soit le propriétaire.



La propriété d'une action comporte de plein droit adhésion aux statuts de la société et aux décisions de l'assemblée générale.

Les héritiers, créanciers, ayants droit ou autres représentant d'un actionnaire ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition des scellés sur les biens et valeurs de la société, ni en demander le partage ou la licitation, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration ; ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions de l'assemblée générale.

Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs actions pour exercer un droit quelconque, en cas d'échange, de regroupement ou d'attribution de titres, ou en conséquence d'augmentation ou de réduction de capital, de fusion ou autre opération sociale, les propriétaires de titres isolés, ou en nombre inférieur à celui requis, ne peuvent exercer ces droits qu'à condition de faire leur affaire personnelle du regroupement et, éventuellement, de l'achat ou de la vente du nombre de titres nécessaires.

Un droit de vote double est conféré à toute action entièrement libérée pour laquelle il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire.

Ce droit s'applique dès le jour de cette assemblée à tous les actionnaires qui détiennent leurs actions depuis plus de deux ans, sous réserve que ces derniers informent expressément la Société par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double est conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

23.1.6. Rachat par la société de ses propres actions

En raison des programmes de rachat d'actions successifs mis en œuvre, ACTEOS détient au 31 mars 2010 : 95 698 actions de la société, soit 3,24 % du capital.

▪ Programme de rachat d'actions autorisé par l'AGM du 12 juin 2009

L'assemblée générale a autorisé, pour une période qui a commencé le 12 juin 2009 pour s'achever 18 mois après la date de l'Assemblée Générale mixte, soit le 12 décembre 2010 à faire acheter par la société ses propres actions dans la limite de 2% du nombre d'actions composant le capital social soit sur la base du capital actuel au 31 décembre 2008 : 59 104 actions.

Cette autorisation a mis fin à l'autorisation donnée par l'assemblée générale mixte du 20 juin 2008.

Les acquisitions peuvent être effectuées en vue :

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action ACTEOS par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF.
- Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente assemblée générale des actionnaires dans sa douzième résolution à caractère extraordinaire

Par ailleurs, l'assemblée générale a décidé de limiter la part maximale du capital affectée à cet objectif à 2 % du capital social soit 59 104 actions au maximum (au 31 décembre 2008) et a décidé de fixer le prix maximum d'achat par action à 15 €.

Les achats d'actions peuvent être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le conseil d'administration appréciera.

Ces opérations peuvent être notamment effectuées en période d'offre publique dans le respect de la réglementation boursière.

Toutefois, la société a précisé qu'elle n'entendait pas recourir à des produits dérivés.

La société ne peut à aucun moment détenir, directement ou par personne interposée, plus de 10 % du total de ses propres actions composant le capital social.



Un descriptif du programme de rachat a été publié en vue de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions propres.

▪ Bilan du programme de rachat autorisé par l'Assemblée Générale du 12 juin 2009

Dans le cadre de ce programme, il a été racheté au 31 mars 2010, 84 411 actions représentant 2,86 % du capital social pour un prix moyen de 2,29 € et il a été vendu 85 975 actions représentant 2,91 % du capital social à un prix moyen de 2,34 €.

23.1.7. Capital potentiel

▪ Options de Souscription d'Actions (voir chapitre XIII)

L'ensemble des options de souscription émises et en cours de validité est de 110 000 au 31 décembre 2009 qui donnerait droit en cas d'exercice à 3,72 % du capital (3,69 % après dilution).

▪ Options d'achat d'actions :

L'Assemblée Générale du 28 décembre 2001 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir aux dirigeants sociaux et aux salariés, en une ou plusieurs fois, pendant une période de 36 mois, un plan d'options d'achat d'actions dans les limites légales existantes.

Ce plan n'a pas été mis en œuvre.

L'assemblée générale mixte du 12 juin 2009 a autorisé le conseil d'administration à consentir aux dirigeants sociaux et aux salariés de la société (ou des sociétés qui lui sont liées) ou de certains d'entre eux, des options de souscription ou d'achat d'actions.

Cette autorisation a été donnée pour une durée de 38 mois à compter 12 juin 2009.

Le conseil d'administration en date du 02 avril 2009 a accordé 60 000 options de souscription d'actions.

▪ Tableau de Synthèse des options émises

Cf point 12 Rapport spécial sur les options de souscription

23.1.8. Autres titres donnant accès du capital

Néant

23.1.9. Participation des salariés

A la clôture de l'exercice, la participation des salariés telle que définie à l'article L225-102 du code de commerce représentait une quote-part non significative du capital social de la société inférieure à 0,5 % (les droits de vote représentant donc 0.00 %).

23.1.10. Répartition du capital et des droits de vote

▪ Actionnariat de la société et droit de vote au 28 février 2010

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Joseph FELFELI et famille	1 628 140	55,09%	3 256 280	72,06%
Autocontrôle	72 107	2,44%	0	0,00%
Autres actionnaires nominatifs	8 732	0,30%	16 454	0,36%
Public	1 246 228	42,17%	1 246 228	27,58%
TOTAL	2 955 207	100,00%	4 518 962	100,00%



Le nombre total de droits de vote net au 28/02/2010 est de 4 518 962 (porteur et nominatif)

La fiche de présence de l'assemblée générale mixte du 12 juin 2009 fait apparaître 9 actionnaires inscrits au nominatif (dont deux actionnaires représentés) qui représentaient 1 719 666 actions correspondant à 3 305 453 voix.

Sur les actionnaires nominatifs, cinq à la connaissance de la société sont domiciliés à l'étranger.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert plus de 5% du capital ou des droits de vote.

Les principaux actionnaires de la société ne disposent pas de droits de vote différents.

Tout actionnaire disposant des titres au nominatif depuis plus de deux ans dispose d'un droit de vote double.

Droits de vote double (article 13 des statuts) :

Lors du vote aux Assemblées, chaque action donne droit à une voix.

L'Assemblée Générale Mixte en date du 25 mai 2000 a instauré, sous la condition suspensive de l'introduction des titres de DATATRONIC à la cote du Nouveau Marché, un droit de vote double bénéficiant à toute action détenue nominativement par un même actionnaire depuis 2 ans au moins sous réserve que celui-ci informe expressément la société par lettre recommandée avec AR.

Cette disposition est entrée en vigueur le 5 juillet 2000.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double est conféré, dès leur émission, aux actions attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquels il bénéficie de ce droit.

La conversion des titres au porteur ou leur transfert sauf succession ou donation familiale fait perdre à l'action les droits de vote double dont bénéficiait l'actionnaire.

A la connaissance de la société, les actions inscrites au nominatif ne font pas l'objet d'un nantissement.

▪ **Modifications intervenues dans la répartition du capital au cours des trois dernières années**

Date	Montant cumulé			Nature des opérations	Augmentation de capital	Nombre d'actions créées
	En capital	En titres	Nominal			
Exercice 2009	1 477 603,5 €	2 955 207	0,50 €	Levée d'options de souscription d'actions	0 €	0
Exercice 2008	1 477 603,5 €	2 955 207	0,50 €	Levée d'options de souscription d'actions	55 747,50 €	111 495
Exercice 2007	1 421 856 €	2 843 712	0,50 €	Levée d'options de souscription d'actions	18 461 €	36 922

23.1.11. Nantissement de titres ou d'actifs

Néant

23.1.12. Actionnaires dirigeants, engagements de conservation

Il n'existe pas d'engagement de conservation en cours de validité

23.1.13. Contrôle de la société

Afin de limiter les abus pouvant être liés au contrôle de la société par un ou plusieurs actionnaires détenant une part importante et significative du capital (capital détenu de manière majoritaire par Joseph FELFELI (55,09 %)), 3 administrateurs indépendants siègent au sein du conseil d'administration et différents comités sont mis en place par la société.

23.1.14. Accord pouvant entraîner un changement de contrôle de la société

Néant

23.2. Marché des titres de la société Acteos

23.2.1. Informations générales

Place de cotation : Actions Nyse Euronext Paris - Eurolist

Code Euroclear : 7686

Code ISIN : FR0000076861

Nombre d'actions cotées : 2 955 207 (au 31/12/2009)

23.2.2. Précisions sur l'évolution du cours en 2009

■ Historique du cours de l'action sur l'année 2009

1er semestre 2009	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Moyenne journalière des transactions						
En nb titres	9 705	8 057	5 165	14 040	25 436	16 605
Volume des transactions						
En nb titres	203 812	161 149	113 620	280 795	508 716	365 312
Cours extrêmes						
Plus haut €	1,50	1,64	1,75	2,20	2,4	2,30
Plus bas €	1,13	1,34	1,14	1,56	1,7	1,79
Dernier cours du mois	1,4	1,4	1,63	2,04	1,89	2,10

2eme semestre 2009	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Moyenne journalière des transactions						
En nb titres	9 674	25 065	29 123	16 581	5 808	3 620
Volume des transactions						
En nb titres	222 507	526 356	640 704	348 199	121 967	79 637
Cours extrêmes						
Plus haut €	2,34	2,57	2,75	2,99	2,49	2,63
Plus bas €	1,85	1,86	2,07	2,51	2,17	2,12
Dernier cours du mois	1,97	2,4	2,55	2,54	2,25	2,21

(Source euronext – historique du cours)

▪ **Historique du cours de l'action sur les 3 premiers mois de l'année 2010**

1er trimestre 2010	Janvier	Février	Mars
Moyenne journalière des transactions			
En nb titres	8 472	4 412	5 031
Volume des transactions			
En nb titres	169 440	88 238	115 716
Cours extrêmes			
Plus haut €	2,65	2,49	2,55
Plus bas €	2,22	2,15	2,18
Dernier cours du mois	2,51	2,26	2,45

23.2.3. Evolution du cours sur les 12 derniers mois



(Source euronext – historique du cours / graphique)

23.2.4. Contrat de liquidité

Un contrat d'animation et de liquidité a été conclu pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction le 1er juillet 2003 avec la société PORTZAMPARC et ce conformément aux normes AFEI.

23.3. Dividendes

23.3.1. Dividendes payés au cours des trois derniers exercices

Néant

23.3.2. Délai de prescription des dividendes

Tout dividende non réclamé dans un délai de 5 ans à compter de sa date de mise en paiement est prescrit et doit être reversé à l'Etat (Code du domaine de l'état art. L. 27 et R. 46).



23.3.3. *Politique de distribution de dividendes envisagée pour l'avenir*

ACTEOS envisage pour l'avenir la distribution d'un dividende dès lors que les résultats distribuables le permettront.

La société entendant s'autofinancer, le dividende portera sur la fraction du résultat distribuable excédant l'augmentation du besoin en fonds de roulement généré par son développement.

24. NOTE D'INFORMATION RELATIVE AU DESCRIPTIF DE PROGRAMME DE RACHAT

Conformément aux dispositions de l'article 241-2 du règlement général de l'AMF ainsi que du règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, le présent descriptif a pour objectif de décrire les finalités et les modalités du programme de rachat de ses propres actions par la société ACTEOS.

Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'assemblée générale du 11 juin 2010.

L'avis de réunion [valant avis de convocation] sera publié au BALO du 7 mai 2010.

▪ Répartition par objectifs des titres de capital détenus arrêtée à la date du 31 mars 2010

Nombre de titres détenus de manière directe et indirecte : 95.698 représentant 3,24 % du capital de la société.

Nombre de titres détenus répartis par objectifs :

- Animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité AMAFI : 23.591
- Opérations de croissance externe : 0
- Couverture d'options d'achat d'actions ou autre système d'actionnariat des salariés : 72.107
- Couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions : 0
- Annulation : 0

Au 31/03/2010	Positions ouvertes au jour du descriptif du programme			
	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
	Options d'achat achetées	Achats à terme	Options d'achat vendues	Ventes à terme
Nombre de titres	Néant	84 411	Néant	85 975
Échéance maximale moyenne (1)	Néant	1 mois	Néant	1 mois
Prix d'exercice moyen (2)	Néant	2,29	Néant	2,34

(1) Indiquer la durée restant à courir à la date de la publication du descriptif du programme.

(2) Indiquer pour les flux bruts cumulés, le prix d'exercice moyen des options exercées et des opérations à terme échues.

* Les positions ouvertes comprennent les achats ou les ventes à terme non échus ainsi que les options d'achat non exercées.

▪ Nouveau programme de rachat d'actions

- **Autorisation du programme** : Assemblée générale du 11 juin 2010
- **Titres concernés** : actions ordinaires
- **Part maximale du capital dont le rachat est autorisé** : 2 % du capital (soit 59.104 actions à ce jour), étant précisé que cette limite s'apprécie à la date des rachats afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme. Le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de cette limite correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée du programme dans le cadre de l'objectif de liquidité.

La société ne pouvant détenir plus de 10% de son capital, compte tenu du nombre d'actions déjà détenues s'élevant à 95.698 (soit 3,24 % du capital), le nombre maximum d'actions pouvant être achetées sera de 199 823 actions (soit 6,76 % du capital) sauf à céder ou à annuler les titres déjà détenus.
- **Prix maximum d'achat** : 15 euros
- **Montant maximal du programme** : 886.560 euros
- **Modalités des rachats** : les achats, cessions et transferts pourront être réalisés par tous moyens sur le marché ou de gré à gré, y compris par opérations sur blocs de titres, étant précisé que la résolution

proposée au vote des actionnaires ne limite pas la part du programme pouvant être réalisée par achat de blocs de titres.

Ces opérations pourront notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de l'article 232-15 du règlement général de l'AMF si d'une part, l'offre est réglée intégralement en numéraire et d'autre part, les opérations de rachat sont réalisées dans le cadre de la poursuite de l'exécution du programme en cours et qu'elles ne sont pas susceptibles de faire échouer l'offre. Ces opérations pourront notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de la réglementation en vigueur.

- **Objectifs :**
- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action ACTEOS par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF,
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions,
- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente assemblée générale des actionnaires dans sa huitième résolution à caractère extraordinaire.
- **Durée de programme :** 18 mois à compter de l'assemblée générale du 11 juin 2010 soit jusqu'au 11 décembre 2011.

La présente publication est disponible sur le site de la société ACTEOS www.acteos.com

Pour toute information : Thi thu DO, 03 20 11 44 60, tt.thaodo@acteos.com.

INFORMATIONS INCLUSES PAR REFERENCE

Les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent rapport annuel :

Exercice 2008 :

Sont inclus dans le rapport annuel sur l'exercice 2008 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 30 avril 2009 :

- ✦ les états financiers sociaux 2008,
- ✦ les états financiers 2008 établis selon les normes comptables internationales en vigueur en 2007,
- ✦ l'analyse des résultats 2008,
- ✦ le rapport du président du conseil d'administration sur les travaux du conseil, le contrôle interne et la gestion des risques
- ✦ le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, le rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de la société ACTEOS et le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées,
- ✦ le rapport des commissaires aux comptes sur le contrôle interne,

Exercice 2007 :

Sont inclus dans le rapport annuel sur l'exercice 2007 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 30 avril 2008 :

- ✦ les états financiers sociaux 2007,
- ✦ les états financiers 2007 établis selon les normes comptables internationales en vigueur en 2006,
- ✦ l'analyse des résultats 2007,
- ✦ le rapport du président du conseil d'administration sur les travaux du conseil, le contrôle interne et la gestion des risques
- ✦ le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, le rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de la société ACTEOS et le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées,
- ✦ et le rapport des commissaires aux comptes sur le contrôle interne

TABLEAU DE CONCORDANCE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Le rapport annuel étant enregistré comme document de référence visé par l'Autorité des Marchés Financiers, ce tableau indique, pour chacune des rubriques prévues par cette réglementation, les numéros de page où figurent les renseignements demandés.

Chapitre Information	Pages
1. PERSONNES RESPONSABLES	
1.1. Personnes responsables du document de référence	6
1.2. Déclaration des personnes responsables du document	6
2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES	
2.1. Coordonnées des contrôleurs légaux des comptes	7
2.2. Démission	7
3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES	
3.1. Informations financières historiques	10 – 11
3.2. Informations sélectionnées pour les périodes intermédiaires	n/a
4. FACTEURS DE RISQUES	46 à 53
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR	
5.1. Histoire et évolution de la société	
5.1.1. Raison sociale et nom commercial	12
5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement	12
5.1.3. Date de constitution et durée de vie	12
5.1.4. Siège social et forme juridique, législation régissant les activités, pays d'origine, adresse et numéro de téléphone du siège statutaire	12
5.1.5. Événements importants dans le développement des activités	17 – 29 - 30
5.2. Investissements	
5.2.1. Principaux investissements réalisés	17 à 18
5.2.2. Principaux investissements en cours	18
5.2.3. Principaux investissements que la société compte réaliser à l'avenir et pour lesquels ses organes de direction ont déjà pris des engagements fermes	18
6. APERCU DES ACTIVITES	
6.1. Principales activités	
6.1.1. Nature des opérations de la société et principales activités	19 à 30
6.1.2. Nouveau produit et / ou service	17- 29 -30 - 40
6.2. Principaux marchés	29 – 33 à 35
6.3. Évènements exceptionnels	36
6.4. Degré de dépendance à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	52
6.5. Position concurrentielle	34 - 35
7. ORGANIGRAMME	
7.1. Description du groupe	20 – 36 -37

7.2.	Liste des filiales importantes (nom, pays d'origine et pourcentage de capital)	36–37-101 -102-130
8.	PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS	
8.1.	Immobilisation corporelle importante ou planifiée	104 – 98 – 129 – 18 -126
8.2.	Contraintes environnementales pouvant influencer l'utilisation faite par la société de ces immobilisations	52 - 71
9.	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT	
9.1.	Situation Financière	41 - 42
9.2.	Résultat d'exploitation	
9.2.1.	Facteurs importants	41 - 42
9.2.2.	Raison des changements importants du chiffre d'affaires	41 - 42
9.2.3.	Stratégie ou facteur de nature gouvernementale, économique ou budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte sur les opérations de la société	53
10.	TRESORERIE ET CAPITAUX	
10.1.	Capitaux à court et long terme :	
	Cf comptes consolidés	91 - 93
	Cf comptes sociaux	124 - 134 - 137
10.2.	Source et montant des flux de trésorerie, description des flux de trésorerie	41 - 42
	cf comptes consolidés	100 – 106
	et cf comptes sociaux	140
10.3.	Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement	42 - 135 – 109 - 138
10.4.	Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influencé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte sur les opérations	n/a
10.5.	Informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements aux points 5.2.3 et 8.1	n/a
11.	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	53 – 54 - 104
12.	INFORMATION SUR LES TENDANCES	
12.1.	Principales tendances ayant affecté la production, les ventes et les stocks, les coûts et les prix de vente depuis la fin du dernier exercice jusqu'à la date d'enregistrement du document	41 – 42 – 45 -46
12.2.	Tendance, incertitude ou demande ou tout engagement ou évènement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'entreprise, au moins pour l'exercice en cours	41 – 42 – 45 -46
13.	PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE	
13.1.	Déclaration énonçant les principales hypothèses sur lesquelles la société a fondé sa prévision ou son estimation	n/a
13.2.	Rapport élaboré par des comptables ou des contrôleurs légaux indépendants	n/a
14.	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE	
14.1.	Informations sur les organes d'administration et de direction	58 à 60 – 62 -64 à 65

14.2. Arrangement, accord conclu avec les principaux actionnaires, clients, fournisseurs, autres	63
15. REMUNERATIONS ET AVANTAGES	
15.1. Montant de la rémunération et avantages	63 à 64
15.2. Montant des sommes provisionnées pour le versement de pension, de retraite ou d'autres avantages	66
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	
16.1. Mandats	62
16.2. Contrats de service	63
16.3. Comité de l'audit et comité de rémunération	61- 74
16.4. Déclaration relative au gouvernement d'entreprise	74
17. SALARIES	
17.1. Nombre de salariés, répartition par type d'activité et par site	67 à 70
17.2. Participations et stocks options	64
17.3. Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de la société	55
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	
18.1. Principaux actionnaires	54 - 149
18.2. Notion de droits de vote différents	150
18.3. Contrôle de la société	151
18.4. Accord pouvant entraîner un changement de contrôle	151
19. OPERATIONS AVEC LES APPARENTES	Cf rapport spécial 116
20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR	
20.1. Informations financières historiques consolidées	91 à 116 – 123 à 141
20.2. Informations financières Pro forma	n/a
20.3. Etats financiers : consolidés sociaux	91 à 116 123 à 141
20.4. Vérification des informations financières historiques annuelles	117 à 118 – 142 à 144
20.5. Date des dernières informations financières	
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	n/a
20.7. Politique de distribution des dividendes	152 - 153
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	37 – 52 - 107
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	37
21. INFORMATIONS	
21.1. Capital social	
21.1.1. Nombre d'actions autorisées	147
21.1.2. Actions non représentatives du capital	147
21.1.3. Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions	147
21.1.4. Montant des VM convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	n/a
	159



21.1.5. Conditions régissant tout droit d'acquisition et ou obligation attachée au capital souscrit mais non libéré	90
21.1.6. Capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de la placer sous option	n/a
21.1.7. Historique du capital social	150
21.2. Actes constitutifs	
21.2.1. Objet social	12
21.2.2. Disposition des statuts concernant les membres des organes d'administration et de direction	72 – 73 – 59 - 60
21.2.3. Droits et privilèges et restrictions aux actions	147 - 148
21.2.4. Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires	14
21.2.5. Convocations aux assemblées générales et condition d'admission	13-14
21.2.6. Disposition ayant pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle	151
21.2.7. Franchissement de seuils	15
21.2.8. Conditions imposées par les statuts plus strictes que celles imposées par la loi concernant les modifications du capital	n/a
22. CONTRATS IMPORTANTS	n/a
23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS	n/a
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	146
25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	101 – 102 – 130
26. PUBLICATION DU 1^{ER} TRIMESTRE 2010	45



RENSEIGNEMENTS DIVERS SOCIÉTÉ MÈRE CONSOLIDANTE

ACTEOS

2-4 rue Duflot

F-59100 ROUBAIX

T. : + 33 (0)3 20 11 44 64

F : + 33 (0)3 20 11 44 65

Internet : www.acteos.com

Email : acteos@acteos.com

N° T VA : FR 36 662 049 840

Président Directeur Général : Joseph FELFELI

ACTEOS GmbH & Co KG (anciennement dénommée COHSE)

Talhofstrasse, 30a

D-82205 GILCHING

T. : + 49 (0)8105 3851 0

F. : + 49 (0)8105 3851 12

Internet : www.acteos.com

Email : acteos@acteos.com

N° T VA : DE 128219444

Co-gérants : Joseph FELFELI, Dieter NEUMANN

ACTEOS Beteiligungs GmbH

Talhofstrasse 30a.

D-82205 GILCHING

T. : + 49 (0)8105 3851 0

F. : + 49 (0)8105 3851 12

N° T VA : DE 222776854

Gérant : Joseph FELFELI

ACTEOS Liban SARL

Al Shaya Plaza Center

Zalka

Beyrouth

Liban

T. : + 961.1.871134

F.: + 961.1.871137

N° T VA : 601 631 1082

Gérant : Joseph FELFELI

GLOSSAIRE

- **Chaîne logistique**

Ensemble de moyens de transport, de manutention, de convoyage et de systèmes d'information mis en œuvre pour mouvoir les produits et réguler les flux.

- **Editeur de progiciels**

Concepteur et réalisateur de progiciels.

- **GPS**

Système de localisation par satellite

- **GSM**

Système de communication cellulaire.

- **Intégration de solutions**

Maître d'œuvre dans la mise en place de solutions informatiques.

- **Progiciels**

Logiciels standards fortement configurables.

- **SCE**

Supply Chain Execution : exécution de la chaîne logistique.

- **SCM**

Supply Chain Management : gestion de la chaîne logistique. Concept qui décrit l'ensemble des outils matériel et logiciel à mettre en œuvre pour garantir la disponibilité totale des produits aux consommateurs à moindre coût.



Notes



Notes